RB522518

Library
of the
University of Toronto

Dug. 224

[R 32]

IV

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/jjacquesrousseau00rous

ŒUVRES

DE

J. JACQUES ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENEVE.

ŒUVRES

DE

J. J. ROUSSEAU.

J. JACQUES ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENEVE,

A

CHRITOPHE DE BEAUMONT,

Archevêque de Paris, Duc de S. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Esprit, Proviseur de Sorbonne, &c.

Avec sa Lettre au Conseil de Geneve.

Da veniam si quid liberius dixi, non ad contumeliam tuam, sed ad defensionem meam. Præsumpsi enim de gravitate & prudentiâ tuâ, quia potes considerare quantam mihi respondendi necessitatem imposueris.

Aug. Epist. 238. ad Pascent.

A AMSTERDAM,

Chez MARC-MICHEL REY.

M. DCC. LXV.

ARRÊT

DE LA COUR

DE PARLEMENT,

Qui condamne un Imprimé ayant pour titre : Emile, ou de l'Education, par J. J. Rousseau, *Imprimé à la Haye...* M. DCC. LXII. *à être lacéré & brûlé par l'Exécuteur de la Haute-justice.*

Extrait des Regiſtres du Parlement.

Du 9 Juin 1762.

CE jour, les Gens du Roi ſont entrés, & Me Omer Joly de Fleury, Avocat dudit Seigneur Roi, portant la parole, ont dit :

Qu'ils déferoient à la Cour un Imprimé en quatre volumes *in-octavo*, intitulé : *Emile, ou de l'Education, par J. J. Rouſſeau, Citoyen de Geneve*, dit imprimé, *à la Haye en M. DCC. LXII.*

Que cet ouvrage ne paroît compoſé que dans la vue de ramener tout à la Religion naturelle, & que l'Auteur s'occupe, dans le plan de l'Education qu'il prétend donner à ſon Eleve, à développer ce ſyſtême criminel.

Qu'il ne prétend inſtruire cet Eleve que d'après la nature qui eſt ſon unique guide, pour former en lui l'homme moral ; qu'il regarde toutes les Religions comme également bonnes, & comme pouvant toutes avoir leurs raiſons dans le climat, dans le Gouvernement, dans le génie du Peuple, ou dans quelque autre cauſe locale, qui rend l'une préférable à l'autre, ſelon les temps & les lieux.

Qu'il borne l'homme aux connoiſſances que l'inſtinct porte à chercher, flatte les paſſions comme les principaux inſtruments de notre conſervation, avance qu'on peut être ſauvé ſans croire en Dieu, parce qu'il admet une ignorance invincible de la Divinité qui peut excuſer l'homme ; que, ſelon ſes principes, la ſeule raiſon eſt juge dans le choix d'une Religion, laiſſant à ſa diſpoſition la nature du culte que l'homme doit rendre à l'Etre ſuprême que cet Auteur croit honorer, en parlant avec impiété du culte extérieur qu'il a établi dans la Religion, ou que l'Egliſe a preſcrit ſous la direction de l'Eſprit Saint qui la gouverne.

Que, conſéquemment à ce ſyſtême de n'admettre que la Religion naturelle, quelle

qu'elle ſoit chez les différens Peuples, il oſe eſſayer de détruire la vérité de l'Ecriture Sainte & des Prophéties, la certitude des miracles énoncés dans les Livres Saints, l'infaillibilité de la révélation, l'autorité de l'Egliſe ; & que ramenant tout à cette Religion naturelle, dans laquelle il n'admet qu'un culte & des loix arbitraires, il entreprend de juſtifier non-ſeulement toutes les Religions, prétendant qu'on s'y ſauve indiſtinctement ; mais même l'infidélité & la réſiſtance de tout homme à qui l'on voudroit prouver la divinité de J. C. & l'exiſtence de la Religion Chrétienne, qui ſeule a Dieu pour Auteur, & à l'égard de laquelle il porte le blaſphême juſques à la donner pour ridicule, pour contradictoire, & à inſpirer une indifférence ſacrilege pour ſes myſteres & pour ſes dogmes qu'il voudroit pouvoir anéantir.

Que tels ſont les principes impies & déteſtables que ſe propoſe d'établir dans ſon Ouvrage cet Ecrivain qui ſoumet la Religion à l'examen de la raiſon, qui n'établit qu'une foi purement humaine, & qui n'admet de vérités & de dogmes en matiere de Religion, qu'autant qu'il plait à l'eſprit, livré à ſes propres lumieres, ou plutôt à ſes égaremens, de les recevoir ou de les rejetter.

Qu'à ces impiétés il ajoute des détails indécens, des explications qui bleſſent la bienſéance & la pudeur, des propoſitions

qui tendent à donner un caractere faux & odieux à l'autorité ſouveraine, à détruire le principe de l'obéiſſance qui lui eſt due, & à affoiblir le reſpect & l'amour des peuples pour leurs Rois.

Qu'ils croient que ces traits ſuffiſent pour donner à la Cour une idée de l'Ouvrage qu'ils lui dénoncent ; que les maximes qui y ſont répandues forment par leur réunion un ſyſtême chimérique, auſſi impraticable dans ſon exécution, qu'abſurde & condamnable dans ſon projet. Que ſeroient d'ailleurs des Sujets élevés dans de pareilles maximes, ſinon des hommes préoccupés du ſcepticiſme & de la tolérance, abandonnés à leurs paſſions, livrés aux plaiſirs des ſens, concentrés en eux-mêmes par l'amour-propre, qui ne connoitroient d'autre voix que celle de la nature, & qui, au noble deſir de la ſolide gloire, ſubſtitueroient la pernicieuſe manie de la ſingularité ? Quelles regles pour les mœurs ! Quels hommes pour la Religion & pour l'Etat, que des enfans élevés dans des principes qui ſont également horreur au Chrétien & au Citoyen !

Que l'Auteur de ce livre n'ayant point craint de ſe nommer lui-même, ne ſçauroit être trop promptement pourſuivi ; qu'il eſt important, puiſqu'il s'eſt fait connoître, que la Juſtice ſe mette à portée de faire un exemple, tant ſur l'Auteur que ſur ceux qu'on pourra découvrir avoir concouru, ſoit

à l'impreſſion, ſoit à la diſtribution d'un pareil Ouvrage digne comme eux de toute ſa ſévérité.

Que c'eſt l'objet des Concluſions par écrit qu'ils laiſſent à la Cour avec un Exemplaire du Livre; & ſe ſont les gens du Roi retirés.

Eux retirés :

Vu le Livre en quatre Tomes in-8°, intitulé : *Emile, ou de l'Education, par J. J. Rouſſeau, Citoyen de Geneve.* Sanabilibus ægrotamus malis; ipſaque nos in rectum, natura genitos, ſi emendari velimus juvat. Senec. de irâ. Lib. XI. cap. XIII. tom. 1, 2, 3, & 4. *A la Haye, chez Jean Néaulme, Libraire, avec Privilege de Noſſeigneurs les Etats de Hollande & de Weſtfriſe.* Concluſions du Procureur-Général du Roi : oui le rapport de Me Pierre-François Lenoir, Conſeiller : la matiere miſe en délibération :

La Cour ordonne que ledit Livre imprimé, ſera lacéré & brûlé en la Cour du Palais, au pied du grand Eſcalier d'icelui, par l'Exécuteur de la Haute-Juſtice; enjoint à tous ceux qui en ont des Exemplaires, de les apporter au Greffe de la Cour, pour y être ſupprimés; fait très-expreſſes inhibitions & défenſes à tous Li-

braires d'imprimer, vendre & débiter ledit Livre, & à tous Colporteurs, Diſtributeurs ou autres, de le colporter ou diſtribuer, à peine d'être pourſuivis extraordinairement, & punis ſuivant la rigueur des Ordonnances. Ordonne qu'à la requête du Procureur-Général du Roi, il ſera informé pardevant le Conſeiller-Rapporteur, pour les Témoins qui ſe trouveront à Paris, & pardevant les Lieutenants Criminels des Bailliages & Sénéchauſſées du Reſſort, pour les Témoins qui ſeroient hors de ladite Ville, contre les Auteur, Imprimeurs ou Diſtributeurs dudit Livre; pour, les informations faites, rapportées & communiquées au Procureur-Général du Roi, être par lui requis & par la Cour ordonné ce qu'il appartiendra; & cependant ordonne que le nommé J. J. Rouſſeau, dénommé au Frontiſpice dudit Livre, ſera pris & appréhendé au corps, & amené ès Priſons de la Conciergerie du Palais, pour être oui & interrogé pardevant ledit Conſeiller-Rapporteur, ſur les faits dudit Livre, & répondre aux Concluſions que le Procureur-Général entend prendre contre lui; & où ledit J. J. Rouſſeau ne pourroit être pris & appréhendé, après perquiſition faite de ſa perſonne, aſſigné à quinzaine, ſes biens ſaiſis & annotés, & à iceux Commiſſaires établis, juſqu'à ce qu'il ait obéi ſuivant l'Ordonnance: & à cet effet ordonne qu'un Exem-

plaire dudit Livre sera déposé au Greffe de la Cour, pour servir à l'instruction du Procès. Ordonne en outre que le présent Arrêt sera imprimé, publié & affiché par-tout où besoin sera. Fait en Parlement, le 9 Juin mil sept cens soixante-deux.

Signé, DUFRANC.

Et le Vendredi 11 Juin 1762, ledit Ecrit mentionné ci-dessus a été lacéré & brûlé au pied du grand Escalier du Palais, par l'Exécuteur de la Haute-Justice, en présence de moi Etienne-Dagobert Ysabeau, l'un des trois principaux Commis pour la Grand'-Chambre, assisté de deux Huissiers de la Cour.

Signé, YSABEAU.

A PARIS, chez P. G. SIMON, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule. 1762.

MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR

L'ARCHEVESQUE

DE PARIS,

PORTANT condamnation d'un Livre qui a pour titre ; ÉMILLE, *ou de l'Éducation, par J. J. Rouſſeau, Citoyen de Geneve.* A Amſterdam, chez Jean Neaulme, Libraire, 1762.

CHRISTOPHE DE BEAUMONT, par la Miſéricorde Divine, & par la grace du Saint Siége Apoſtolique, Archevêque de Paris, Duc de Saint Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du Saint Eſprit, Proviſeur de Sorbonne, &c. A tous les Fideles de notre Diocèſe : SALUT ET BÉNÉDICTION.

SAINT PAUL a prédit, MES TRÈS-CHERS FRERES, qu'il viendroit *des jours périlleux, où il y auroit des gens amateurs d'eux-mêmes, fiers, ſuperbes, blaſphémateurs, impies,* ca-

lomniateurs, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu ; des hommes d'un esprit corrompu, & pervertis dans la Foi (*a*). Et dans quels temps malheureux cette prédiction s'est-elle accomplie plus à la lettre que dans les nôtres ! L'incrédulité enhardie par toutes les passions, se présente sous toutes les formes, afin de se proportionner en quelque sorte à tous les âges, à tous les caracteres, à tous les états. Tantôt, pour s'insinuer dans des esprits qu'elle trouve déjà *ensorcellés par la bagatelle* (*b*), elle emprunte un style léger, agréable & frivole : de là tant de Romans également obscenes & impies, dont le but est d'amuser l'imagination pour séduire l'esprit, & corrompre le cœur. Tantôt affectant un air de profondeur & de sublimité dans ses vues, elle feint de remonter aux premiers principes de nos connoissances, & prétend s'en autoriser pour secouer un joug qui, selon elle, deshonore l'humanité, la Divinité même. Tantôt elle déclame en furieuse contre le zele de la Religion, & prêche la tolérance

(*a*) In novissimis diebus instabunt tempora periculosa : erunt homines seipsos amantes..... élati, superbi, blasphemi.... scelesti... criminatores.... tumidi, & voluptatum amatores magis quàm Dei.... homines corrupti mente, & reprobi circa fidem. 2. *Tim. c.* 3. *v.* 1, 4, 8.

b) Fascinatio nugacitatis obscurat bona. *Sap. c.* 4. *v.* 12.

tolérance universelle avec un emportement. Tantôt enfin, réunissant tous ces divers langages, elle mêle le sérieux à l'enjouement ; des maximes pures à des obscénités ; de grandes vérités à de grandes erreurs ; la Foi au Blasphème : elle entreprend, en un mot, d'accorder la lumiere avec les ténébres ; Jesus Christ avec Bélial. Et tel est spécialement, M. T. C. F. l'objet qu'on paroit s'être proposé dans un Ouvrage récent, qui a pour titre : ÉMILE, OU DE L'ÉDUCATION. Du sein de l'erreur, il s'est élevé un homme plein du langage de la philosophie, sans être véritablement Philosophe ; esprit doué d'une multitude de connoissances qui ne l'ont pas éclairé, & qui ont répandu des ténébres dans les autres esprits ; caractere livré aux paradoxes d'opinions & de conduite ; alliant la simplicité des mœurs avec le faste des pensées ; le zele des maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés ; l'obscurité de la retraite avec le desir d'être connu de tout le monde. On l'a vu invectiver contre les sciences qu'il cultivoit ; préconiser l'excellence de l'Evangile, dont il détruisoit les dogmes ; peindre la beauté des vertus qu'il éteignoit dans l'ame de ses Lecteurs. Il s'est fait le Précepteur du genre humain pour le tromper ; le Moniteur public pour égarer tout le monde ; l'Oracle du siecle pour achever de le perdre. Dans un Ouvrage

sur l'inégalité des conditions, il avoit abaissé l'homme jusqu'au rang des bêtes ; dans une autre production plus récente, il avoit insinué le poison de la volupté, en paroissant le proscrire ; dans celui-ci, il s'empare des premiers momens de l'homme, afin d'établir l'empire d'irreligion.

Quelle entreprise, M. T. C. F. ! l'éducation de la jeunesse est un des objets les plus importans de la sollicitude & du zele des Pasteurs. Nous sçavons que, pour réformer le monde, autant que le permettent la foiblesse & la corruption de notre nature, il suffiroit d'observer, sous la direction & l'impression de la grace, les premiers rayons de la raison humaine, de les saisir avec soin, & de les diriger vers la route qui conduit à la vérité. Par-là ces esprits, encore exempts de préjugés, seroient pour toujours en garde contre l'erreur ; ces cœurs, encore exempts de grandes passions, prendroient les impressions de toutes les vertus. Mais à qui convient-il mieux qu'à nous, & à nos Coopérateurs dans le saint Ministere, de veiller ainsi sur les premiers momens de la jeunesse Chrétienne, de lui distribuer le lait spirituel de la Religion, *afin qu'il croisse pour le salut* (c) ; de préparer de bonne heure, par de salutaires

(c) Sicut modo geniti infantes, rationabile sinè dolo lac concupiscite : ut in eo crescatis in salutem. 1. *Petr.* 6. 2.

leçons, des Adorateurs ſinceres au vrai Dieu : des Sujets fideles au Souverain, des Hommes dignes d'être la reſſource & l'ornement de la Patrie !

Or, M. T. C. F. l'Auteur d'ÉMILE propoſe un plan d'éducation, qui, loin de s'accorder avec le Chriſtianiſme, n'eſt pas même propre à former des Citoyens, ni des Hommes. Sous le vain prétexte de rendre l'homme à lui-même, & de faire de ſon éleve l'éleve de la nature, il met en principe une aſſertion démentie, non-ſeulement par la religion, mais encore par l'expérience de tous les peuples & de tous les tems. *Poſons*, dit-il, *pour maxime inconteſtable, que les premiers mouvemens de la nature ſont toujours droits : il n'y a point de perverſité originelle dans le cœur humain.* A ce langage on ne reconnoît point la doctrine des ſaintes écritures & de l'Egliſe, touchant la révolution qui s'eſt faite dans nôtre nature. On perd de vue le rayon de lumiere qui nous fait connoître le myſtere de notre propre cœur. Oui, M. T. C. F. il ſe trouve en nous un mêlange frappant de grandeur & de baſſeſſe, d'ardeur pour la vérité, & de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu, & de penchant pour le vice : étonnant contraſte qui, en déconcertant la Philoſophie Païenne, la laiſſe errer dans de vaines ſpéculations ! contraſte dont la révélation nous découvre la four-

ce dans la chûte déplorable de notre premier Pere ! L'homme se sent entraîné par une pente funeste, & comment se roidiroit-il contre elle, si son enfance n'étoit dirigée par des Maitres pleins de vertus, de sagesse, de vigilance ; & si, durant tout le cours de sa vie, il ne se faisoit lui-même, sous la protection, & avec les graces de son Dieu, des efforts puissants & continuels? Hélas, M. T. C. F. malgré les principes de l'éducation la plus saine & la plus vertueuse, malgré les promesses les plus magnifiques de la Religion, & les menaces les plus terribles, les écarts de la jeunesse ne sont encore que trop fréquents, trop multipliés ; dans quelles erreurs, dans quels excès, abandonnée à elle-même, ne se précipiteroit-elle donc pas? C'est un torrent qui se déborde malgré les digues puissantes qu'on lui avoit opposées : que seroit-ce donc si nul obstacle ne suspendoit ses flots, & ne rompoit ses efforts?

L'Auteur d'ÉMILE, qui ne reconnoit aucune Religion, indique néanmoins, sans y penser, la voie qui conduit infailliblement à la vraie Religion. *Nous*, dit-il, *qui ne voulons rien donner à l'autorité ; nous qui ne voulons rien enseigner à notre* ÉMILE *qu'il ne pût comprendre de lui-même par tout pays, dans quelle Religion l'éleverons-nous ? à quelle secte agrégerons-nous l'Eleve de la nature ? Nous ne l'agrégerons, ni à*

celle-ci, ni à celle-là ; nous le mettrons en état de choisir celle où le meilleur usage de la raison doit le conduire. Plut à Dieu, M. T. C. F. que cet objet eût été bien rempli ! Si l'Auteur eût réellement *mis son Eleve en état de choisir, entre toutes les Religions, celle où le meilleur usage de la raison doit conduire*, il l'eût immaquablement préparé aux leçons du Christianisme. Car, M. T. C. F. la lumiere naturelle conduit à la lumiere évangélique ; & le culte chrétien est essentiellement *un culte raisonnable* (*d*). En effet, *si le meilleur usage de notre raison* ne devoit pas nous conduire à la révélation chrétienne, notre foi seroit vaine, nos espérances seroient chimériques. Mais comment ce *meilleur usage* de la raison nous conduit-il au bien inestimable de la Foi, & delà au terme précieux du salut ? C'est à la raison elle même que nous en appellons. Dès qu'on reconnoit un Dieu, il ne s'agit plus que de sçavoir s'il a daigné parler aux hommes autrement que par les impressions de la nature. Il faut donc examiner si les faits qui constatent la révélation ne sont pas supérieurs à tous les efforts de la chicane la plus artificieuse. Cent fois l'incrédulité a tâché de les détruire ces faits, ou au moins d'en affoiblir les preuves ; & cent

(*d*) Rationabile obsequium vestrum. *Rom. c. 22. v. 1.*

fois sa critique a été convaincue d'impuissance. Dieu, par la révélation, s'est rendu témoignage à lui-même ; & ce témoignage est évidemment *très-digne de foi* (*e*). Que reste-il donc à l'homme qui fait *le meilleur usage de sa raison*, sinon d'acquiescer à ce témoignage ? C'est votre grace, ô mon Dieu, qui consomme cette œuvre de lumiere ; c'est elle qui détermine la volonté, qui forme l'ame chrétienne ; mais le développement des preuves, & la force des motifs, ont préalablement occupé, épuré la raison : & c'est dans ce travail, aussi noble qu'indispensable, que consiste ce *meilleur usage de la raison*, dont l'Auteur d'ÉMILE entreprend de parler sans en avoir une notion fixe & véritable.

Pour trouver la jeunesse plus docile aux leçons qu'il lui prépare, cet Auteur veut qu'elle soit dénuée de tout principe de Religion : & voilà pourquoi, selon lui, *connoître le bien & le mal, sentir la raison des devoirs de l'homme, n'est pas l'affaire d'un enfant... J'aimerois autant*, ajoute-t-il, *exiger qu'un enfant eût cinq pieds de haut, que du jugement à dix ans.*

Sans doute, M. T. C. F. que le jugement humain a ses progrès, & ne se forme que par degrés. Mais s'ensuit-il donc qu'à

(*e*) Testimonia tua credibilia facta sunt nimis. *Psal.* 92. *v.* 5.

l'âge de dix ans un enfant ne connoiſſe point la différence du bien & du mal, qu'il confonde la ſageſſe avec la folie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice ? Quoi ? à cet âge il ne ſentira pas qu'obéir à ſon Pere eſt un bien, que lui déſobéir eſt un mal ? Le prétendre, M. T. C. F. c'eſt calomnier la nature humaine, en lui attribuant une ſtupidité qu'elle n'a point.

» Tout enfant qui croit en Dieu, *dit encore cet Auteur*, eſt Idolâtre, ou Antropomorphite ». Mais s'il eſt Idolâtre, il croit donc pluſieurs Dieux ; il attribue donc la nature divine à des Simulacres inſenſibles ? S'il n'eſt qu'Antropomorphite, en reconnoiſſant le vrai Dieu, il lui donne un corps. Or on ne peut ſuppoſer ni l'un ni l'autre dans un enfant qui a reçu une éducation chrétienne. Que ſi l'éducation a été vicieuſe à cet égard, il eſt ſouverainement injuſte d'imputer à la Religion ce qui n'eſt que la faute de ceux qui l'enſeignent mal. Au ſurplus, l'âge de dix ans n'eſt point l'âge d'un Philoſophe : un enfant, quoique bien inſtruit, peut s'expliquer mal ; mais en lui inculquant que la Divinité n'eſt rien de ce qui tombe, ou de ce qui peut tomber ſous les ſens, que c'eſt une intelligence infinie, qui, douée d'une puiſſance ſuprême, exécute tout ce qui lui plaît ; on lui donne de Dieu une notion aſſortie à la portée de ſon jugement. Il n'eſt pas douteux qu'un Athée,

par ſes ſophiſmes, viendra facilement à bout de troubler les idées de ce jeune Croyant : mais toute l'adreſſe du Sophiſte ne fera certainement pas que cet enfant, lorſqu'il croit en Dieu, ſoit *Idolâtre* ou *Anthropomorphite* ; c'eſt-à dire, qu'il ne croie que l'exiſtence d'une chimere.

L'Auteur va plus loin, M. T. C. F. Il n'*accorde pas même à un jeune homme de quinze ans la capacité de croire en Dieu.* L'homme ne ſçaura donc pas même à cet âge s'il y a un Dieu, ou s'il n'y en a point : toute la nature aura beau annoncer la gloire de ſon Créateur, il n'entendra rien à ſon langage ! Il exiſtera ſans ſçavoir à quoi il doit ſon exiſtence ! Et ce ſera la ſaine raiſon elle-même qui le plongera dans ces ténébres ! C'eſt ainſi, M. T. C. F. que l'aveugle impiété voudroit pouvoir obſcurcir de ſes noires vapeurs le flambeau que la Religion préſente à tous les âges de la vie humaine. Saint Auguſtin raiſonnoit bien ſur d'autres principes, quand il diſoit, en parlant des premieres années de ſa jeuneſſe : » Je tombai dès ce temps-là, Seigneur, » entre les mains de quelques-uns de ceux » qui ont ſoin de vous invoquer ; & je com- » pris, par ce qu'ils me diſoient de vous, » & ſelon les idées que j'étois capable de » m'en former à cet âge là, que vous étiez » quelque choſe de grand, & qu'encore » que vous fuſſiez inviſible, & hors de la portée

» portée de nos ſens, vous pouviez nous » exaucer & nous ſecourir. Auſſi commen- » çai-je dès mon enfance à vous prier, & » vous regarder comme mon recours & » mon appui ; & à meſure que ma langue » ſe dénouoit, j'employois ſes premiers » mouvemens à vous invoquer. « (*Lib. 1. Confeſſ. Chap. IX.*)

Continuons, M. T. C. F. de relever les paradoxes étranges de l'Auteur d'EMILE. Après avoir réduit les jeunes gens à une ignorance ſi profonde par rapport aux attributs & aux droits de la Divinité, leur accordera-t-il du moins l'avantage de ſe connoître eux-mêmes ? Sçauront-ils ſi leur ame eſt une ſubſtance abſolument diſtinguée de la matiere ? ou ſe regarderont-ils comme des êtres purement matériels & ſoumis aux ſeules loix du Méchaniſme ? L'Auteur d'EMILE doute qu'à dix-huit ans il ſoit encore temps que ſon eleve apprenne s'il a une ame : il penſe que *s'il l'apprend plutôt, il court riſque de ne le ſçavoir jamais* : ne veut-il pas du moins que la jeuneſſe ſoit ſuſceptible de la connoiſſance de ſes devoirs ? non. A l'en croire, *il n'y a que des objets phyſiques qui puiſſent intéreſſer les enfans, ſur-tout ceux dont on n'a pas éveillé la vanité, & qu'on n'a pas corrompus d'avance par le poiſon de l'opinion.* Il veut en conſéquence, que tous les ſoins de la pre-

miere éducation soient appliqués à ce qu'il y a dans l'homme de matériel & de terrestre : *Exercez*, dit-il, *son corps, ses organes, ses sens, ses forces ; mais tenez son ame oisive, autant qu'il se pourra.* C'est que cette oisiveté lui a paru nécessaire pour disposer l'ame aux erreurs qu'il se proposoit de lui inculquer. Mais ne vouloir enseigner la sagesse à l'homme que dans le temps où il sera dominé par la fougue des passions naissantes, n'est-ce pas la lui présenter dans le dessein qu'il la rejette ?

Qu'une semblable éducation, M. T. C. F. est opposée à celle que prescrivent, de concert, la vraie Religion & la saine raison ! Toutes deux veulent qu'un Maitre sage & vigilant épie en quelque sorte dans son Eleve les premieres lueurs de l'intelligence, pour l'occuper des attraits de la vérité ; les premiers mouvemens du cœur, pour le fixer par les charmes de la vertu. Combien en effet n'est-il pas plus avantageux de prévenir les obstacles, que d'avoir à les surmonter ? Combien n'est-il pas à craindre que si les impressions du vice précedent les leçons de la vertu, l'homme parvenu à un certain âge, ne manque de courage ou de volonté pour résister au vice ? Une heureuse expérience ne prouve-t elle pas tous les jours, qu'après les déréglements d'une jeunesse imprudente & emportée, on revient enfin

aux bons principes qu'on a reçus dans l'enfance ?

Au reste, M. T. C. F. ne soyons point surpris que l'Auteur d'EMILE remette à un temps si reculé la connoissance de l'existence de Dieu : il ne la croit pas nécessaire au salut. *Il est clair*, dit-il par l'organe d'un personnage chimérique, *il est clair que tel homme parvenu jusqu'à la vieillesse, sans croire en Dieu, ne sera pas pour cela privé de sa présence dans l'autre, si son aveuglement n'a point été volontaire, & je dis qu'il ne l'est pas toujours.* Remarquez, M. T. C. F. qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui seroit dépourvu de l'usage de sa raison, mais uniquement de celui dont la raison ne seroit point aidée de l'instruction. Or, une telle prétention est souverainement absurde, sur-tout dans le système d'un Ecrivain qui soutient que la raison est absolument saine. Saint Paul assure qu'entre les Philosophes Païens ; plusieurs sont parvenus, par les seules forces de la raison, à la connoissance du vrai Dieu. *Ce qui peut être connu de Dieu*, dit cet Apôtre, *leur a été manifesté, Dieu le leur ayant fait connoître ; la considération des choses qui ont été faites dès la création du monde leur ayant rendu visible ce qui est invisible en Dieu, sa puissance même éternelle, & sa divinité, enforte qu'ils sont sans excuse, puisqu'ayant connu*

Dieu, ils ne l'ont point glorifié comme Dieu, & ne lui ont point rendu graces; mais ils se sont perdus dans la vanité de leur raisonnement, & leur esprit insensé a été obscurci : en se disant sages, ils sont devenus fous (*f*).

Or, si tel a été le crime de ces hommes, lesquels, bien qu'assujettis par les préjugés de leur éducation au culte des Idoles, n'ont pas laissé d'atteindre à la connoissance de Dieu ; comment ceux qui n'ont point de pareils obstacles à vaincre, seroient-ils innocens & justes, au point de mériter de jouir de la présence de Dieu dans l'autre vie ? Comment seroient-ils excusables (avec une raison saine, telle que l'Auteur la suppose? d'avoir joui durant cette vie du grand spectacle de la nature, & d'avoir cependant méconnu celui qui l'a créée, qui l'a conserve & la gouverne.

Le même Ecrivain, M. T. C. F. embrasse ouvertement le Scepticisme par rapport à la création & à l'unité de Dieu. *Je sçais*,

(*f*) Quod notum est Dei, manifestum est in illis : Deus enim illis manifestavit. Invisibilia enim ipsius, à creaturâ mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta conspiciuntur : sempiterna quoque ejus virtus & divinitas, ita ut sint inexcusabiles ; quia cùm cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt, aut gratias egerunt : sed evanuerunt in cogitationibus suis, & obscuratum est insipiens cor eorum ; dicentes enim se esse sapientes, stulti facti sunt. *Rom. c. 1, v. 19, 22.*

fait-il dire encore au perſonnage ſuppoſé qui lui ſert d'organe : *je ſçais que le monde eſt gouverné par une volonté puiſſante & ſage ; je le vois, ou plutôt je le ſens, & cela m'importe à ſçavoir : mais ce même monde eſt-il éternel ou créé ? Y a-t-il un principe unique des choſes ? Y en a-t-il deux ou pluſieurs, & quelle eſt leur nature ? Je n'en ſçais rien, & que m'importe ?... Je renonce à des queſtions oiſeuſes qui peuvent inquiéter mon amour propre ; mais qui ſont inutiles à ma conduite, & ſupérieures à ma raiſon.* Que veut donc dire cet Auteur téméraire ? Il croit que le monde eſt gouverné par une volonté puiſſante & ſage : il avoue que cela lui importe à ſçavoir ; & cependant, *il ne ſçait*, dit-il, *s'il n'y a qu'un ſeul principe des choſes*, ou s'il y en a pluſieurs : & il prétend qu'il lui importe peu de le ſçavoir. S'il y a une volonté puiſſante & ſage qui gouverne le monde, eſt-il concevable qu'elle ne ſoit pas l'unique principe des choſes ? Et peut-il être plus important de ſçavoir l'un que l'autre ? Quel langage contradictoire ! Il ne ſçait *quelle eſt la nature* de Dieu, & bientôt après il reconnoît que cet Etre ſuprême eſt doué d'intelligence, de puiſſance, de volonté & de bonté ; n'eſt-ce donc pas-là avoir une idée de la nature divine ? L'unité de Dieu lui paroît une queſtion oiſeuſe & ſupérieure à ſa raiſon,

comme si la multiplicité des Dieux n'étoit pas la plus grande de toutes les absurdités. *La pluralité des Dieux*, dit énergiquement Tertullien, *est une nullité de Dieu* *. Admettre un Dieu, c'est admettre un Etre suprême & indépendant, auquel tous les autres Etres soient subordonnés. Il implique donc qu'il y ait plusieurs Dieux.

Il n'est pas étonnant, M. T. C. F. qu'un homme qui donne dans de pareils écarts touchant la Divinité, s'éleve contre la Religion qu'elle nous a révélée. A l'entendre, toutes les révélations en général *ne font que dégrader Dieu, en lui donnant des passions humaines. Loin d'éclaircir les notions du grand Etre*, poursuit-il, *je vois que les dogmes particuliers les embrouillent ; que loin de les ennoblir, ils les avilissent ; qu'aux mysteres inconcevables qui les environnent, ils ajoutent des contradictions absurdes.* C'est bien plutôt à cet Auteur, M. T. C. F. qu'on peut reprocher l'inconséquence & l'absurdité. C'est bien lui qui dégrade Dieu, qui embrouille, & qui avilit les notions du grand Etre, puisqu'il attaque directement son essence, en révoquant en doute son unité.

Il a senti que la vérité de la Révélation

* Deus cùm summum magnum sit, rectè veritas nostra pronuntiavit : Deus si non unus est, non est. *Tertull. adversus Marcionem*, *l.* 1.

chrétienne étoit prouvée par des faits ; mais les miracles formant une des principales preuves de cette révélation, & ces miracles nous ayant été transmis par la voie des témoignages, il s'écrie : *Quoi ! toujours des témoignages humains ! toujours des hommes qui me rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté ? Que d'hommes entre Dieu & moi !* Pour que cette plainte fût fensée, M. T. C. F. il faudroit pouvoir conclure que la Révélation est fausse dès qu'elle n'a point été faite à chaque homme en particulier ; il faudroit pouvoir dire : Dieu ne peut exiger de moi que je croie ce qu'on m'assure qu'il a dit, dès que ce n'est pas directement à moi qu'il a adressé sa parole. Mais n'est-il donc pas une infinité de faits, même antérieurs à celui de la Révélation chrétienne, dont il seroit absurde de douter ? Par quelle autre voie que par celle des témoignages humains, l'Auteur lui-même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Athenes, cette Rome, dont il vante si souvent & avec tant d'assurance les loix, les mœurs & les héros ? Que d'hommes entre lui & les événements qui concernent les origines & la fortune de ces anciennes Républiques ! que d'hommes entre lui & les Historiens, qui ont conservé la mémoire de ces événements ! Son Scepticisme n'est donc ici fondé que sur l'intérêt de son incrédulité.

Qu'un homme, ajoute-t-il plus loin, *vienne nous tenir ce langage : Mortels, je vous annonce les volontés du très-Haut : reconnoissez à ma voix celui qui m'envoie. J'ordonne au Soleil de changer sa course, aux Etoiles de former un autre arrangement, aux Montagnes de s'applanir, aux Flots de s'élever, à la terre de prendre un autre aspect ; à ces merveilles qui ne reconnoîtra pas à l'instant le Maître de la nature ?* Qui ne croiroit, M. T. C. F. que celui qui s'exprime de la sorte, ne demande qu'à voir des miracles pour être Chrétien ? Ecoutez toutefois ce qu'il ajoute : *Reste enfin*, dit-il, *l'examen le plus important dans la Doctrine annoncée..... Après avoir prouvé la Doctrine par le miracle, il faut prouver le miracle par la Doctrine..... Or, que faire en pareil cas ? Une seule chose : revenir au raisonnement, & laisser là les miracles. Mieux eût-il valu n'y pas recourir :* c'est-à-dire, qu'on me montre des miracles, & je croirai : qu'on me montre des miracles, & je refuserai encore de croire. Quelle inconséquence, quelle absurdité ! Mais apprenez donc une bonne fois, M. T. C. F. que dans la question des miracles on ne se permet point le sophisme reproché par l'Auteur du livre de l'EDUCATION. Quand une Doctrine est reconnue vraie, divine, fondée sur une révélation cer-

taine, on s'en ſert pour juger des miracles, c'eſt à-dire, pour rejetter les prétendus prodige que des Impoſteurs voudroient oppoſer à cette doctrine. Quand il s'agit d'une Doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du ſein de Dieu, les miracles ſont produits en preuves; c'eſt-à-dire, que celui qui prend la qualité d'Envoyé du Très-Haut, confirme ſa miſſion, ſa prédication par des miracles qui ſont le témoignage même de la Divinité. Ainſi la Doctrine & les miracles ſont des argumens reſpectifs dont on fait uſage, ſelon les divers points de vue où l'on ſe place dans l'étude & dans l'enſeignement de la Religion. Il ne ſe trouve-là, ni abus du raiſonnement, ni ſophiſme ridicule, ni cercle vicieux. C'eſt ce qu'on a démontré cent fois; & il eſt probable que l'Auteur d'Emile n'ignore point ces démonſtrations: mais dans le plan qu'il s'eſt fait d'envelopper de nuages toute Religion révélée, toute opération ſurnaturelle, il nous impute malignement des procédés qui deshonorent la raiſon; il nous repréſente comme des Enthouſiaſtes, qu'un faux zele aveugle au point de trouver deux principes, l'un par l'autre, ſans diverſité d'objets ni de méthode. Où eſt donc, M. T. C. F. la bonne foi philoſophique dont ſe pare cet Ecrivain?

On croiroit qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages humains qui atteſtent la Révélation chrétienne, le même Auteur y défére cependant de la maniere la plus poſitive, la plus ſolemnelle. Il faut, pour vous en convaincre, M. T. C. F. & en même-temps pour vous édifier, mettre ſous vos yeux cet endroit de ſon Ouvrage : *J'avoue que la majeſté de l'Ecriture m'étonne : la ſainteté de l'Evangile parle à mon cœur. Voyez les livres des Philoſophes, avec toute leur pompe, qu'ils ſont petits près celui-là ! Se peut-il qu'un livre à la fois ſi ſublime & ſi ſimple, ſoit l'ouvrage des hommes ? Se peut-il que celui dont il fait l'hiſtoire, ne ſoit qu'un homme, lui-même ? Eſt-ce-là le ton d'un enthouſiaſte ou d'un ambitieux Sectaire ? Quelle douceur ! quelle pureté dans ſes mœurs ! Quelle grace touchante dans ſes inſtructions ! Quelle élévation dans ſes maximes ! Quelle profonde ſageſſe dans ſes diſcours ! Quelle préſence d'eſprit, quelle fineſſe & quelle juſteſſe dans ſes réponſes ! Quel empire ſur ſes paſſions ! Où eſt l homme, où eſt le ſage qui ſçait agir, ſouffrir & mourir ſans foibleſſe, & ſans oſtentation ? .... Oui, ſi la vie & la mort de Socrate ſont d'un Sage, la vie & la mort de Jeſus ſont d'un Dieu. Diroms-nous que l'hiſtoire de l'Evangile eſt inventée à plaiſir ? ..... Ce n'eſt pas ainſi qu'on inven-*

re, & les faits de Socrate, dont perſonne ne doute, ſont moins atteſtés que ceux de Jeſus-Chriſt.... Il ſeroit plus inconcevable que pluſieurs hommes d'accord euſſent fabriqué ce Livre, qu'il ne l'eſt qu'un ſeul en ait fourni le ſujet. Jamais les Auteurs Juifs n'euſſent trouvé ce ton ni cette morale, & l'Evangile a des caracteres de vérité ſi grands, ſi frappans, ſi parfaitement inimitables, que l'Inventeur en ſeroit plus étonnant que le Héros. Il ſeroit difficile, M. T. C. F. de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Evangile. Cependant l'Auteur ne la reconnoit qu'en conſéquence des témoignages humains. Ce ſont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté. Que d'hommes entre Dieu & lui ! Le voilà donc bien évidemment en contradiction avec lui-même : le voilà confondu par ſes propres aveux. Par quel étrange aveuglement a-t-il donc pu ajouter : *Avec tout cela ce même Evangile eſt plein de choſes incroyables, de choſes qui répugnent à la raiſon, & qu'il eſt impoſſible à tout homme ſenſé de concevoir ni d'admettre. Que faire au milieu de toutes ces contradictions ; être toujours modeſte & circonſpect.....reſpecter en ſilence ce qu'on ne ſçauroit ni rejetter ni comprendre, & s'humilier devant le grand Etre qui ſeul ſçait la vérité. Voilà le Scepticiſme inno-*

lontaire où je ſuis reſté. Mais le Scepticiſme, M. T. C. F. peut il donc être involontaire, lorſqu'on refuſe de ſe ſoumettre à la Doctrine d'un Livre qui ne ſçauroit être inventé par les hommes? Lorſque ce Livre porte des Caracteres de vérité ſi grands, ſi frappans, ſi parfaitement inimitables, que l'Inventeur en ſeroit plus étonnant que le Héros? C'eſt bien ici qu'on peut dire que *l'iniquité a menti contre elle-même* (*g*).

Il ſemble, M. T. C. F. que cet Auteur n'a rejetté la Révélation que pour s'en tenir à la Religion naturelle : *Ce que Dieu veut qu'un homme faſſe*, dit-il, *il ne le lui fait pas dire par un autre homme, il le lui dit à lui-même, il l'écrit au fond de ſon cœur.* Quoi donc! Dieu n'a-t-il pas écrit au fond de nos cœurs l'obligation de ſe ſoumettre à lui, dès que nous ſommes ſûrs que c'eſt lui qui a parlé? Or, quelle certitude n'avons-nous pas de ſa divine parole! Les faits de Socrate, dont perſonne ne doute, ſont, de l'aveu même de l'Auteur d'EMILE, moins atteſtés que ceux de Jeſus-Chriſt. La Religion naturelle conduit donc elle-même à la Religion révélée. Mais eſt il bien certain qu'il admette même la Religion naturelle, ou que du moins il

(*g*) Mentita eſt iniquitas ſibi. *Pſal.* 26. *v.* 12.

en reconnoiſſe la néceſſité ? Non, M. T. C. F. *Si je me trompe*, dit-il, c'eſt de bone foi. *Cela me ſuffit, pour que mon erreur même ne me ſoit pas imputée à crime. Quand vous vous tromperiez de même il y auroit peu de mal à cela* ; c'eſt-à-dire, que ſelon lui il ſuffit de ſe perſuader qu'on eſt en poſſeſſion de la vérité ; que cette perſuaſion, fut-elle accompagnée des plus monſtrueuſes erreurs, ne peut jamais être un ſujet de reproche ; qu'on doit toujours regarder comme un homme ſage & religieux celui qui, adoptant les erreurs mêmes de l'Athéiſme, dira qu'il eſt de bonne foi. Or, n'eſt-ce pas-là ouvrir la porte à toutes les ſuperſtitions, à tous les ſyſtêmes fanatiques, à tous les delires de l'eſprit humain ? N'eſt-ce pas permettre qu'il y ait dans le monde autant de Religions, de cultes divins, qu'on y compte d'Habitans ? Ah ! M. T. C. F. ne prenez point le change ſur ce point. La bonne foi n'eſt eſtimable, que quand elle eſt éclairée & docile. Il nous eſt ordonné d'étudier notre Religion, & de croire avec ſimplicité. Nous avons pour garant des promeſſes l'autorité de l'Egliſe : apprenons à la bien connoître, & jettons-nous enſuite dans ſon ſein. Alors nous pourrons compter ſur notre bonne foi, vivre dans la paix, & attendre, ſans trouble, le moment de la lumiere éternelle.

Quelle insigne mauvaise foi n'éclate pas encore dans la maniere dont l'Incrédule, que nous réfutons, fait raisonner le Chrétien & le Catholique! Quels discours pleins d'inepties ne prête-t-il pas à l'un & à l'autre, pour les rendre mépriſables. Il imagine un Dialogue entre un Chrétien qu'il traite d'*Inſpiré*, & l'Incrédule qu'il qualifie de *Raiſonneur*; & voici comme il fait parler le premier: *La raiſon vous apprend que le tout eſt plus grand que ſa partie; mais moi je vous apprends, de la part de Dieu, que c'eſt la partie qui eſt plus grande que le tout*; à quoi l'Incrédule répond; *Et qui êtes-vous pour m'oſer dire que Dieu ſe contredit; & à qui croirai-je par préférence, de lui qui m'apprend par la raiſon des vérités éternelles, ou de vous qui m'annoncez de ſa part une abſurdité?*

Mais de quel front, M. T. C. F. oſe-t-on prêter au Chrétien un pareil langage? Le Dieu de la Raiſon, diſons-nous, eſt auſſi le Dieu de la Révélation. La Raiſon & la Révélation ſont les deux organes par leſquels il lui a plu de ſe faire entendre aux hommes, ſoit pour les inſtruire de la vérité, ſoit pour leur intimer ſes ordres. Si l'un de ces deux organes étoit oppoſé à l'autre, il eſt conſtant que Dieu ſeroit en contradiction avec lui-même. Mais Dieu ſe contredit-il, parce qu'il commande de

croire des vérités incompréhensibles ? Vous dites, ô Impies, que les Dogmes, que nous regardons comme révélés, combattent les vérités éternelles : mais il ne suffit pas de le dire. S'il vous étoit possible de le prouver, il y a long-temps que vous l'auriez fait, & que vous auriez poussé des cris de victoire.

La mauvaise foi de l'Auteur d'EMILE, n'est pas moins révoltante dans le langage qu'il fait tenir à un Catholique prétendu. *Nos Catholiques*, lui fait-il dire, *font grand bruit de l'autorité de l'Eglise ; mais que gagnent-ils à cela ? s'il leur faut un aussi grand appareil de preuves pour établir cette autorité, qu'aux autres sectes pour établir directement leur doctrine. L'Eglise décide que l'Eglise a droit de décider : ne voilà-t-il pas une autorité bien prouvée ?* Qui ne croiroit, M. T. C. F. à entendre cet Imposteur, que l'autorité de l'Eglise n'est prouvée que par ses propres décisions, & qu'elle procede ainsi : *Je décide que je suis infaillible, donc je le suis* : imputation calomnieuse, M. T. C. F. La constitution du Christianisme, l'esprit de l'Evangile, les erreurs mêmes & la foiblesse de l'esprit humain, tendent à démontrer que l'Eglise, établie par Jesus-Christ, est une Eglise infaillible. Nous assurons que, comme ce divin Législateur a toujours enseigné la vé-

rité, son Eglise l'enseigne aussi toujours. Nous prouvons donc l'autorité de l'Eglise, non par l'autorité de l'Eglise, mais par celle de Jesus-Christ : procédé non moins exact que celui qu'on nous reproche est ridicule & insensé.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, M. T. C. F. que l'esprit d'irréligion est un esprit d'indépendance & de révolte. Et comment, en effet, ces hommes audacieux, qui refusent de se soumettre à l'autorité de Dieu même, respecteroient-ils celle des Rois qui sont les images de Dieu, ou celle des Magistrats qui sont les images des Rois ? *Songe*, dit l'Auteur d'EMILE à son Eleve, *qu'elle* (l'espece humaine) *est composée essentiellement de la collection des peuples ; que quand tous les Rois ..... en seroient ôtés, il n'y paroîtroit guere, & que les choses n'en iroient pas plus mal..... Toujours*, dit il plus loin, *la multitude sera sacrifiée au petit nombre, & l'intérêt public à l'intérêt particulier : toujours ces noms spécieux de justice & de subordination serviront d'instrumens à la violence, & d'armes à l'iniquité. D'où il suit*, continue-t il, *que les Ordres distingués, qui se prétendent utiles aux autres, ne sont en effet utiles qu'à eux-mêmes aux dépens des autres. Par où juger de la considération qui leur est due selon la justice & la raison?* Ainsi donc, M. T. C. F. l'impieté ose critiquer

tiquer les intentions de celui *par qui regnent les Rois* (*h*) : ainsi elle se plaît à empoisonner les sources de la félicité publique, en soufflant des maximes qui ne tendent qu'à produire l'anarchie, & tous les malheurs qui en sont la suite. Mais que vous dit la Religion? *Craignez Dieu ; respectez le Roi... (i) que tout homme soit soumis aux Puissances supérieures : car il n'y a point de Puissance qui ne vienne de Dieu ; & c'est lui qui a établi toutes celles qui sont dans le monde. Quiconque résiste donc aux puissances, résiste à l'ordre de Dieu ; & ceux qui y résistent attirent la condamnation sur eux-mêmes* (*k*).

Oui, M. T. C. F. dans tout ce qui est de l'ordre civil, vous devez obéir au Prince, & à ceux qui exercent son autorité, comme à Dieu même. Les seuls intérêts de l'Être suprême peuvent mettre des bornes à votre soumission ; & si on vouloit vous

(*h*) Per me Reges regnant, *Prov. c. 8. v. 15.*

(*i*) Deum timete : Regem honorificate. *1. Petr. c. 2. v. 17.*

(*k*) Omnis anima potestatibus sublimioribus subdita sit : non est enim potestas nisi à Deo : quæ autem sunt, à Deo ordinatæ sunt. Itaque, qui resistit potestati, Dei ordinationi resistit. Qui autem resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt. *Rom. c. 13, v. 1. 2.*

punir de votre fidélité à ſes ordres, vous devriez encore ſouffrir avec patience & ſans murmure. Les Néron, les Domitien eux-mêmes, qui aimerent mieux être les fléaux de la terre, que les peres de leurs peuples, n'étoient comptables qu'à Dieu de l'abus de leur puiſſance. *Les Chrétiens*, dit ſaint Auguſtin, *leur obéiſſoient dans le temps à cauſe du Dieu de l'Eternité* (*l*).

Nous ne vous avons expoſé, M. T. C. F. qu'une partie des impiétés contenues dans ce Traité de l'ÉDUCATION : Ouvrage également digne des Anathemes de l'Égliſe, & de la ſévérité des Loix : & que faut-il de plus pour vous en inſpirer une juſte horreur ? Malheur à vous, malheur à la Société, ſi vos enfans étoient élevés d'après les principes de l'Auteur d'ÉMILE. Comme il n'y a que la Religion qui nous ait appris à connoître l'homme, ſa grandeur, ſa miſere, ſa deſtinée future, il n'appartient auſſi qu'à elle ſeule de former ſa raiſon, de perfectionner ſes mœurs, de lui procurer un bonheur ſolide dans cette vie & dans l'autre. Nous ſçavons, M. T. C. F. combien une éducation vraiment chrétienne eſt délicate & laborieuſe : que de lumieres & de prudence n'exige t-elle pas ! Quel admira-

(*l*) Subditi erant propter Dominum æternum etiam Domino temporali. *Aug. Enarrat. in Pſal.* 124.

ble mêlange de douceur & de fermeté ! quelle ſagacité pour ſe proportionner à la différence des conditions, des âges, des tempéramens & des caracteres, ſans s'écarter jamais en rien des regles du devoir ! quel zele & quelle patience pour faire fructifier dans de jeunes cœurs le germe précieux de l'innocence, pour en déraciner, autant qu'il eſt poſſible, ces penchans vicieux qui ſont les triſtes effets de notre corruption héréditaire ; en un mot, pour leur apprendre, ſuivant la Morale de ſaint Paul, *à vivre en ce monde avec tempérance, ſelon la juſtice, & avec piété, en attendant la béatitude que nous eſpérons* (*m*). Nous diſons donc à tous ceux qui ſont chargés du ſoin également pénible & honorable, d'élever la jeuneſſe : Plantez & arroſez dans la ferme eſpérance que le Seigneur, ſecondant votre travail, donnera l'accroiſſement ; *inſiſtez à temps & à contre-temps*, ſelon le conſeil du même Apôtre, *uſez de réprimande, d'exhortation, de paroles ſévéres, ſans perdre patience, & ſans ceſſer d'inſtruire* (*n*) ; ſur-tout joignez l'exemple à

(*m*) Erudiens nos, ut abnegantes impietatem & ſæculária deſideria, ſobriè & juſtè & piè vivamus in hoc ſæculo, expectantes beatam ſpem. *Tit. c. 2. v. 12, 13.*

(*n*) Inſta opportunè, importunè ; argue, ob-

l'instruction : l'instruction sans l'exemple est un opprobre pour celui qui la donne, & un sujet de scandale pour celui qui la reçoit. Que le pieux & charitable Tobie soit votre modele ; *recommandez avec soin à vos enfans, de faire des œuvres de justice ; & des aumônes, de se souvenir de Dieu, & de le bénir en tout temps dans la vérité, & de toutes leurs forces* (*o*) ; & votre postérité, comme celle de ce saint Patriarche, *sera aimée de Dieu & des hommes* (*p*).

Mais en quel temps de l'éducation doit-elle commencer ? Dès les premiers rayons de l'intelligence : & ces rayons sont quelquefois prématurés. *Formez l'enfant à l'entrée de sa voie*, dit le Sage ; *dans sa vieillesse même il ne s'en écartera point* (*q*). Tel est en effet le cours ordinaire de la vie humaine :

secra, increpa in omni patientiâ & doctrinâ. 2. *Timoth. c. 4. v. 1. 2.*

(*o*) Filiis vestris mandare ut faciant justicias & eleemosinas, ut sint memores Dei, & benedicant eum in omni tempore, in veritate & in totâ virtute suâ. *Tob. c. 14. v. 11.*

(*p*) Omnis autem cognatio ejus, & omnis generatio ejus in bonâ vitâ & in sanctâ conversatione permansit, ita ut accepti essent tam Deo, quam hominibus & cunctis habitatoribus in terrâ. *Ibid. v. 17.*

(*q*) Adolescens juxta viam suam, etiam cùm senuerit non recedet ab eâ. *Prov. c. 22. v. 6.*

au milieu du delire des passions, & dans le sein du libertinage, les principes d'une éducation chrétienne sont une lumiere qui se ranime par intervalles pour découvrir au pécheur toute l'horreur de l'abyme où il est plongé, & lui en montrer les issues. Combien, encore une fois, qui, après les écarts d'une jeunesse licencieuse, sont rentrés, par l'impression de cette lumiere, dans les routes de la sagesse, & ont honoré, par des vertus tardives, mais sinceres, l'humanité, la Patrie & la Religion !

Il nous reste en finissant, M. T. C. F. à vous conjurer, par les entrailles de la miséricorde de Dieu, de vous attacher inviolablement à cette Religion sainte, dans laquelle vous avez eu le bonheur d'être élevés ; de vous soutenir contre le débordement d'une Philosophie insensée, qui ne se propose rien de moins que d'envahir l'héritage de Jesus Christ, de rendre ses promesses vaines, & de le mettre au rang de ces Fondateurs de Religion, dont la doctrine frivole ou pernicieuse a prouvé l'imposture. La Foi n'est méprisée, abandonnée, insultée, que par ceux qui ne la connoissent pas, ou dont elle gêne les désordres. Mais les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contr'elle. L'Eglise Chrétienne & Catholique est le commencement de l'Empire éternel de Jesus-Christ. *Rien*

de plus fort qu'elle, s'écrie S. Jean Damascene ; *c'eſt un rocher que les flots ne renverſent point ; c'eſt une montagne que rien ne peut détruire* (r).

A CES CAUSES, vu le Livre qui a pour titre : ÉMILE, *ou de l'Education, par J. J. Rouſſeau, Citoyen de Geneve. A Amſterdam, chez Jean Néaulme, Libraire. 1762.* Après avoir pris l'avis de pluſieurs perſonnes diſtinguées par leur piété & par leur ſçavoir, le ſaint nom de Dieu invoqué, Nous condamnons ledit Livre, comme contenant une doctrine abominable, propre à renverſer la Loi naturelle, & à détruire les fondemens de la Religion Chrétienne ; établiſſant des maximes contraires à la Morale Evangelique, tendant à troubler la paix des Etats, à révolter les Sujets contre l'autorité de leur Souverain : comme contenant un très-grand nombre de propoſitions reſpectivement fauſſes, ſcandaleuſes, pleines de haine contre l'Egliſe & ſes Miniſtres, dérogeantes au reſpect dû à l'Ecriture Sainte, & à la Tradition de l'Egliſe, erronnées, impies, blaſphématoires & hérétiques. En conſéquence Nous dé-

(r) Nihil Eccleſia valentius, rupe fortior eſt . . . ſemper viget, cur eam ſcriptura montem appellavit ? Utique quia everti non poteſt. *Damaſc. Tom.* 2. *p.* 462, 463.

fendons très-expreſſément à toutes perſonnes de notre Dioceſe de lire ou retenir ledit Livre, ſous les peines de droit. Et ſera notre préſent Mandement lu au Prône des Meſſes Paroiſſiales des Egliſes de la Ville, Fauxbourgs & Dioceſe de Paris, publié & affiché par-tout où beſoin ſera. DONNÉ à Paris, en notre Palais Archiépiſcopal, le vingtieme jour d'Août mil ſept cent ſoixante deux.

Signé, CHRISTOPHE, Archev. de Paris.

PAR MONSEIGNEUR,

DE LA TOUCHE.

A PARIS,

Chez C. F. SIMON, Imprimeur de la Reine & de Monſeigneur l'Archevêque, rue des Mathurins.

M. DCC. LXII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

JEAN-

J. JACQUES ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENEVE.

A

CHRISTOPHE DE BEAUMONT,

ARCHEVESQUE DE PARIS.

POURQUOI faut-il, Monseigneur, que j'aie quelque chose à vous dire ? Quelle langue commune pouvons-nous parler, comment pouvons-nous nous entendre, & qu'y a-t-il entre vous & moi ?

Cependant, il faut vous répondre ; c'est vous-même qui m'y forcez. Si vous n'eussiez attaqué que mon Livre, je vous aurois laissé dire : mais vous attaquez aussi ma personne ; &, plus vous avez d'autorité parmi les hommes, moins il m'est permis de me taire, quand vous voulez me déshonorer.

Je ne puis m'empêcher, en commençant cette Lettre, de réfléchir sur les bizarreries de ma destinée. Elle en a qui n'ont été que pour moi.

J'étois né avec quelque talent ; le public l'a Jugé ainſi. Cependant j'ai paſſé ma jeuneſſe dans une heureuſe obſcurité, dont je ne cherchois point à ſortir. Si je l'avois cherché, cela même eût été une bizarrerie que durant tout le feu du premier âge je n'euſſe pu réuſſir, & que j'euſſe trop réuſſi dans la ſuite, quand ce feu commençoit à paſſer. J'approchois de ma quarantieme année, & j'avois, au lieu d'une fortune que j'ai toujours mépriſée, & d'un nom qu'on m'a fait payer ſi cher, le repos & des amis ; les deux ſeuls biens dont mon cœur ſoit avide. Une miſérable queſtion d'Academie m'agitant l'eſprit malgré moi, me jetta dans un métier pour lequel je n'étois point fait ; un ſuccès inattendu m'y montra des attraits qui me ſéduiſirent. Des foules d'adverſaires m'attaquérent ſans m'entendre, avec une étourderie qui me donna de l'humeur, & avec un orgueil qui m'en inſpira peut-être. Je me défendis, &, de diſpute en diſpute, je me ſentis engagé dans la carriere, preſque ſans y avoir penſé. Je me trouvai devenu, pour ainſi dire, Auteur à l'âge où l'on ceſſe de l'être, & homme de Lettres par mon mépris même pour cet état. Dès là je fus dans le public quelque choſe ; mais auſſi le repos & les amis diſparurent. Quels maux ne ſouffris-je point avant de prendre une aſſiette plus fixe, & des attachemens plus heureux? Il fallut

dévorer mes peines ; il fallut qu'un peu de réputation me tint lieu de tout. Si c'eſt un dédommagement pour ceux qui ſont toujours loin d'eux-mêmes, ce n'en fut jamais un pour moi.

Si j'euſſe un moment compté ſur un bien ſi frivole, que j'aurois été promptement déſabuſé ! Quelle inconſtance perpétuelle n'ai-je pas éprouvé dans les jugemens du public ſur mon compte ! J'étois trop loin de lui ; ne me jugeant que ſur le caprice ou l'intérêt de ceux qui le ménent ; à peine deux jours de ſuite avoit-il pour moi les mêmes yeux. Tantôt j'étois un homme noir, & tantôt un ange de lumiére. Je me ſuis vu dans la même année vanté, fêté, recherché, même à la Cour ; puis inſulté, menacé, déteſté, maudit : les ſoirs on m'attendoit pour m'aſſaſſiner dans les rues ; les matins on m'annonçoit une lettre de cachet. Le bien & le mal couloient à peu près de la même ſource : le tout me venoit pour des chanſons.

J'ai écrit ſur divers ſujets, mais toujours dans les mêmes principes : toujours la même morale, la même croyance, les mêmes maximes, &, ſi l'on veut, les mêmes opinions. Cependant on a porté des jugemens oppoſés de mes livres, ou plutôt, de l'Auteur de mes livres ; parce qu'on m'a jugé ſur les matieres que j'ai traitées, bien plus que ſur mes ſentimens. Après mon premier diſ-

cours, j'étois un homme à paradoxes, qui se faisoit un jeu de prouver ce qu'il ne pensoit pas. Après ma lettre sur la Musique Françoise, j'étois l'ennemi déclaré de la Nation ; il s'en falloit peu qu'on ne m'y traitât en conspirateur ; on eût dit que le sort de la Monarchie étoit attaché à la gloire de l'Opera : après mon discours sur l'inégalité, j'étois Athée & Misanthrope : après la lettre à M. d'Alembert, j'étois le défenseur de la Morale Chrétienne : après l'Héloïse, j'étois tendre & doucereux : maintenant je suis un impie ; bientôt peut-être serai-je un dévot.

Ainsi va flottant le sot public sur mon compte, sçachant aussi peu pourquoi il m'abhorre, que pourquoi il m'aimoit auparavant. Pour moi, je suis toujours demeuré le même ; plus ardent qu'éclairé dans mes recherches, mais sincere en tout, même contre moi ; simple & bon, mais sensible & foible, faisant souvent le mal & toujours aimant le bien ; lié par l'amitié ; jamais par les choses, & tenant plus à mes sentimens qu'à mes intérêts ; n'exigeant rien des hommes, & n'en voulant point dépendre, ne cédant pas plus à leurs préjugés qu'à leurs volontés, & gardant la mienne aussi libre que ma raison : craignant Dieu sans peur de l'Enfer ; raisonnant sur la Religion sans libertinage : n'aimant ni l'impiété, ni le fanatisme ; mais haïssant les intolérans encore

plus que les esprits forts ; ne voulant cacher mes façons de penser à personne, sans fard, sans artifice en toute chose, disant mes fautes à mes amis, mes sentimens à tout le monde, au public ses vérités sans flatterie & sans fiel, & me souciant tout aussi peu de le fâcher que de lui plaire. Voilà mes crimes, & voilà mes vertus.

Enfin lassé d'une vapeur enivrante qui enfle sans rassasier, excédé du tracas des oisifs surchargés de leur temps & prodigues du mien, soupirant après un repos si cher à mon cœur, & si nécessaire à mes maux, j'avois posé la plume avec joie. Content de ne l'avoir prise que pour le bien de mes semblables, je ne leur demandois pour prix de mon zele, que de me laisser mourir en paix dans ma retraite, & de ne m'y point faire de mal. J'avois tort, des Huissiers sont venus me l'apprendre, & c'est à cette époque, où j'espérois qu'alloient finir les ennuis de ma vie, qu'ont commencé mes plus grands malheurs. Il y a déjà dans tout cela quelques singularités; ce n'est rien encore. Je vous demande pardon, Monseigneur, d'abuser de votre patience; mais avant d'entrer dans les discussions que je dois avoir avec vous, il faut parler de ma situation présente, & des causes qui m'y ont réduit.

Un Genevois fait imprimer un Livre en Hollande, & par Arrêt du Parlement de Paris, ce Livre est brûlé sans respect pour le

Souverain dont il porte le privilege. Un Proteſtant propoſe en pays proteſtant des objections contre l'Egliſe Romaine, & il eſt décrété par le Parlement de Paris. Un Républicain fait dans une République des objections contre l'Etat monarchique, & il eſt décrété par le Parlement de Paris. Il faut que le Parlement de Paris ait d'étranges idées de ſon empire, & qu'il ſe croie le légitime juge du genre humain.

Ce même Parlement, toujours ſi ſoigneux pour les François de l'ordre des procédures, les néglige toutes dès qu'il s'agit d'un pauvre Etranger. Sans ſçavoir ſi cet Etranger eſt bien l'Auteur du Livre qui porte ſon nom, s'il le reconnoit pour ſien, ſi c'eſt lui qui l'a fait imprimer; ſans égard pour ſon triſte état, ſans pitié pour les maux qu'il ſouffre, on commence par le décréter de priſe de corps; on l'eût arraché de ſon lit pour le traîner dans les mêmes priſons où pourriſſent les ſcélérats; on l'eût brûlé peut-être même ſans l'entendre; car qui ſçait ſi l'on eût pourſuivi plus régulièrement des procédures ſi violemment commencées, & dont on trouveroit à peine un autre exemple, même en pays d'Inquiſition? Ainſi c'eſt pour moi ſeul qu'un Tribunal ſi ſage oublie ſa ſageſſe; c'eſt contre moi ſeul, qui croyois y être aimé, que ce peuple, qui vante ſa douceur, s'arme de la plus étrange barbarie; c'eſt ainſi qu'il juſtifie la préférence que

je lui ai donnée sur tant d'asyles que je pouvois choisir au même prix. Je ne sçais comment cela s'accorde avec le droit des gens ; mais je sçais bien qu'avec de pareilles procédures, la liberté de tout homme, & peut-être sa vie, est à la merci du premier Imprimeur.

Le Citoyen de Geneve ne doit rien à des Magistrats injustes & incompétens, qui, sur un réquisitoire calomnieux, ne le citent pas, mais le décrétent. N'étant point sommé de comparoitre, il n'y est point obligé. L'on n'emploie contre lui que la force, & il s'y soustrait. Il secoue la poudre de ses souliers, & sort de cette terre hospitaliere où l'on s'empresse d'opprimer le foible, & où l'on donne des fers à l'Etranger avant de l'entendre, avant de sçavoir si l'Acte dont on l'accuse est punissable, avant de sçavoir s'il l'a commis.

Il abandonne en soupirant sa chere solitude. Il n'a qu'un seul bien, mais précieux, des amis ; il les fuit. Dans sa foiblesse il suporte un long voyage ; il arrive & croit respirer dans une terre de liberté ; il s'approche de sa Patrie, de cette Patrie dont il s'est tant vanté, qu'il a chérie & honorée : l'espoir d'y être accueilli le console de ses disgraces..... Que vais-je dire ? Mon cœur se serre, ma main tremble, la plume en tombe ; il faut se taire, & ne pas imiter le crime de Cham. Que ne puis-

je dévorer en secret la plus amere de mes douleurs,

Et pourquoi tout cela ? Je ne dis pas, sur quelle raison ? mais, sur quel prétexte ? On ose m'accuser d'impiété, sans songer que le Livre où l'on la cherche est entre les mains de tout le monde. Que ne donneroit-on point pour pouvoir supprimer cette piece justificative, & dire qu'elle contient tout ce qu'on a feint d'y trouver ? Mais elle restera, quoi qu'on fasse, & en y cherchant les crimes reprochés à l'Auteur, la postérité n'y verra dans ses erreurs mêmes que les torts d'un ami de la vertu.

J'éviterai de parler de mes contemporains ; je ne veux nuire à personne. Mais l'Athée Spinosa enseignoit paisiblement sa doctrine ; il faisoit sans obstacle imprimer ses Livres ; on les débitoit publiquement ; il vint en France, & il y fut bien reçu ; tous les Etats lui étoient ouverts, par-tout il trouvoit protection ou du moins sûreté ; les Princes lui rendoient des honneurs, lui offroient des chaires ; il vécut & mourut tranquille, & même considéré. Aujourd'hui, dans le siecle tant célébré de la Philosophie, de la raison, de l'humanité ; pour avoir proposé avec circonspection, même avec respect, & pour l'amour du genre humain, quelques doutes fondés sur la gloire même de l'Etre suprême, le défenseur de la cause de Dieu, flétri, proscrit, pour-

ſuivi d'Etat en Etat, d'aſyle en aſyle, ſans égard pour ſon indigence, ſans pitié pour ſes infirmités, avec un acharnement que n'éprouva jamais aucun malfaiteur, & qui ſeroit barbare, même contre un homme en ſanté, ſe voit interdire le feu & l'eau dans l'Europe preſque entiere ; on le chaſſe du milieu des bois : il faut toute la fermeté d'un protecteur illuſtre, & toute la bonté d'un Prince éclairé pour le laiſſer en paix au ſein des montagnes. Il eût paſſé le reſte de ſes malheureux jours dans les fers, il eût péri peut-être dans les ſupplices, ſi, durant le premier vertige qui gagnoit les Gouvernemens, il ſe fût trouvé à la merci de ceux qui l'ont perſécuté.

Echappé aux Bourreaux, il tombe dans les mains des Prêtres ; ce n'eſt pas-là ce que je donne pour étonnant : mais un homme vertueux qui a l'ame auſſi noble que la naiſſance ; un illuſtre Archevêque qui devroit réprimer leur lâcheté, l'autoriſe ; il n'a pas honte, lui qui devroit plaindre les opprimés, d'en accabler un dans le fort de ſes diſgraces : il lance, lui Prélat catholique, un Mandement contre un Auteur proteſtant ; il monte ſur ſon Tribunal pour examiner comme Juge la doctrine particuliere d'un Hérétique ; &, quoiqu'il damne indiſtinctement quiconque n'eſt pas de ſon Egliſe, ſans permettre à l'accuſé d'errer à ſa mode, il lui preſcrit en quelque ſorte la route par

laquelle il doit aller en Enfer. Auſſi-tôt le reſte de ſon Clergé s'empreſſe, s'évertue, s'acharne autour d'un ennemi qu'il croit terraſſé. Petits & grands, tout s'en mêle ; le dernier Cuiſtre vient trancher du capable ; il n'y a pas un ſot en petit collet, pas un chétif habitué de Paroiſſe, qui, bravant à plaiſir celui contre qui ſont réunis leur Sénat & leur Evêque, ne veuille avoir la gloire de lui porter le dernier coup de pied.

Tout cela, Monſeigneur, forme un concours dont je ſuis le ſeul exemple, & ce n'eſt pas tout.... Voici peut-être une des ſituations les plus difficiles de ma vie ; une de celles où la vengeance & l'amour propre ſont les plus aiſés à ſatisfaire, & permettent le moins à l'homme juſte d'être modéré. Dix lignes ſeulement, & je couvre mes perſécuteurs d'un ridicule ineffaçable. Que le Public ne peut-il ſçavoir deux anecdotes, ſans que je les diſe ! Que ne connoit-il ceux qui ont médité ma ruine, & ce qu'ils ont fait pour l'exécuter ! Par quels mépriſables inſectes, par quels ténébreux moyens il verroit s'émouvoir les Puiſſances ! Quels levains il verroit s'échauffer par leur pourriture, & mettre le Parlement en fermentation ! Par quelle riſible cauſe il verroit les Etats de l'Europe ſe liguer contre le fils d'un Horloger ! Que je jouirois avec plaiſir de ſa ſurpriſe, ſi je pouvois n'en être pas l'inſtrument !

Jusqu'ici ma plume hardie à dire la vérité, mais pure de toute satyre, n'a jamais compromis personne, elle a toujours respecté l'honneur des autres, même en défendant le mien. Irois-je, en la quittant, la souiller de médisance, & la teindre des noirceurs de mes ennemis ? Non : laissons-leur l'avantage de porter leurs coups dans les ténebres. Pour moi, je ne veux me défendre qu'ouvertement, & même je ne veux que me défendre. Il suffit pour cela de ce qui est sçu du Public, ou de ce qui peut l'être sans que personne n'en soit offensé.

Une chose étonnante de cette espece, & que je puis dire, est de voir l'intrépide Christophe de Beaumont, qui ne sçait plier sous aucune Puissance, ni faire aucune paix avec les Jansénistes, devenir, sans le sçavoir, leur satellite & l'instrument de leur animosité ; de voir leur ennemi le plus irréconciliable sévir contre moi pour avoir refusé d'embrasser leur parti, pour n'avoir point voulu prendre la plume contre les Jésuites que je n'aime pas, mais dont je n'ai point à me plaindre, & que je vois opprimés. Daignez, Monseigneur, jetter les yeux sur le sixieme Tome de la nouvelle Héloïse, premiere édition ; vous trouverez dans la note de la page 138 (*) la véritable four-

(*) Page 282 de la nouvelle Edition, faisant le Tome VI. des Œuvres ; note du Libraire.

ce de tous mes malheurs. J'ai prédit dans cette note (car je me mêle auſſi quelquefois de prédire) qu'auſſi tôt que les Janſéniſtes ſeroient les maîtres, ils ſeroient plus intolérans & plus durs que leurs ennemis. Je ne ſçavois pas alors que ma propre hiſtoire vérifieroit ſi bien ma prédiction. Le fil de cette trame ne ſeroit pas difficile à ſuivre à qui ſçauroit comment mon Livre a été déféré. Je n'en puis dire davantage ſans en trop dire ; mais je pouvois au moins vous apprendre par quels gens vous avez été conduit ſans vous en douter.

Croira-t-on que, quand mon Livre n'eût point été déféré au Parlement, vous ne l'euſſiez pas moins attaqué ? D'autres pourront le croire ou le dire ; mais vous, dont la conſcience ne ſçait point ſouffrir le menſonge, vous ne le direz pas. Mon diſcours ſur l'inégalité a couru votre Dioceſe, & vous n'avez point donné de Mandement. Ma lettre à M. d'Alembert a couru votre Dioceſe, & vous n'avez point donné de Mandement. La nouvelle Héloïſe a couru votre Dioceſe, & vous n'avez point donné de Mandement. Cependant tous ces Livres, que vous avez lus, puiſque vous les jugez, reſpirent les mêmes maximes ; les mêmes manieres de penſer n'y ſont pas plus déguiſées. Si le ſujet ne les a pas rendus ſuſceptibles du même développement, elles gagne en force ce qu'elles perdent en éten-

que, & l'on y voit la profeſſion de foi de l'Auteur, exprimée avec moins de réſerve que celle du Vicaire Savoyard. Pourquoi donc n'avez vous rien dit alors ? Monſeigneur, votre troupeau vous étoit-il moins cher ? Me liſoit-il moins ? Goûtoit-il moins mes Livres ? Etoit-il moins expoſé à l'erreur ? Non, mais il n'y avoit point alors de Jéſuites à proſcrire ; des traîtres ne m'avoient point encore enlacé dans leurs piéges, la note fatale n'étoit point connue, & quand elle le fut, le public avoit déjà donné ſon ſuffrage au Livre ; il étoit trop tard pour faire du bruit. On aima mieux différer ; on attendit l'occaſion, on l'épia, on la ſaiſit, on s'en prévalut avec la fureur ordinaire aux dévots ; on ne parloit que de chaînes & de bûchers ; mon Livre étoit le tocſin de l'Anarchie, & la trompette de l'Athéïſme : l'Auteur étoit un monſtre à étouffer ; on s'étonnoit qu'on l'eût ſi long-tems laiſſé vivre. Dans cette rage univerſelle, vous eûtes honte de garder le ſilence : vous aimâtes mieux faire un acte de cruauté que d'être accuſé de manquer de zele, & ſervir vos ennemis, que d'eſſuyer leurs reproches. Voilà, Monſeigneur, convenez-en, le vrai motif de votre Mandement, & voilà, ce me ſemble, un concours de faits aſſez ſiguliers pour donner à mon ſort le nom de bizarre.

Il y a long-tems qu'on a ſubſtitué des

bienſéances d'état à la Juſtice. Je ſçai qu'il eſt des circonſtances malheureuſes qui forcent un homme public à ſévir malgré lui contre un bon Citoyen. Qui veut être modéré parmi des furieux s'expoſe à leur furie, & je comprends que dans un déchainement pareil à celui dont je ſuis la victime, il faut hurler avec les Loups, ou riſquer d'être dévoré. Je ne me plains donc pas que vous ayez donné un Mandement contre mon Livre, mais je me plains que vous l'ayez donné contre ma perſonne, avec auſſi peu d'honnêteté que de vérité ; je me plains qu'autoriſant par votre propre langage celui que vous me reprochez d'avoir mis dans la bouche de l'inſpiré, vous m'accabliez d'injures qui, ſans nuire à ma cauſe, attaquent mon honneur, ou plutôt le vôtre; je me plains que de gaieté de cœur, ſans raiſon, ſans néceſſité, ſans reſpect, au moins pour mes malheurs, vous m'outragiez d'un ton ſi peu digne de votre caractere. Et que vous avois-je donc fait, moi qui parlois toujours de vous avec tant d'eſtime ; moi qui tant de fois admirai votre inébranlable fermeté, en déplorant, il eſt vrai, l'uſage que vos préjugés vous en faiſoient faire ; moi qui toujours honorai vos mœurs, qui toujours reſpectai vos vertus, & qui les reſpecte encore aujourd'hui que vous m'avez déchiré?

C'eſt ainſi qu'on ſe tire d'affaire quand on veut quereller, & qu'on a tort. Ne pou-

vant réſoudre mes objections, vous m'en avez fait des crimes : vous avez cru m'avilir en me maltraitant, & vous vous êtes trompé ; ſans affoiblir mes raiſons, vous avez intéreſſé les cœurs généreux à mes diſgraces ; vous avez fait croire aux gens ſenſés qu'on pouvoit ne pas bien juger du livre, quand on jugeoit ſi mal de l'Auteur.

Monſeigneur, vous n'avez été pour moi ni humain ni généreux ; & non-ſeulement vous pouviez l'être ſans m'épargner aucunes des choſes que vous avez dites contre mon ouvrage, mais elles n'en auroient fait que mieux leur effet. J'avoue auſſi que je n'avois pas droit d'exiger de vous ces vertus, ni lieu de les attendre d'un homme d'Egliſe. Voyons ſi vous avez été du moins équitable & juſte ; car c'eſt un devoir étroit impoſé à tous les hommes, & les ſaints mêmes n'en ſont pas diſpenſés.

Vous avez deux objets dans votre Mandement ; l'un, de cenſurer mon Livre ; l'autre, de décrier ma perſonne. Je croirai vous avoir bien répondu, ſi je prouve que, par-tout où vous m'avez réfuté, vous avez mal raiſonné, & que par-tout où vous m'avez inſulté, vous m'avez calomnié. Mais quand on ne marche que la preuve à la main, quand on eſt forcé par l'importance du ſujet, & par la qualité de l'adverſaire, à prendre une marche peſante, & à ſuivre pied-à-pied toutes ſes cenſures, pour cha-

que mot il faut des pages ; & tandis qu'une courte satyre amuse, une longue défense ennuie. Cependant il faut que je me défende, ou que je reste chargé par vous des plus fausses imputations. Je me défendrai donc, mais je défendrai mon honneur plutôt que mon Livre. Ce n'est point la profession de foi du Vicaire Savoyard que j'examine, c'est le Mandement de l'Archevêque de Paris, & ce n'est que le mal qu'il dit de l'Editeur, qui me force à parler de l'ouvrage. Je me rendrai ce que je me dois, parce que je le dois ; mais sans ignorer que c'est une position bien triste que d'avoir à se plaindre d'un homme plus puissant que soi, & que c'est une bien fade lecture que la justification d'un innocent.

Le principe fondamental de toute morale, sur lequel j'ai raisonné dans tous mes Ecrits, & que j'ai développé dans ce dernier avec toute la clarté dont j'étois capable, est que l'homme est un être naturellement bon, aimant la justice & l'ordre ; qu'il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain, & que les premiers mouvemens de la nature sont toujours droits. J'ai fait voir que l'unique passion qui nait avec l'homme, sçavoir l'amour-propre, est une passion indifférente en elle-même au bien & au mal ; qu'elle ne devient bonne ou mauvaise que par accident, & selon les circonstances dans lesquelles elle se développe.

J'ai

J'ai montré que tous les vices qu'on impute au cœur humain ne lui ſont point naturels ; j'ai dit la maniere dont ils naiſſent ; j'en ai pour ainſi dire ſuivi la généalogie, & j'ai fait voir comment, par l'altération ſucceſſive de leur bonté originelle, les hommes deviennent enfin ce qu'ils ſont.

J'ai encore expliqué ce que j'entendois par cette bonté originelle, qui ne ſemble pas ſe déduire de l'indifférence au bien & au mal, naturelle à l'amour de ſoi. L'homme n'eſt pas un être ſimple ; il eſt compoſé de deux ſubſtances. Si tout le monde ne convient pas de cela, nous en convenons vous & moi, & j'ai tâché de le prouver aux autres. Cela prouvé, l'amour de ſoi n'eſt plus une paſſion ſimple, mais elle a deux principes ; ſçavoir l'être intelligent, & l'être ſenſitif, dont le bien être n'eſt pas le même. L'appétit des ſens tend à celui du corps, & l'amour de l'ordre à celui de l'âme. Ce dernier amour développé & rendu actif, porte le nom de conſcience ; mais la conſcience ne ſe développe & n'agit qu'avec les lumieres de l'homme. Ce n'eſt que par ces lumieres qu'il parvient à connoître l'ordre, & ce n'eſt que quand il le connoît que ſa conſcience le porte à l'aimer. La conſcience eſt donc nulle dans l'homme qui n'a rien comparé, & qui n'a point vu ſes rapports. Dans cet état l'homme ne connoît que lui ; il ne voit ſon bien-être

opposé ni conforme à celui de personne, il ne hait ni n'aime rien ; borné au seul instinct physique, il est nul, il est bête ; c'est ce que j'ai fait voir dans mon discours sur l'inégalité.

Quand, par un développement dont j'ai montré le progrès, les hommes commencent à jetter les yeux sur leurs semblables, ils commencent aussi à voir leurs rapports & les rapports des choses ; à prendre des idées de convenance, de justice & d'ordre, le beau moral commence à leur devenir sensible, & la conscience agit. Alors ils ont des vertus, & s'ils ont aussi des vices, c'est parce que leurs intérêts se croisent, & que leur ambition s'éveille à mesure que leurs lumieres s'étendent. Mais tant qu'il y a moins d'opposition d'intérêts que de concours de lumieres, les hommes sont essentiellement bons. Voilà le second état.

Quand enfin tous les intérêts particuliers agités s'entrechoquent, quand l'amour de soi, mis en fermentation, devient amour propre, que l'opinion, rendant l'univers entier nécessaire à chaque homme, les rend tous ennemis nés les uns des autres, & fait que nul ne trouve son bien que dans le mal d'autrui : alors la conscience, plus foible que les passions exaltées, est étouffée par elles, & ne reste plus dans la bouche des hommes qu'un mot fait pour se tromper mutuellement. Chacun feint alors de vou-

loir sacrifier ses intérêts à ceux du public, & tous mentent. Nul ne veut le bien public, que quand il s'accorde avec le sien ; aussi cet accord est-il l'objet du vrai politique qui cherche à rendre les peuples heureux & bons. Mais c'est ici que je commence à parler une langue étrangere, aussi peu connue des Lecteurs que de vous.

Voilà, Monseigneur, le troisieme & dernier terme au delà duquel rien ne reste à faire, & voilà comment l'homme étant bon, les hommes deviennent méchans. C'est à chercher comment il faudroit s'y prendre pour les empêcher de devenir tels, que j'ai consacré mon Livre. Je n'ai pas affirmé que dans l'ordre actuel la chose fût absolument possible, mais j'ai bien affirmé & j'affirme encore qu'il n'y a, pour en venir à bout, d'autres moyens que ceux que j'ai proposés.

Là-dessus vous dites que mon plan d'éducation (1) *loin de s'accorder avec le Christianisme, n'est pas même propre à faire des Citoyens ni des hommes* ; & votre unique preuve est de m'opposer le péché originel. Monseigneur, il n'y a d'autre moyen de se délivrer du péché originel & de ses effets, que le baptême. D'où il suivroit, selon vous, qu'il n'y auroit jamais eu de Citoyens

(1) *Mandement* in-quarto page 5. in-douze, page six.

ni d'hommes que des Chrétiens. Ou, niez cette conséquence, ou convenez que vous avez trop prouvé.

Vous tirez vos preuves de si haut, que vous me forcez d'aller aussi chercher loin mes réponses. D'abord il s'en faut bien, selon moi, que cette doctrine du péché originel, sujette à des difficultés si terribles, ne soit contenue dans l'Ecriture, ni si clairement, ni si durement qu'il a plu au Rhéteur Augustin & à nos Théologiens de la bâtir ; & le moyen de concevoir que Dieu crée tant d'ames innocentes & pures, tout exprès pour les joindre à des corps coupables pour leur y faire contracter la corruption morale, & pour les condamner toutes à l'enfer, sans autre crime que cette union qui est son ouvrage. Je ne dirai pas si (comme vous vous en vantez) vous éclaircissez par ce système le mystere de notre cœur ; mais je vois que vous obscurcissez beaucoup la justice & la bonté de l'Être suprême. Si vous levez une objection, c'est pour en substituer de cent fois plus fortes.

Mais au fond, que fait cette doctrine à l'Auteur d'Emile ? Quoiqu'il ait cru son livre utile au genre humain, c'est à des Chrétiens qu'il l'a destiné ; c'est à des hommes lavés du péché originel & de ses effets, du moins quant à l'ame, par le Sacrement établi pour cela. Selon cette même doctrine, nous avons tous dans notre enfance recouvré l'innocen-

ce primitive ; nous sommes tous sortis du baptême aussi sains de cœur qu'Adam sortit de la main de Dieu. Nous avons, direz-vous, contracté de nouvelles souillures : mais puisque nous avons commencé par en être délivrés, comment les avons-nous derechef contractées? le sang de Christ n'est-il donc pas encore assez fort pour effacer entiérement la tache, ou bien seroit-elle un effet de la corruption naturelle de notre chair ; comme si, même indépendamment du péché originel, Dieu nous eût créés corrompus tout exprès pour avoir le plaisir de nous punir ? Vous attribuez au péché originel les vices des peuples que vous avouez avoir été délivrés du péché originel, puis vous me blamez d'avoir donné une autre origine à ces vices. Est-il juste de me faire un crime de n'avoir pas aussi mal raisonné que vous ?

On pourroit, il est vrai, me dire que ces effets que j'attribue au baptême (2) ne

(2) Si l'on disoit, avec le Docteur Thomas Burnet, que la corruption & la mortalité de la race humaine, suite du péché d'Adam, fut un effet naturel du fruit défendu ; que cet aliment contenoit des sucs venimeux qui dérangerent toute l'économie animale, qui irriterent les passions, qui affoiblirent l'entendement, & qui porterent par tout les principes du vice & de la mort ; alors il faudroit convenir que la nature du remede devant se rapporter à celle du mal, le baptême devroit agir physiquement sur le corps de l'homme, lui rendre la constitution qu'il avoit dans l'état d'inno-

paroiſſent par nul ſigne extérieur ; qu'on ne voit pas les Chrétiens moins enclins au mal que les infideles ; au lieu que, ſelon moi, la malice infuſe du péché devroit ſe marquer dans ceux-ci par des différences ſenſibles. Avec les ſecours que vous avez dans la morale évangélique, outre le baptême, tous les Chrétiens, pourſuivroit-on, devroient être des Anges ; & les infideles, outre leur corruption originelle, livrés à leurs cultes erronés, devroient être des Démons. Je conçois que cette difficulté preſſée pourroit devenir embarraſſante : car que répondre à ceux qui me feroient voir que, relativement au genre humain, l'effet de la rédemption faite à ſi haut prix, ſe réduit à peu près à rien.

Mais, Monſeigneur, outre que je ne crois point qu'en bonne Théologie on n'ait pas quelque expédient pour ſortir de là ; quand je conviendrois que le baptême ne remédie point à la corruption de notre nature, encore n'en auriez-vous pas raiſonné plus ſolidement. Nous ſommes, dites-vous, pécheurs à cauſe du péché de notre premier pere ; mais notre premier pere pourquoi fut-il pécheur lui-même ? Pourquoi la même raiſon par laquelle vous expliquerez ſon péché, ne ſeroit-elle pas appli-

cence, & ſi-non l'immortalité qui en dépendoit, du moins tous les effets moraux de l'économie animale retablie.

cable à ſes deſcendans ſans le péché originel, & pourquoi faut-il que nous imputions à Dieu une injuſtice, en nous rendant pécheurs & puniſſables par le vice de notre naiſſance, tandis que notre premier pere fut pécheur & puni comme nous ſans cela? Le péché originel explique tout excepté ſon principe, & c'eſt ce principe qu'il s'agit d'expliquer.

Vous avancez que par mon principe à moi (3), *l'on perd de vue le rayon de lumiere qui nous fait connoître le myſtere de notre propre cœur*; & vous ne voyez pas que ce principe, bien plus univerſel, éclaire même la faute du premier homme (4), que

(3) *Mandement* in-quarto, p. 5. in-douze, p. xix.

(4) Regimber contre une défenſe inutile & arbitraire eſt un penchant naturel, mais qui, loin d'être vicieux en lui-même, eſt conforme à l'ordre des choſes, & à la bonne conſtitution de l'homme, puiſqu'il ſeroit hors d'état de ſe conſerver, s'il n'avoit un amour très-vif pour lui-même, & pour le maintient de tous ſes droits, tels qu'il les a reçus de la nature. Celui qui pourroit tout ne voudroit que ce qui lui ſeroit utile; mais un Etre foible, dont la loi reſtreint & limite encore le pouvoir, perd une partie de lui-même, & reclame en ſon cœur ce qui lui eſt ôté. Lui faire un crime de cela, ſeroit lui en faire un d'être lui, & non pas un autre: ce ſeroit vouloir en même-temps qu'il fût & qu'il ne fût pas. Auſſi l'ordre enfreint par Adam me paroît-il moins une véritable défenſe qu'un avis paternel; c'eſt un avertiſſement de s'abſtenir d'un fruit pernicieux qui donne la mort. Cette idée eſt aſſurément plus conforme à celle qu'on doit avoir de la bonté de Dieu, & même au texte de la Ge-

le vôtre laisse dans l'obscurité. Vous ne savez voir que l'homme dans les mains du Diable, & moi je vois comment il y est tombé ; la cause du mal est selon vous la nature corrompue, & cette corruption même est un mal dont il falloit chercher la cause. L'homme fut créé bon, nous en convenons, je crois tous les deux ; mais vous dites qu'il est méchant, parce qu'il a été méchant : moi j'ai montré comment il a été méchant. Qui de nous à votre avis remonte le mieux au principe.

Cependant vous ne laissez pas de triom-

phez

nese, que celle qu'il plaît au Docteur de nous prescrire : car quant à la menace de la double mort, on a fait voir que ce mot *morte morieris* n'a pas l'emphase qu'ils lui prêtent, & n'est qu'un hébraïsme employé en d'autres endroits où cette emphase ne peut avoir lieu.

Il y a de plus un motif si naturel d'indulgence & de commisération dans la ruse du tentateur, & dans la séduction de la femme, qu'à considérer dans toutes ses circonstances le péché d'Adam, l'on n'y peut trouver qu'une faute des plus legeres. Cependant, selon eux, quelle effroyable punition ! Il est même impossible d'en concevoir une plus terrible ; car quel châtiment eût pu porter Adam pour les plus grands crimes, que d'être condamné, lui & toute sa race, à la mort en ce monde, & à passer l'éternité dans l'autre, devorés des feux de l'enfer ? Est-ce la peine imposée par le Dieu de misericorde à un pauvre malheureux, pour s'être laissé tromper ? Que je hais la décourageante doctrine de nos durs Théologiens ! si j'etois un moment tenté de l'admettre, c'est alors que je croirois blasphémer.

pher à votre aiſe, comme ſi vous m'aviez terraſſé. Vous m'oppoſez comme un objection inſoluble (5) *ce mêlange frappant de grandeur & de baſſeſſe, d'ardeur pour la vérité, & de goût pour l'erreur, d'inclination pour la vertu, & de penchant pour le vice*, qui ſe trouve en nous. *Etonnant contraſte*, ajoutez-vous, *qui déconcerte la philoſophie païenne, & la laiſſe errer dans de vaines ſpéculations.*

Ce n'eſt pas une vaine ſpéculation que la Théorie de l'homme, lorſqu'elle ſe fonde ſur la nature, qu'elle marche à l'appui des faits par des conſéquences bien liées, & qu'en nous menant à la ſource des paſſions, elle nous apprend à régler leurs cours. Que ſi vous appellez philoſophie païenne la profeſſion de foi du Vicaire Savoyard, je ne puis répondre à cette imputation, parce que je n'y comprens rien (*a*): mais je trouve plaiſant que vous empruntiez preſque ſes propres termes (6), pour dire qu'il n'explique pas ce qu'il a le mieux expliqué.

Permettez, Monſeigneur, que je remette ſous vos yeux la concluſion que

(5) *Mandement* in-quarto, p. 6. in douze, p. xix.

(*a*) A moins qu'elle ne ſe rapporte à l'accuſation que m'intente M. de Beaumont dans la ſuite, d'avoir admis pluſieurs Dieux.

(6) Emile, Tome III, p. 68. & 69, premiere Edition.

vous tirez d'une objection si bien discutée, & successivement toute la tirade qui s'y rapporte.

(7) *L'homme se sent entraîné par une peine funeste, & comment se roidiroit-il contre elle, si son enfance n'étoit dirigée par des maîtres pleins de vertu, de sagesse, de vigilance, & si, durant tout le cours de sa vie, il ne faisoit lui-même, sous la protection & avec les graces de son Dieu, des efforts puissans & continuels ?*

C'est-à-dire : *Nous voyons que les hommes sont méchans, quoiqu'incessamment tyrannisés dès leur enfance ; si donc on ne les tyrannisoit pas dès ce tems-là, comment parviendroit-on à les rendre sages, puisque, même en les tyrannisant sans cesse, il est impossible de les rendre tels ?*

Nos raisonnemens sur l'éducation pourront devenir plus sensibles, en les appliquant à un autre sujet.

Supposons, Monseigneur, que quelqu'un vînt tenir ce discours aux hommes.

» Vous vous tourmentez beaucoup pour » chercher des Gouvernemens équitables, & » pour vous donner de bonnes loix. Je » vais premierement vous prouver que ce » sont vos Gouvernemens mêmes qui font » les maux auxquels vous prétendez remé- » dier parmi eux. Je vous prouverai de plus

(7) *Mandement* in-quarto, p. 6, in-12, p. xx.

» qu'il eſt impoſſible que vous ayez jamais » ni de bonnes loix ni de Gouvernemens » équitables ; & je vais vous montrer enſuite » le vrai moyen de prévenir, ſans Gou- » vernemens & ſans Loix, tous ces maux » dont vous vous plaignez. »

Suppoſons qu'il expliquât après cela ſon ſyſtême, & proposât ſon moyen prétendu. Je n'examine point ſi ce ſyſtême ſeroit ſolide, & ce moyen pratiquable. S'il ne l'étoit pas, peut-être ſe contenteroit-on d'enfermer l'Auteur avec les fous, & l'on lui rendroit juſtice ; mais ſi malheureuſement il l'étoit, ce ſeroit bien pis, & vous concevez, Monſeigneur, ou d'autres concevront pour vous, qu'il n'y auroit pas aſſez de bûchers & de roues pour punir l'infortuné d'avoir eu raiſon. Ce n'eſt pas de cela qu'il s'agit ici.

Quel que fut le ſort de cet homme, il eſt ſûr qu'un déluge d'écrits viendroit fondre ſur le ſien. Il n'y auroit pas un Grimaud qui, pour faire ſa Cour aux puiſſances, & tout fier d'imprimer avec privilége du Roi, ne vînt lancer ſur lui ſa brochure & ſes injures, & ne ſe ventât d'avoir réduit au ſilence celui qui n'auroit pas daigné répondre, ou qu'on auroit empêché de parler. Mais ce n'eſt pas encore de cela qu'il s'agit.

Suppoſons enfin, qu'un homme grave,

& qui auroit ſon intérêt à la choſe, crût devoir auſſi faire comme les autres, & parmi beaucoup de déclamations & d'injures, s'aviſât d'argumenter ainſi. *Quoi, malheureux ! vous voulez anéantir les Gouvernemens & les Loix ? Tandis que les Gouvernemens & les Loix ſont le ſeul frein du vice ; & ont bien de la peine encore à le contenir. Que ſeroit-ce, grand Dieu ! ſi nous ne les avions plus ! Vous nous ôtez les gibets & les roues ; vous voulez établir un brigandage public. Vous êtes un homme abominable.*

Si ce pauvre homme oſoit parler, il diroit, ſans doute. » Très-Excellent Seigneur, votre Grandeur fait une pétition » de principe. Je ne dis point qu'il ne faut pas » réprimer le vice, mais je dis qu'il vaut » mieux l'empêcher de naître. Je veux » pourvoir à l'inſuffiſance des Loix, & » vous m'alléguez l'inſuffiſance des Loix, » Vous m'accuſez d'établir les abus, parce » qu'au lieu d'y remédier j'aime mieux » qu'on les prévienne. Quoi, s'il étoit un » moyen de vivre toujours en ſanté, fau- » droit-il donc le proſcrire, de peur de » rendre les médecins oiſifs ? Votre Excel- » lence veut toujours voir des gibets & des » roues, & moi je voudrois ne plus voir » de malfaiteurs : avec tout le reſpect que je » lui dois, je ne crois pas être un homme » abominable.

Hélas, M. T. C. F. malgré les principes de l'éducation la plus ſaine & la plus vertueuſe ? malgré les promeſſes les plus magnifiques de la Religion, & les menaces les plus terribles, les écarts de la jeuneſſe ne ſont encore que trop fréquens, trop multipliés. J'ai prouvé que cette éducation, que vous appellez la plus ſaine, étoit la plus inſenſée ; que cette éducation, que vous appellez la plus vertueuſe, donnoit aux enfans tous leurs vices : j'ai prouvé que toute la gloire du paradis les tentoit moins qu'un morceau de ſucre, & qu'ils craignoient beaucoup plus de s'ennuyer à Vêpres, que de brûler en enfer ; j'ai prouvé que les écarts de la jeuneſſe, qu'on ſe plaint de ne pouvoir réprimer par ces moyens, en étoient l'ouvrage. *Dans quelles erreurs, dans quels excès, abandonnée à elle-même ne ſe précipiteroit elle donc pas?* La jeuneſſe ne s'égare jamais d'elle-même : toutes ſes erreurs lui viennent d'être mal conduite. Les camarades & les maîtreſſes achevent ce qu'ont commencé les Prêtres & les Précepteurs ; j'ai prouvé cela. *C'eſt un torrent qui ſe déborde malgré les digues puiſſantes qu'on lui avoit oppoſées ; que ſeroit-ce donc ſi nul obſtacle ne ſuſpendoit ſes flots, & ne rompoit ſes efforts ?* Je pourrois dire *; c'eſt un torrent qui renverſe vos impuiſſantes digues, & briſe tout. Elargiſſez ſon lit, & le laiſſez courir ſans obſtacle : il ne*

fera jamais de mal. Mais j'ai honte d'employer dans un sujet aussi sérieux ces figures de Collége, que chacun applique à sa fantaisie, & qui ne prouvent rien d'aucun côté.

Au reste, quoique, selon vous, les écarts de la jeunesse ne soient encore que trop fréquens, trop multipliés, à cause de la pente de l'homme au mal, il paroit qu'à tout prendre vous n'êtes pas trop mécontent d'elle, que vous vous complaisez assez dans l'éducation saine & vertueuse que lui donnent actuellement vos maîtres pleins de vertus, de sagesse & de vigilance, que selon vous, elle perdroit beaucoup à être élévée d'une autre maniere, & qu'au fond vous ne pensez pas de ce siécle, *la lie des siécles*, tout le mal que vous affectez d'en dire à la tête de vos Mandemens.

Je conviens qu'il est superflu de chercher de nouveaux plans d'éducation, quand on est si content de celle qui existe : mais convenez aussi, Monseigneur, qu'en cela vous n'êtes pas difficile. Si vous eussiez été aussi coulant en matiere de doctrine, votre Diocèse eût été agité de moins de troubles ; l'orage que vous avez excité, ne fût point retombé sur les Jésuites ; je n'en aurois point été écrasé par compagnie ; vous fussiez resté plus tranquille, & moi aussi.

Vous avouez que pour réformer le monde, autant que le permettent la foiblesse,

& selon vous, la corruption de notre nature, il suffiroit d'observer sous la direction & l'impression de la grace, les premiers rayons de la raison humaine, de les saisir avec soin, & de les diriger vers la route qui conduit à la vérité. (8) *Par là*, continuez-vous, *ces esprits encore exempts de préjugés, seroient pour toujours en garde contre l'erreur; ces cœurs encore exempts des grandes passions prendroient les impressions de toutes les vertus.* Nous sommes donc d'accord sur ce point, car je n'ai pas dit autre chose. Je n'ai pas ajouté, j'en conviens qu'il fallût faire élever les enfans par des Prêtres; même je ne pensois pas que cela fût nécessaire pour en faire des Citoyens & des hommes; & cette erreur si c'en est une, commune à tant de Catholiques, n'est pas un si grand crime à un Protestant. Je n'examine pas si dans votre pays les Prêtres eux mêmes passent pour de si bons Citoyens; mais comme l'éducation de la génération présente est leur ouvrage, c'est entre vous d'un côté, & vos anciens Mandemens de l'autre, qu'il faut décider si leur lait spirituel lui a si bien profité, s'il en a fait de si grands saints, (9) *vrais adorateurs de Dieu*, & de si grands hommes, *dignes d'être la ressource & l'or-*

(8) *Mandement* in-quarto, p. 5, in. 12. p. xviij.

(9) pag. xix.

nement de la patrie. Je puis ajouter une observation qui devroit frapper tous les bons François, & vous-même comme tel ; c'eſt que de tant de Rois qu'a eus votre nation, le meilleur eſt le ſeul que n'ont point élevé les Prêtres.

Mais qu'importe tout cela, puiſque je ne leur ai point donné l'excluſion ; qu'ils élevent la jeuneſſe, s'ils en ſont capables, je ne m'y oppoſe pas, & ce que vous dites là deſſus, (10) ne fait rien contre mon Livre. Prétendriez vous que mon plan fût mauvais, par cela ſeul qu'il peut convenir à d'autres qu'aux gens d'Egliſe ?

Si l'homme eſt bon par ſa nature, comme je crois l'avoir démontré ; il s'enſuit qu'il demeure tel tant que rien d'étranger à lui ne l'altére ; & ſi les hommes ſont méchans, comme ils ont pris peine à me l'apprendre, il s'enſuit que leur méchanceté leur vient d'ailleurs ; fermez donc l'entrée au vice, & le cœur humain ſera toujours bon. Sur ce principe, j'établis l'éducation négative comme la meilleure, ou plutôt la ſeule bonne ; je fais voir comment toute éducation poſitive ſuit, comme qu'on s'y prenne, une route oppoſée à ſon but, & je montre comment on tend au même but, & comment on y arrive par le chemin que j'ai tracé.

(10) *Mandement* in-quarto, p. 5, in 12, p. xviij.

J'appelle éducation positive celle qui tend à former l'esprit avant l'âge, & à donner à l'enfant la connoissance des devoirs de l'homme. J'appelle éducation négative celle qui tend à perfectionner les organes, instrumens de nos connoissances, avant de nous donner ces connoissances, & qui prépare à la raison par l'exercice des sens. L'éducation négative n'est pas oisive, tant s'en faut. Elle ne donne pas les vertus, mais elle prévient les vices, elle n'apprend pas la vérité, mais elle préserve de l'erreur. Elle dispose l'enfant à tout ce qui peut le mener au vrai, quand il est en état de l'entendre, & au bien, quand il est en état de l'aimer.

Cette marche vous déplait & vous choque ; il est aisé de voir pourquoi. Vous commencez par calomnier les intentions de celui qui la propose. Selon vous, cette oisiveté de l'ame m'a paru nécessaire pour la disposer aux erreurs que je lui voulois inculquer. On ne sçait pourtant pas trop quelle erreur veut donner à son éleve celui qui ne lui apprend rien avec plus de soin qu'à sentir son ignorance, & à sçavoir qu'il ne sçait rien. Vous convenez que le jugement a ses progrès, & ne se forme que par dégrés. *Mais s'ensuit-il* (11) ajoutez-vous, *qu'à l'âge de dix ans un enfant ne connoisse pas la différence du bien & du mal*,

(11) *Mandement* in-quarto, p. 7, in-12, p. xxiij.

qu'il confonde la ſageſſe avec la folie, la bonté avec la barbarie, la vertu avec le vice? Tout cela s'enſuit, ſans doute, ſi à cet âge le jugement n'eſt pas développé. *Quoi!* pourſuivez-vous, *il ne ſentira pas qu'obéir à ſon pere eſt un bien, que lui déſobéir eſt un mal?* Bien loin de-là; je ſoutiens qu'il ſentira, au contraire, en quittant le jeu pour aller étudier ſa leçon, qu'obéir à ſon pere eſt un mal, & que lui déſobéir eſt un bien. En volant quelque fruit défendu il ſentira auſſi, j'en conviens, que c'eſt un mal d'être puni, & un bien d'être récompenſé, & c'eſt dans la balance de ces biens & de ces maux contradictoires que ſe regle ſa prudence enfantine. Je crois avoir démontré cela mille fois dans mes deux premiers volumes, & ſur-tout dans le dialogue du maitre & de l'enfant ſur ce qui eſt mal (12). Pour vous, Monſeigneur, vous réfutez mes deux volumes en deux lignes, & les voici (13). *Le prétendre, M. T. C. F. c'eſt calomnier la nature humaine, en lui attribuant une ſtupidité qu'elle n'a point.* On ne ſçauroit employer une réfutation plus tranchante ni conçue en moins de mots. Mais cette ignorance, qu'il vous plait d'appeller ſtupidité, ſe trouve conſtamment dans tout eſprit gêné dans des or-

(12) Emile, Tome I. p. 189.

(13). *Mandemens* in-quarto, p. 7, in-12. p. xxiij.

ganes imparfaits, ou qui n'a pas été cultivé ; c'eſt une obſervation facile à faire, & ſenſible à tout le monde. Attribuer cette ignorance à la nature humaine n'eſt donc pas la calomnier, & c'eſt vous qui l'avez calomniée en lui imputant une malignité qu'elle n'a point.

Vous dites encore ; (14) *Ne vouloir enſeigner la ſageſſe à l'homme que dans le tems qu'il ſera dominé par la fougue des paſſions naiſſantes, n'eſt-ce pas la lui préſenter dans le deſſein qu'il la rejette?* Voilà de rechef une intention que vous avez la bonté de me prêter, & qu'aſſurément nul autre que vous ne trouvera dans mon Livre. J'ai montré, premierement, que celui qui ſera élevé, comme je veux, ne ſera pas dominé par les paſſions dans le tems que vous dites. J'ai montré encore comment les leçons de la ſageſſe pouvoient retarder le développement de ces mêmes paſſions. Ce ſont les mauvais effets de votre éducation que vous imputez à la mienne, & vous m'objectez les défauts que je vous apprends à prévenir. Juſqu'à l'adoleſcence j'ai garanti des paſſions le cœur de mon éleve, & quand elles ſont prêtes à naître, j'en recule encore le progrès par des ſoins propres à les réprimer. Plus tôt, les leçons de la ſageſſe ne ſignifient rien pour l'enfant

(14) *Mandement* in-quarto, p. 9, in-12, p. xxvj.

hors d'état d'y prendre intérêt, & de les entendre ; plus tard, elles ne prennent plus sur un cœur déjà livré aux passions. C'est au seul moment que j'ai choisi qu'elles sont utiles ; soit pour l'armer ou pour le distraire, il importe également qu'alors le jeune homme en soit occupé.

Vous dites : (15) *Pour trouver la jeunesse plus docile aux leçons qu'il lui prépare, cet Auteur veut qu'elle soit dénuée de tout principe de Religion.* La raison en est simple, c'est que je veux qu'elle ait une Religion, & que je ne lui veux rien apprendre dont son jugement ne soit en état de sentir la vérité. Mais moi, Monseigneur, si je disois : *Pour trouver la jeunesse plus docile aux leçons qu'on lui prépare, qu'on a grand soin de la prendre avant l'âge de raison*, ferois-je un raisonnement plus mauvais que le vôtre, & seroit-ce un préjugé bien favorable à ce que vous faites apprendre aux enfans ? Selon vous, je choisis l'âge de raison pour inculquer l'erreur, & vous, vous prevenez cet âge pour enseigner la vérité. Vous vous pressez d'instruire l'enfant avant qu'il puisse discerner le vrai du faux, & moi j'attends, pour le tromper, qu'il soit en état de le connoître. Ce jugement est-il naturel, & lequel paroit chercher à séduire, de celui

(15) *Mandement* in-quarto, p. 7, in-12. p. xxij.

qui ne veut parler qu'à des hommes, ou de celui qui s'adreſſe aux enfans ?

Vous me cenſurez d'avoir dit & montré que tout enfant qui croit en Dieu eſt idolâtre ou antropomorphite, & vous combattez cela en diſant (16) qu'on ne peut ſuppoſer ni l'un ni l'autre d'un enfant qui a reçu une éducation Chrétienne. Voilà ce qui eſt en queſtion ; reſte à voir la preuve. La mienne eſt que l'éducation la plus Chrétienne ne ſçauroit donner à l'enfant l'entendement qu'il n'a pas, ni détacher ſes idées des êtres matériels, au deſſus deſquels tant d'hommes ne ſauroient élever les leurs. J'en appelle, de plus, à l'expérience : j'exhorte chacun des lecteurs à conſulter ſa mémoire, & à ſe rappeller ſi, lorſqu'il a cru en Dieu, étant enfant, il ne s'en eſt pas toujours fait quelque image. Quand vous lui dites que *la divinité n'eſt rien de ce qui peut tomber ſous les ſens* ; ou ſon eſprit troublé n'entend rien, ou il entend qu'elle n'eſt rien. Quand vous lui parlez *d'une intelligence infinie*, il ne ſçait ce que c'eſt qu'*intelligence*, & il ſçait encore moins ce que c'eſt qu'*infini*. Mais vous lui ferez répéter après vous les mots qu'il vous plaira de lui dire ; vous lui ferez même ajouter, s'il le faut, qu'il les entend ; car cela ne coûte guere ; & il aime encore

(16) *Mandement* in-quarto, p. 7. in-12. p. xxiij.

mieux dire qu'il les entend que d'être grondé ou puni. Tous les anciens, ſans excepter les Juifs, ſe ſont repréſentés Dieu corporel ; & combien de Chrétiens, ſurtout de Catholiques, ſont encore aujourd'hui dans ce cas-là ? Si vos enfans parlent comme des hommes, c'eſt parce que les hommes ſont encore enfans. Voilà pourquoi les myſteres entaſſés ne coûtent plus rien à perſonne ; les termes en ſont tout auſſi faciles à prononcer que d'autres. Une des commodités du Chriſtianiſme moderne, eſt de s'être fait un certain jargon de mots ſans idées, avec leſquels on ſatisfait à tout, hors à la raiſon.

Par l'examen de l'intelligence qui mene à la connoiſſance de Dieu, je trouve qu'il n'eſt pas raiſonnable de croire cette connoiſſance (17) *toujours néceſſaire au ſalut.* Je cite en exemple les inſenſés, les enfans, & je mets dans la même claſſe les hommes dont l'eſprit n'a pas aquis aſſez de lumieres pour comprendre l'exiſtence de Dieu. Vous dites là-deſſus : (18) *Ne ſoyons point ſurpris que l'Auteur d'Emile remette à un temps ſi reculé la connoiſſance de l'exiſtence de Dieu ; il ne la croit pas néceſſaire au ſalut.* Vous commencez, pour rendre ma propoſition plus dure, par ſupprimer charitablement

(17) Emile, Tome II. p. 352, 353.

(18) *Mandement* in-quarto, p. 9, in-12, p. xxvij.

le mot *toujours*, qui non-seulement la modifie, mais qui lui donne un autre sens, puisque, selon ma phrase, cette connoissance est ordinairement nécessaire au salut, & qu'elle ne le seroit jamais, selon la phrase que vous me prêtez. Après cette petite falsification, vous poursuivez ainsi:

» Il est clair, *dit-il*, *par l'organe d'un* » *personnage chimérique*, il est clair que tel » homme, parvenu jusqu'à la vieillesse sans » croire en Dieu, ne sera pas pour cela » privé de sa présence dans l'autre, (vous » avez omis le mot de *vie*) si son aveugle- » ment n'a pas été volontaire, & je dis » qu'il ne l'est pas toujours ».

Avant de transcrire ici votre remarque, permettez que je fasse la mienne. C'est que ce personnage prétendu chimérique, c'est moi-même, & non le Vicaire; que ce passage que vous avez cru être dans la profession de foi, n'y est point, mais dans le corps même du Livre. Monseigneur, vous lisez bien légerement, vous citez bien négligemment les Ecrits que vous flétrissez si durement; je trouve qu'un homme en place, qui censure, devroit mettre un peu plus d'examen dans ses jugemens. Je reprends à présent votre texte.

Remarquez, M. T. C. F. qu'il ne s'agit point ici d'un homme qui seroit dépourvu de l'usage de sa raison, mais uniquement de celui dont la raison ne seroit point aidée de

l'inſtruction. Vous affirmez enſuite (19), qu'*une telle prétention eſt ſouverainement abſurde. Saint Paul aſſure qu'entre les Philoſophes païens pluſieurs ſont parvenus par les ſeules forces de la raiſon à la connoiſſance du vrai Dieu* ; & là-deſſus vous tranſcrivez ſon paſſage.

Monſeigneur, c'eſt ſouvent un petit mal de ne pas entendre un Auteur qu'on lit, mais c'en eſt un grand quand on le réfute, & un très-grand quand on le diffame. Or, vous n'avez point entendu le paſſage de mon Livre que vous attaquez ici, de même que beaucoup d'autres. Le lecteur jugera ſi c'eſt ma faute ou la vôtre, quand j'aurai mis le paſſage entier ſous ſes yeux.

» Nous tenons » (les Réformés) « que » nul enfant mort avant l'âge de raiſon ne » ſera privé du bonheur éternel. Les Ca» tholiques croient la même choſe de tous » les enfans qui ont reçu le Baptême, quoi» qu'ils n'aient jamais entendu parler de » Dieu. Il y a donc des cas où l'on peut être » ſauvé ſans croire en Dieu ; & ces cas ont » lieu, ſoit dans l'enfance, ſoit dans la dé» mence, quand l'eſprit humain eſt incapa» ble des opérations néceſſaires pour re» connoître la Divinité. Toute la différen» ce que je vois ici entre vous & moi, eſt » que

(19) *Mandement* in-quarto, p. 10, in-douze, p. xxvij.

» que vous prétendez que les enfans ont à
» sept ans cette capacité, & que je ne la
» leur accorde pas même à quinze. Que
» j'aie tort ou raison, il ne s'agit pas ici
» d'un article de foi, mais d'une simple ob-
» servation d'histoire naturelle.

» Par le même principe, il est clair que tel
» homme, parvenu jusqu'à la vieillesse sans
» croire en Dieu, ne sera pas pour cela pri-
» vé de sa présence dans l'autre vie, si son
» aveuglement n'a pas été volontaire; & je
» dis qu'il ne l'est pas toujours. Vous en
» convenez pour les insensés qu'une maladie
» prive de leurs facultés spirituelles, mais
» non de leur qualité d'hommes, ni par con-
» séquent du droit aux bienfaits de leur
» Créateur. Pourquoi donc n'en pas con-
» venir aussi pour ceux qui, séquestrés de
» toute société dès leur enfance, auroient
» mené une vie absolument sauvage, privés
» des lumieres qu'on n'acquiert que dans le
» commerce des hommes? Car il est d'une
» impossibilité démontrée qu'un pareil sau-
» vage pût jamais élever ses réflexions jus-
» qu'à la connoissance du vrai Dieu. La
» raison nous dit qu'un homme n'est punis-
» sable que pour les fautes de sa volonté,
» qu'une ignorance invincible ne lui sçau-
» roit être imputée à crime. D'où il suit
» que devant la Justice éternelle tout hom-
» me qui croiroit, s'il avoit les lumieres né-
» cessaires, est réputé croire, & qu'il n'y

» aura d'incrédules punis que ceux dont le » cœur se ferme à la vérité ». *Emile, T. II, page 352 & suiv.*

Voilà mon passage entier, sur lequel votre erreur saute aux yeux. Elle consiste en ce que vous avez entendu ou fait entendre que, selon moi, il falloit avoir été instruit de l'existence de Dieu pour y croire. Ma pensée est fort différente. Je dis qu'il faut avoir l'entendement développé, & l'esprit cultivé jusqu'à certain point pour être en état de comprendre les preuves de l'existence de Dieu, & sur-tout pour les trouver de soi-même, sans en avoir jamais entendu parler. Je parle des hommes barbares ou sauvages : vous m'alléguez des Philosophes : je dis qu'il faut avoir acquis quelque Philosophie pour s'élever aux notions du vrai Dieu ; vous citez Saint Paul qui reconnoit que quelques Philosophes païens se sont élevés aux notions du vrai Dieu : je dis que tel homme grossier n'est pas toujours en état de se former de lui-même une idée juste de la Divinité ; vous dites que les hommes instruits sont en état de se former une idée juste de la Divinité ; & sur cette unique preuve, mon opinion vous paroît *souverainement absurde*. Quoi ! parce qu'un Docteur en Droit doit sçavoir les loix de son pays, est-il absurde de supposer qu'un enfant qui ne sçait pas lire a pu les ignorer ?

Quand un Auteur ne veut pas se répé-

ter ſans ceſſe, & qu'il a une fois établi clairement ſon ſentiment ſur une matiere, il n'eſt pas tenu de rapporter toujours les mêmes preuves en raiſonnant ſur le même ſentiment. Ses Ecrits s'expliquent alors les uns par les autres ; & les derniers, quand il a de la méthode, ſuppoſent toujours les premiers. Voilà ce que j'ai toujours tâché de faire, & ce que j'ai fait, ſur-tout dans l'occaſion dont il s'agit.

Vous ſuppoſez, ainſi que ceux qui traitent de ces matieres, que l'homme apporte avec lui ſa raiſon toute formée, & qu'il ne s'agit que de la mettre en œuvre. Or cela n'eſt pas vrai ; car l'une des acquiſitions de l'homme, & même des plus lentes ; eſt la raiſon. L'homme apprend à voir des yeux de l'eſprit, ainſi que des yeux du corps ; mais le premier apprentiſſage eſt bien plus long que l'autre, parce que les rapports des objets intellectuels ne ſe meſurant pas comme l'étendue, ne ſe trouvent que par eſtimation, & que nos premiers beſoins, nos beſoins phyſiques, ne nous rendent pas l'examen de ces mêmes objets ſi intéreſſant. Il faut apprendre à voir deux objets à la fois ; il faut apprendre à les comparer entre eux ; il faut apprendre à comparer les objets en grand nombre, à remonter par degrés aux cauſes, à les ſuivre dans leurs effets ; il faut avoir combiné des infinités de rapports pour acquérir des idées de convenance, de pro-

portion, d'harmonie & d'ordre. L'homme qui, privé du secours de ses semblables, & sans cesse occupé de pourvoir à ses besoins, est réduit en toute chose à la seule marche de ses propres idées, fait un progrès bien lent de ce côté-là: il vieillit & meurt avant d'être sorti de l'enfance de la raison. Pouvez-vous croire de bonne foi que d'un million d'hommes élevés de cette maniere, il y en eût un seul qui vint à penser à Dieu ?

L'ordre de l'Univers, tout admirable qu'il est ne frappe pas également tous les yeux. Le peuple y fait peu d'attention, manquant des connoissances qui rendent cet ordre sensible, & n'ayant point appris à réfléchir sur ce qu'il apperçoit. Ce n'est ni endurcissement, ni mauvaise volonté; c'est ignorance, engourdissement d'esprit. La moindre mediation fatigue ces gens-là, comme le moindre travail des bras fatigue un homme de cabinet. Ils ont ouï parler des œuvres de Dieu & des merveilles de la nature. Ils répetent les mêmes mots sans y joindre les mêmes idées, & ils sont peu touchés de tout ce qui peut élever le sage à son créateur. Or si parmi nous le peuple, à portée de tant d'instructions, est encore si stupide, que feront ces pauvres gens abandonnés à eux-mêmes dès leur enfance, & qui n'ont jamais rien appris d'autrui ? Croyez-vous qu'un Cafre ou

un Lapon philoſophe beaucoup ſur la marche du monde, & ſur la génération des choſes? Encore les Lapons & les Cafres, vivant en corps de Nations, ont-ils des multitudes d'idées acquiſes & communiquées, à l'aide deſquelles ils acquierent quelques notions groſſieres d'une Divinité : ils ont, en quelque façon, leur Catéchiſme : mais l'homme ſauvage, errant ſeul dans les bois, n'en a point du tout. Cet homme n'exiſte pas, direz-vous ; ſoit : mais il peut exiſter par ſuppoſition. Il exiſte certainement des hommes qui n'ont jamais eu d'entretien philoſophique en leur vie, & dont tout le temps ſe conſume à chercher leur nourriture, la dévorer & dormir. Que ferons-nous de ces hommes-là, des Eskimaux, par exemple? En ferons-nous des Théologiens?

Mon ſentiment eſt donc que l'eſprit de l'homme, ſans progrès, ſans inſtruction, ſans culture, & tel qu'il ſort des mains de la nature, n'eſt pas en état de s'élever de lui-même aux ſublimes notions de la Divinité : mais que ces notions ſe préſentent à nous à meſure que notre eſprit ſe cultive ; qu'aux yeux de tout homme qui a penſé, qui a réfléchi, Dieu ſe manifeſte dans ſes ouvrages, qu'il ſe révele aux gens éclairés dans le ſpectacle de la nature ; qu'il faut, quand on a les yeux ouverts, les fermer pour ne l'y pas voir ; que tout Philoſophe Athée eſt un raiſonneur de mauvaiſe

foi, ou que son orgueil aveugle ; mais qu'aussi tel homme stupide & grossier, quoique simple & vrai, tel esprit sans erreur & sans vices, peut, par une ignorance involontaire, ne pas remonter à l'Auteur de son Etre, & ne pas concevoir ce que c'est que Dieu, sans que cette ignorance le rende punissable d'un défaut auquel son cœur n'a point consenti. Celui-ci n'est pas éclairé, & l'autre refuse de l'être : cela me paroît fort différent.

Appliquez à ce sentiment votre passage de S. Paul, & vous verrez qu'au lieu de le combattre, il le favorise ; vous verrez que ce passage tombe uniquement sur ces sages prétendus à qui *ce qui peut être connu de Dieu a été manifesté*, à qui *la considération des choses qui ont été faites dès la création du monde, a rendu visible ce qui est invisible en Dieu* ; mais qui *ne l'ayant point glorifié, & ne lui ayant point rendu graces, se sont perdus dans la vanité de leur raisonnement*, &, ainsi demeurés sans excuse, *en se disant sages, sont devenus fous*. La raison sur laquelle l'Apôtre reproche aux Philosophes de n'avoir pas glorifié le vrai Dieu, n'étant point applicable à ma supposition, forme une induction toute en ma faveur ; elle confirme ce que j'ai dit moi-même, que tout (20) *Philosophe qui ne croit pas, a*

(20) Emile, Tome II, p. 359.

tort, parce qu'il uſe mal de la raiſon qu'il a cultivée, & qu'il eſt en état d'entendre les vérités qu'il rejette : elle montre enfin, par le paſſage même, que vous ne m'avez point entendu ; & quand vous m'imputez d'avoir dit ce que je n'ai dit ni penſé, ſçavoir que l'on ne croit en Dieu que ſur l'autorité d'autrui (21), vous avez tellement tort, qu'au contraire je n'ai fait que diſtinguer les cas où l'on peut connoître Dieu par ſoi-même, & les cas où l'on ne le peut que par le ſecours d'autrui.

Au reſte, quand vous auriez raiſon dans cette critique, quand vous auriez ſolidement réfuté mon opinion, il ne s'enſuivroit pas de cela ſeul qu'elle fût ſouverainement abſurde ; comme il vous plaît de la qualifier : on peut ſe tromper ſans tomber dans l'extravagance, & toute erreur n'eſt pas une abſurdité. Mon reſpect pour vous me rendra moins prodigue d'épithetes, & ce ne ſera pas ma faute ſi le lecteur trouve à les placer.

Toujours avec l'arrangement de cenſurer ſans entendre, vous paſſez d'une imputation grave & fauſſe à une autre qui l'eſt

(21) M. de Beaumont ne dit pas cela en propres termes ; mais c'eſt le ſeul ſens raiſonnable qu'on puiſſe donner à ſon texte, appuyé du paſſage de Saint Paul ; & je ne puis répondre qu'à ce que j'entends. *Voyez ſon Mandement* in-quarto, pag. 10, in-douze, pag. xxvij.

encore plus ; & après m'avoir injuſtement accuſé de nier l'évidence de la Divinité, vous m'accuſez plus injuſtement d'en avoir révoqué l'unité en doute. Vous faites plus, vous prenez la peine d'entrer là-deſſus en diſcuſſion, contre votre ordinaire ; & le ſeul endroit de votre Mandement, où vous avez raiſon, eſt celui où vous réfutez une extravagance que je n'ai pas dite.

Voici le paſſage que vous attaquez, ou plutôt votre paſſage où vous rapportez le mien ; car il faut que le lecteur me voie entre vos mains.

« (22) Je ſçais, » *fait-il dire au perſonnage ſuppoſé qui lui ſert d'organe ;* « je ſçais que » le monde eſt gouverné par une volonté » puiſſante & ſage ; je le vois, ou plutôt je » le ſens, & cela m'importe à ſçavoir : mais » ce même monde eſt-il éternel ou créé ? » Y a-t-il un principe unique des choſes ? » Y en a-t-il deux ou pluſieurs, & quelle » eſt leur nature ? Je n'en ſçais rien, & » que m'importe ? .... (23) je renonce à » des queſtions oiſeuſes, qui peuvent in- » quiéter mon amour propre, mais qui ſont » inutiles.

(22) *Mandement* in-quarto, page 10, in-douze, page xxix.

(23) Ces points indiquent une lacune de deux lignes, par leſquelles le paſſage eſt tempéré, & que M. de Beaumont n'a pas voulu tranſcrire. *Voyez Emile*, Tome III. page 61.

„ inutiles à ma conduite, & ſupérieures à „ ma raiſon. „

J'obſerve, en paſſant, que voici la ſeconde fois que vous qualifiez le Prêtre Savoyard de perſonnage chimérique ou ſuppoſé. Comment êtes vous inſtruit de cela, je vous ſupplie ? j'ai affirmé ce que je ſçavois ; vous niez ce que vous ne ſçavez pas ; qui des deux eſt le téméraire ? On ſçait, j'en conviens, qu'il y a peu de Prêtres qui croient en Dieu mais encore n'eſt-il pas prouvé qu'il n'y en ait point du tout ! Je reprends votre texte.

(24). *Que veut donc dire cet Auteur téméraire ? ..... L'unité de Dieu lui paroît une queſtion oiſeuſe & ſupérieure à ſa raiſon, comme ſi la multiplicité des Dieux n'étoit pas la plus grande des abſurdités.* « La » pluralité des Dieux » , *dit energiquement Tertullien* « eſt une nullité de Dieu » , *admettre un Dieu, c'eſt admettre un Etre ſuprême & indépendant, auquel tous les autres Etres ſoient ſubordonnés* (25). *Il implique donc qu'il y ait pluſieurs Dieux.*

(24) *Mandement* in-quarto . p. 11 , in-12 p. xxix.

(25) Tertullien fait ici un ſophiſme très familier aux Peres de l'Egliſe. Il définit le mot *Dieu* ſelon les Chrétiens , & puis il accuſe les Païens de contradiction , parce que , contre ſa definition , ils admettent pluſieurs Dieux. Ce n'etoit pas la peine de m'imputer une erreur que je n'ai pas commiſe , uniquement pour citer ſi hors de propos un ſophiſme de Tertullien.

Mais qui eſt-ce qui dit qu'il y a pluſieurs Dieux? Ah, Monſeigneur! vous voudriez bien que j'euſſe dit de pareilles folies; vous n'auriez ſûrement pas pris la peine de faire un Mandement contre moi.

Je ne ſçais ni pourquoi ni comment ce qui eſt, eſt; & bien d'autres, qui ſe piquent de le dire, ne le ſçavent pas mieux que moi. Mais je vois qu'il n'y a qu'une premiere cauſe motrice, puiſque tout concourt ſenſiblement aux mêmes fins. Je reconnois donc une volonté unique & ſuprême qui dirige tout; & une puiſſance unique & ſuprême qui exécute tout. J'attribue cette puiſſance & cette volonté au même être, à cauſe de leur parfait accord qui ſe conçoit mieux dans un que dans deux, & parce qu'il ne faut pas ſans raiſon multiplier les Etres: car le mal même que nous voyons n'eſt point un mal abſolu, & loin de combattre directement le bien, il concourt avec lui à l'harmonie univerſelle.

Mais ce par quoi les choſes ſont, ſe diſtingue très-nettement ſous deux idées; ſçavoir, la choſe qui fait & la choſe qui eſt faite; même ces deux idées ne ſe réuniſſent pas dans le même Etre ſans quelque effort d'eſprit, & l'on ne conçoit guere une choſe qui agit, ſans en ſuppoſer une autre ſur laquelle elle agit. De plus, il eſt certain que nous avons l'idée de deux ſubſtances diſtinctes; ſçavoir l'eſprit & la matiere; ce

qui penſe, & ce qui eſt étendu ; & ces deux idées ſe conçoivent très-bien l'une ſans l'autre.

Il y a donc deux manieres de concevoir l'origine des choſes ; ſçavoir ou dans deux cauſes diverſes, l'une vive & l'autre morte, l'une motrice & l'autre mue, l'une active & l'autre paſſive, l'une efficiente & l'autre inſtrumentale ; ou dans une cauſe unique qui tire d'elle ſeule tout ce qui eſt & tout ce qui ſe fait. Chacun de ces deux ſentimens débattus par les Métaphyſiciens depuis tant de ſiécles, n'en eſt pas devenu plus croyable à la raiſon humaine : & ſi l'exiſtence éternelle & néceſſaire de la matiere a pour nous ſes difficultés, ſa création n'en a pas de moindres ; puiſque tant d'hommes & de Philoſophes, qui dans tous les tems ont médité ſur ce ſujet, ont tous unanimement rejetté la poſſibilité de la création, excepté peut-être un très-petit nombre qui paroiſſent avoir ſincérement ſoumis leur raiſon à l'autorité ; ſincérité que les motifs de leur intérêt, de leur ſûreté, de leur repos, rendent fort ſuſpecte, & dont il ſera toujours impoſſible de s'aſſurer, tant que l'on riſquera quelque choſe à parler vrai.

Suppoſé qu'il y ait un principe éternel & unique des choſes, ce principe étant ſimple dans ſon eſſence, n'eſt pas compoſé de matiere & d'eſprit, mais il eſt matiere ou eſ-

prit seulement. Sur les raisons déduites par le Vicaire, il ne sçauroit concevoir que ce principe soit matiere; & s'il est esprit, il ne sçauroit concevoir que par lui la matiere ait reçu l'Etre : car il faudroit pour cela concevoir la création ; or l'idée de création, l'idée sous laquelle on conçoit que par un simple acte de volonté rien devient quelque chose, est de toutes les idées qui ne sont pas clairement contradictoires, la moins compréhensible à l'esprit humain.

Arrêté des deux côtés par ces difficultés, le bon Prêtre demeure indécis, & ne se tourmente point d'un doute de pure spéculation, qui n'influe en aucune maniere sur ses devoirs en ce monde ; car enfin, que m'importe d'expliquer l'origine des êtres, pourvu que je sçache comment ils subsistent, qu'elle place j'y dois remplir, & en vertu de quoi cette obligation m'est imposée ?

Mais supposer deux principes (26) des choses, supposition que pourtant le Vicaire ne fait point, ce n'est pas pour cela supposer deux Dieux, à moins que, comme les Manichéens, on ne suppose aussi ces principes tous deux actifs : doctrine absolument

(26) Celui qui ne connoît que deux substances, ne peut non plus imaginer que deux principes, & le terme, *en plusieurs*, ajouté dans l'endroit cité, n'est-là qu'une espece d'expletif servant tout au plus à faire entendre que le nombre de ces principes n'importe pas plus à connoître que leur nature.

contraire à celle du Vicaire qui, très-positivement, n'admet qu'une intelligence premiere, qu'un seul principe actif, & par conséquent qu'un seul Dieu.

J'avoue bien que la création du monde étant clairement énoncée dans nos traductions de la Géneſe, la rejetter positivement ſeroit à cet égard rejetter l'autorité, ſi non des Livres ſacrés, au moins des traductions qu'on nous en donne ; & c'eſt auſſi ce qui tient le Vicaire dans un doute qu'il n'auroit peut-être pas ſans cette autorité : car d'ailleurs la coexiſtance des deux principes (27) ſemble expliquer mieux la conſtitution de l'univers, & lever des difficultés qu'on a peine à réſoudre ſans elle, comme entre autres celle de l'origine du mal. De plus, il faudroit entendre parfaitement l'Hébreu, & même avoir été contemporain de Moyſe, pour ſçavoir certainement quel ſens il a

(27). Il eſt bon de remarquer que cette queſtion de l'éternité de la matiere, qui effarouche ſi fort nos Théologiens, effarouchoit aſſez peu les Peres de l'Egliſe, moins éloignés des ſentimens de Platon. Sans parler de Juſtin Martyr, d'Origene, & d'autres, Clément Alexandrin prend ſi bien l'affirmative dans ſes Hypotipoſes, que Photius veut, à cauſe de cela, que ce Livre ait été falſifié. Mais le même ſentiment reparoît encore dans les Stromates, où Clément rapporte celui d'Héraclite ſans l'improuver. Ce Pere, Liv. V. tâche à la vérité d'établir un ſeul principe, mais c'eſt parce qu'il refuſe ce nom à la matiere, même en admettant une éternité.

donné au mot qu'on nous rend par le mot *créa*. Ce terme eſt trop philoſophique pour avoir eu dans ſon origine l'acception connue & populaire que nous lui donnons maintenant ſur la foi de nos Docteurs. Cette acception a pu changer & tromper même les Septante, déjà imbus des queſtions de la Philoſophie Grecque. Rien n'eſt moins rare que des mots dont le ſens change par traits de tems, & qui font attribuer aux anciens Auteurs qui s'en ſont ſervis, des idées qu'ils n'ont point eues. Il eſt très-douteux que le mot Grec ait eu le ſens qu'il nous plait de lui donner ; & il eſt très-certain que le mot Latin n'a point eu ce même ſens, puiſque Lucrece, qui nie formellement la poſſibilité de toute création, ne laiſſe pas d'employer ſouvent le même terme pour exprimer la formation de l'Univers & de ſes parties. Enfin M. Beauſobre a prouvé (28) que la notion de la création ne ſe trouve point dans l'ancienne Théologie Judaïque ; & vous êtes trop inſtruit, Monſeigneur, pour ignorer que beaucoup d'hommes pleins de reſpect pour nos Livres ſacrés, n'ont cependant point reconnu dans le récit de Moyſe l'abſolue création de l'Univers. Ainſi le Vicaire, à qui le Deſpotiſme des Théologiens n'en impoſe pas, peut très-bien, ſans en être moins orthodoxe,

(28) Hiſt. du Manichéiſme, Tome II.

douter s'il y a deux principes éternels des choſes, ou s'il n'y en a qu'un. C'eſt un débat purement grammatical ou philoſophique, où la révélation n'entre pour rien.

Quoi qu'il en ſoit, ce n'eſt pas de cela qu'il s'agit entre nous ; & ſans ſoutenir les ſentimens du Vicaire, je n'ai rien à faire ici qu'à montrer vos torts.

Or vous avez tort d'avancer que l'unité de Dieu me paroit une queſtion oiſeuſe & ſupérieure à la raiſon ; puiſque dans l'Ecrit que vous cenſurez, cette unité eſt établie & ſoutenue par le raiſonnement ; & vous avez tort de vous étayer d'un paſſage de Tertullien, pour conclure contre moi qu'il implique qu'il y ait pluſieurs Dieux ; car ſans avoir beſoin de Tertullien, je conclus auſſi de mon côté qu'il implique qu'il y ait pluſieurs Dieux.

Vous avez tort de me qualifier pour cela d'Auteur téméraire, puiſqu'où il n'y a point d'aſſertion, il n'y a point de témérité. On ne peut concevoir qu'un Auteur ſoit un téméraire, uniquement pour être moins hardi que vous.

Enfin vous avez tort de croire avoir bien juſtifié les dogmes particuliers qui donnent à Dieu les paſſions humaines, & qui, loin d'éclaircir les notions du grand Etre, les embrouillent & les aviliſſent, en m'accuſant fauſſement d'embrouiller & d'avilir moi-même ces notions, d'attaquer directement

l'essence divine que je n'ai point attaquée ; & de révoquer en doute son unité que je n'ai point revoquée en doute. Si je l'avois fait, que s'ensuivroit-il ? Récriminer n'est pas se justifier : mais celui qui, pour toute défense, ne sçait que récriminer à faux, à bien l'air d'être seul coupable.

La contradiction que vous me reprochez dans le même lieu est toute aussi bien fondée que la précédente accusation. *Il ne sçait*, dites-vous, *qu'elle est la nature de Dieu, & bientôt après il reconnoît que cet Etre suprême est doué d'intelligence, de puissance, de volonté & de bonté ; n'est-ce donc pas-là avoir une idée de la nature divine ?*

Voici, Monseigneur, là-dessus, ce que j'ai à vous dire.

„ Dieu est intelligent ; mais comment „ l'est-il ? L'homme est intelligent quand il „ raisonne, & la suprême intelligence n'a „ pas besoin de raisonner ; il n'y a pour elle „ ni prémices, ni conséquence, il n'y a pas „ même de proposition ; elle est purement „ intuitive, elle voit également tout ce qui „ est & tout ce qui peut être ; toutes les „ vérités ne sont pour elles qu'une seule „ idée, comme tous les lieux un seul point, „ & tous les tems un seul moment. La puis- „ sance humaine agit par des moyens, la „ puissance divine agit par elle-même. Dieu „ peut, parce qu'il veut ; sa volonté fait „ son pouvoir. Dieu est bon, rien n'est plus

» manifeſteſte ; mais la bonté dans l'homme,
» eſt l'amour de ſes ſemblables, & la bonté
» de Dieu, eſt l'amour de l'ordre ; car c'eſt
» par l'ordre qu'il maintient ce qui exiſte,
» & lie chaque partie avec le tout. Dieu
» eſt juſte, j'en ſuis convaincu, c'eſt
» une ſuite de ſa bonté ; l'injuſtice des hom-
» mes eſt leur œuvre & non pas la ſienne ;
» le déſordre moral qui dépoſe contre la pro-
» vidence aux yeux des Philoſophes, ne
» fait que la démontrer aux miens. Mais la
» juſtice de l'homme eſt de rendre à cha-
» cun ce qui lui appartient, & la juſtice
» de Dieu de demander compte à chacun
» de ce qu'il lui a donné.

» Que ſi je viens à découvrir ſucceſſive-
» ment ſes attributs dont je n'ai nulle idée
» abſolue, c'eſt par des conſéquences for-
» cées, c'eſt par le bon uſage de ma raiſon,
» mais je les affirme ſans les comprendre :
» & dans le fond, c'eſt n'affirmer rien. J'ai
» beau me dire, Dieu eſt ainſi ; je le ſens, je
» me le prouve : je n'en conçois pas mieux
» comment Dieu peut être ainſi.

» Enfin, plus je m'efforce de contempler
» ſon eſſence infinie, moins je la conçois :
» mais elle eſt, cela me ſuffit : moins je la
» conçois, plus je l'adore. Je m'humilie, &
» lui dis : Etre des Etres, je ſuis parce que
» tu es ; c'eſt m'élever à ma ſource que de te
» méditer ſans ceſſe. Le plus digne uſage
» de ma raiſon eſt de s'anéantir devant toi ;

„ c'eſt mon raviſſement d'eſprit ; c'eſt le „ charme de ma foibleſſe, de me ſentir ac- „ cablé de ta grandeur „.

Voilà ma réponſe, & je la crois péremptoire. Faut-il vous dire à préſent où je l'ai priſe ? Je l'ai tirée mot à mot de l'endroit même que vous accuſez de contradiction (29). Vous en uſez comme tous mes adverſaires qui, pour me réfuter, ne font qu'écrire les objections que je me ſuis faites, & ſupprimer mes ſolutions. La réponſe eſt déjà toute prête ; c'eſt l'ouvrage qu'ils ont réfuté.

Nous avançons, Monſeigneur, vers les diſcuſſions les plus importantes.

Après avoir attaqué mon Syſtême & mon Livre, vous attaquez auſſi ma Religion, & parce que le Vicaire Catholique fait des objections contre ſon Egliſe, vous cherchez à me faire paſſer pour Ennemi de la mienne, comme ſi propoſer des difficultés ſur un ſentiment, c'étoit y renoncer ; comme ſi toute connoiſſance humaine n'avoit pas les ſiennes ; comme ſi la Géométrie elle-même n'en avoit pas, ou que les Géometres ſe fiſſent une loi de les taire pour ne pas nuire à la certitude de leur art.

La réponſe que j'ai d'avance à vous faire, eſt de vous déclarer avec ma franchiſe ordinaire mes ſentimens en matiere de Religion, tels que je les ai profeſſés dans tous

(29) Emile, Tome III. page 94 & ſuiv.

mes Ecrits, & tels qu'ils ont toujours été dans ma bouche & dans mon cœur. Je vous dirai de plus pourquoi j'ai publié la profession de foi du Vicaire, & pourquoi malgré tant de clameurs, je la tiendrai toujours pour l'Ecrit le meilleur & le plus utile dans le siecle où je l'ai publié. Les buchers ni les décrets ne me feront point changer de langage; les Théologiens, en m'ordonnant d'être humble ne me feront point être faux, & les Philosophes, en me taxant d'hypocrisie, ne me feront point professer l'incrédulité. Je dirai ma Religion, parce que j'en ai une, & je la dirai hautement, parce que j'ai le courage de la dire, & qu'il seroit à désirer pour le bien des hommes que ce fût celle du genre humain.

Monseigneur, je suis Chrétien, & sincérement Chrétien selon la doctrine de l'Evangile. Je suis Chrétien, non comme un disciple des Prêtres, mais comme un disciple de Jesus-Christ. Mon Maître a peu subtilisé sur le dogme, & beaucoup insisté sur les devoirs; il prescrivoit moins d'articles de foi que de bonnes œuvres; il n'ordonnoit de croire que ce qui étoit nécessaire pour être bon; quand il résumoit la Loi & les Prophetes, c'étoit bien plus dans des actes de vertu que dans des formules de croyance (30), & il m'a dit par lui-mê-

(30) Matth. VII. 12.

me & par ſes Apôtres, que celui qui aime ſon frere a accompli la Loi (31).

Moi de mon côté, très-convaincu des vérités eſſentielles au Chriſtianiſme, leſquelles ſervent de fondement à toute bonne morale, cherchant au ſurplus à nourrir mon cœur de l'eſprit de l'Evangile ſans tourmenter ma raiſon de ce qui m'y paroît obſcur ; enfin perſuadé que quiconque aime Dieu par deſſus toutes choſes, & ſon prochain comme ſoi-même, eſt un vrai Chrétien ; je m'efforce de l'être, laiſſant à part toutes ces ſubtilités de doctrine, tous ces importans galimathias dont les Phariſiens embrouillent nos devoirs, & offuſquent notre foi, & mettant avec Saint Paul la foi même au deſſous de la charité (32).

Heureux d'être né dans la Religion la plus raiſonnable & la plus ſainte qui ſoit ſur la terre, je reſte inviolablement attaché au culte de mes Peres : comme eux je prends l'Ecriture & la raiſon pour les uniques regles de ma croyance ; comme eux je récuſe l'autorité des hommes, & n'entends me ſoumettre à leurs formules qu'autant que j'en apperçois la vérité ; comme eux je me réunis de cœur avec les vrais ſerviteurs de Jeſus-Chriſt, & les vrais adorateurs de Dieu ; pour lui offrir dans la com.

(31) Galat. V. 24.

(32) 1, Cor. XIII, 2. 13.

munion des fideles les hommages de ſon Egliſe. Il m'eſt conſolant & doux d'être compté parmi ſes membres, de participer au culte public qu'ils rendent à la Divinité, & de me dire au milieu d'eux: je ſuis avec mes freres.

Pénétré de reconnoiſſance pour le digne Paſteur qui, réſiſtant au torrent de l'exemple, & jugeant dans la vérité, n'a point exclu de l'Egliſe un défenſeur de la cauſe de Dieu, je conſerverai toute ma vie un tendre ſouvenir de ſa charité vraiment chrétienne. Je me ferai toujours une gloire d'être compté dans ſon troupeau; & j'eſpere n'en point ſcandaliſer les membres, ni par mes ſentimens, ni par ma conduite. Mais lorſque d'injuſtes Prêtres, s'arrogeant des droits qu'ils n'ont pas; voudront ſe faire les arbitres de ma croyance, & viendront me dire arrogamment: rétractez-vous, déguiſez vous, expliquez ceci, déſavouez cela; leurs hauteurs ne m'en impoſeront point; & ils ne me feront point mentir pour être orthodoxe, ni dire, pour leur plaire, ce que je ne penſe pas. Que ſi ma véracité les offenſe, & qu'ils veuillent me retrancher de l'Egliſe, je craindrai peu cette menace dont l'exécution n'eſt pas en leur pouvoir. Ils ne m'empêcheront pas d'être uni de cœur avec les fideles, ils ne m'ôteront pas du rang des Elus ſi j'y ſuis inſcrit. Ils peuvent m'en ôter les conſolations dans cette vie, mais non l'eſ-

poir dans celle qui doit la ſuivre, & c'eſt-là que mon vœu le plus ardent & le plus ſincere, eſt d'avoir Jeſus-Chriſt même pour arbitre & pour Juge entr'eux & moi.

Tels ſont, Monſeigneur, mes vrais ſentimens, que je ne donne pour regle à perſonne, mais que je déclare être les miens, & qui reſteront tels tant qu'il plaira, non aux hommes, mais à Dieu, ſeul maitre de changer mon cœur & ma raiſon: car auſſi long-tems que je ſerai ce que je ſuis, & que je penſerai comme je penſe, je parlerai comme je parle. Bien différent, je vous l'avoue, de vos Chrétiens en effigie, toujours prêts à croire ce qu'il faut croire, ou à dire ce qu'il faut dire pour leur intérêt ou pour leur repos, & toujours ſûrs d'être aſſez bons Chrétiens, pourvu qu'on ne brûle pas leurs Livres, & qu'ils ne ſoient pas décrétés. Ils vivent en gens perſuadés que non-ſeulement il faut confeſſer tel & tel article, mais que cela ſuffit pour aller en Paradis; & moi je penſe, au contraire, que l'eſſentiel de la Religion conſiſte en pratique; que non-ſeulement il faut être homme de bien, miſéricordieux, humain, charitable; mais que quiconque eſt vraiment tel, en croit aſſez pour être ſauvé. J'avoue, au reſte, que leur doctrine eſt plus commode que la mienne, & qu'il en coûte bien moins de ſe mettre au nombre des fideles

par des opinions que par des vertus.

Que ſi j'ai dû garder ces ſentimens pour moi ſeul, comme ils ne ceſſent de le dire ; ſi, lorſque j'ai eu le courage de les publier & de me nommer, j'ai attaqué les Loix, & troublé l'ordre public, c'eſt ce que j'examinerai tout-à-l'heure. Mais qu'il me ſoit permis auparavant de vous ſupplier, Monſeigneur, vous & tous ceux qui liront cet écrit, d'ajouter quelque foi aux déclarations d'un ami de la vérité, & de ne pas imiter ceux qui, ſans preuve, ſans vraiſemblance, & ſur le ſeul témoignage de leur propre cœur, m'accuſent d'athéiſme & d'irréligion contre des proteſtations ſi poſitives, & que rien de ma part n'a jamais démenties. Je n'ai pas trop, ce me ſemble, l'air d'un homme qui ſe déguiſe, & il n'eſt pas aiſé de voir quel intérêt j'aurois à me déguiſer ainſi. L'on doit préſumer que celui qui s'exprime ſi librement ſur ce qu'il ne croit pas, eſt ſincere en ce qu'il dit croire, & quand ſes diſcours, ſa conduite & ſes Ecrits ſont toujours d'accord ſur ce point, quiconque oſe affirmer qu'il ment, & n'eſt pas un Dieu, ment infailliblement lui-même.

Je n'ai pas toujours eu le bonheur de vivre ſeul. J'ai fréquenté des hommes de toute eſpece. J'ai vu des gens de tous les partis, des Croyans de toutes les ſectes, des eſprits forts de tous les ſyſtêmes : j'ai vu des

grands, des petits, des libertins, des philosophes. J'ai eu des amis sûrs, & d'autres qui l'étoient moins : j'ai été environné d'espions & de malveuillans, & le monde est plein de gens qui me haïssent à cause du mal qu'ils m'ont fait. Je les adjure tous, quels qu'ils puissent être, de déclarer au public ce qu'ils sçavent de ma croyance en matiere de Religion ; si dans le commerce le plus suivi, si dans la plus étroite familiarité, si dans la gaieté des repas, si dans les confidences du tête-à-tête, ils m'ont jamais trouvé différent de moi-même ; si lorsqu'ils ont voulu disputer ou plaisanter, leurs argumens ou leurs railleries m'ont un moment ébranlé ; s'ils m'ont surpris à varier dans mes sentimens ; si dans le secret de mon cœur ils en ont pénétré que je cachois au public ; si dans quelque tems que ce soit ils ont trouvé en moi une ombre de fausseté ou d'hypocrisie, qu'ils le disent, qu'ils révelent tout, qu'ils me dévoilent ; j'y consens, je les en prie, je les dispense du secret de l'amitié : qu'ils le disent hautement, non ce qu'ils voudroient que je fusse, mais ce qu'ils sçavent que je suis : qu'ils me jugent selon leur conscience ; je leur confie mon honneur sans crainte, & je promets de ne les point récuser.

Que ceux qui m'accusent d'être sans Religion, parce qu'ils ne conçoivent pas qu'on en puisse avoir une, s'accordent au moins

moins s'ils peuvent entr'eux. Les uns ne trouvent dans mes Livres qu'un ſyſtême d'athéiſme, les autres diſent que je rends gloire à Dieu dans mes Livres ſans y croire au fond de mon cœur. Ils taxent mes écrits d'impiété, & mes ſentimens d'hypocriſie. Mais ſi je prêche en public l'athéiſme, je ne ſuis donc pas un hypocrite, & ſi j'affecte une foi que je n'ai point, je n'enſeigne donc pas l'impiété. En entaſſant des imputations contradictoires, la calomnie ſe découvre elle même ; mais la malignité eſt aveugle, & la paſſion ne raiſonne pas.

Je n'ai pas, il eſt vrai, cette foi dont j'entends ſe vanter tant de gens d'une probité ſi médiocre, cette foi robuſte qui ne doute jamais de rien, qui croit ſans façon tout ce qu'on lui préſente à croire, & qui met à part ou diſſimule les objections qu'elle ne ſçait pas réſoudre. Je n'ai pas le bonheur de voir dans la révélation l'évidence qu'ils y trouvent, &, ſi je me détermine pour elle, c'eſt parce que mon cœur m'y porte ; qu'elle n'a rien que de conſolant pour moi, & qu'à la rejetter les difficultés ne ſont pas moindres ; mais ce n'eſt pas parce que je la vois démontrée ; car très-ſûrement elle ne l'eſt pas à mes yeux. Je ne ſuis pas même aſſez inſtruit, à beaucoup près, pour qu'une démonſtration qui demande un ſi profond ſçavoir ſoit jamais à ma portée. N'eſt-il pas plaiſant que moi

qui propose ouvertement mes objections & mes doutes, je fois l'hypocrite, & que tous ces gens fi décidés, qui difent fans ceffe croire fermement ceci & cela ; que ces gens fi fûrs de tout, fans avoir pourtant de meilleures preuves que les miennes, que ces gens enfin, dont la plupart ne font gueres plus fçavans que moi, & qui, fans lever mes difficultés, me reprochent de les avoir propofées, foient des gens de bonne foi.

Pourquoi ferois-je un hypocrite, & que gagnerois-je à l'être ? J'ai attaqué tous les intérêts particuliers, j'ai fufcité contre moi tous les partis, je n'ai foutenu que la caufe de Dieu & de l'humanité, & qui eft-ce qui s'en foucie ? Ce que j'en ai dit n'a pas même fait la moindre fenfation, & pas une ame ne m'en a fçu gré. Si je me fuffe ouvertement déclaré pour l'athéifme, les devots ne m'auroient pas fait pis, & d'autres ennemis non moins dangereux ne me porteroient point leurs coups en fecret. Si je me fuffe ouvertement déclaré pour l'athéifme, les uns m'euffent attaqué avec plus de réferve en me voyant défendu par les autres, & difpofé moi-même à la vengeance : mais un homme qui craint Dieu n'eft guere à craindre ; fon parti n'eft pas redoutable, il eft feul ou à peu près, & l'on eft fûr de pouvoir lui faire beaucoup de mal avant qu'il fonge à le rendre. Si je me

fuſſe ouvertement déclaré pour l'athéiſme, en me ſéparant ainſi de l'Egliſe, j'aurois ôté tout d'un coup à ſes miniſtres le moyen de me harceler ſans ceſſe, & de me faire endurer toutes leurs petites tyrannies ; je n'aurois point eſſuyé tant d'ineptes cenſures, & au lieu de me blâmer ſi aigrement d'avoir écrit, il eût fallu me réfuter, ce qui n'eſt pas tout-à-fait ſi facile. Enfin, ſi je me fuſſe ouvertement déclaré pour l'athéiſme, on eût d'abord un peu clabaudé ; mais on m'eût bientôt laiſſé en paix comme tous les autres : le peuple du Seigneur n'eût point pris inſpection ſur moi, chacun n'eût point cru me faire grace, en ne me traitant pas en excommunié ; & j'euſſe été quitte à quitte avec tout le monde : les ſaintes en Iſraël ne m'auroient point écrit des Lettres anonymes, & leur charité ne ſe fût point exhalée en dévotes injures ; elles n'euſſent point pris la peine de m'aſſurer humblement que j'étois un ſcélérat, un monſtre exécrable, & que le monde eût été trop heureux ſi quelque bonne ame eût pris le ſoin de m'étouffer au berceau. D'honnêtes gens, de leur côté, me regardant alors comme un réprouvé, ne ſe tourmenteroient & ne me tourmenteroient point pour me ramener dans la bonne voie : ils ne me tirailleroient pas à droite & à gauche, ils ne m'étoufferoient pas ſous le poids de leurs ſermons, ils ne me forceroient pas de bénir leur zele

en maudiſſant leur importunité, & de ſentir avec reconnoiſſance qu'ils ſont appellés à me faire périr d'ennui.

Monſeigneur, ſi je ſuis un hypocrite, je ſuis un fou, puiſque, pour ce que je demande aux hommes, c'eſt une grande folie de ſe mettre en frais de fauſſeté: ſi je ſuis un hypocrite, je ſuis un ſot; car il faut l'être beaucoup pour ne pas voir que le chemin que j'ai pris ne mene qu'à des malheurs dans cette vie, & que quand j'y pourrois trouver quelque avantage, je n'en puis profiter ſans me démentir. Il eſt vrai que j'y ſuis à tems encore; je n'ai qu'à vouloir un moment tromper les hommes; & je mets à mes pieds tous mes ennemis. Je n'ai point encore atteint la vieilleſſe, je puis avoir long-tems à ſouffrir; je puis voir changer de rechef le public ſur mon compte; mais ſi jamais j'arrive aux honneurs & à la fortune, par quelque route que j'y parvienne, alors je ſerai un hypocrite; cela eſt ſûr.

La gloire de l'ami de la vérité n'eſt point attachée à telle opinion plutôt qu'à telle autre; quoi qu'il diſe, pourvu qu'il le penſe, il tend à ſon but. Celui qui n'a d'autre intérêt que d'être vrai, n'eſt point tenté de mentir, & il n'y a nul homme ſenſé qui ne préfere le moyen le plus ſimple, quand il eſt auſſi le plus ſûr. Mes ennemis auront beau faire avec leurs injures;

ils ne m'ôteront point l'honneur d'être un homme véridique en toute choſe, d'être le ſeul Auteur de mon ſiecle, & de beaucoup d'autres qui ait écrit de bonne foi, & qui n'ait dit que ce qu'il a cru : ils pourront un moment fouiller ma réputation à force de rumeurs & de calomnies ; mais elle en triomphera tôt ou tard : car tandis qu'ils varieront dans leurs imputations ridicules, je reſterai toujours le même, & ſans autre art que ma franchiſe, j'ai de quoi les déſoler toujours.

Mais cette franchiſe eſt déplacée avec le public! Mais toute vérité n'eſt pas bonne à dire ! Mais bien que tous les gens ſenſés penſent comme vous, il n'eſt pas bon que le vulgaire penſe ainſi ! Voilà ce qu'on me crie de toutes parts ; voilà, peut-être, ce que vous me diriez vous-même ſi nous étions tête-à-tête dans votre cabinet. Tels ſont les hommes. Ils changent de langage comme d'habit ; ils ne diſent la vérité qu'en robe de chambre ; en habit de parade ils ne ſçavent plus que mentir ; & non-ſeulement ils ſont trompeurs & fourbes à la face du genre humain, mais ils n'ont pas honte de punir contre leur conſcience quiconque oſe n'être pas fourbe & trompeur public comme eux. Mais ce principe eſt-il bien vrai que toute vérité n'eſt pas bonne à dire ? Quand il le ſeroit, s'enſuivroit-il que nulle erreur ne fût bonne à détruire,

& toutes les folies des hommes ſont-elles ſi ſaintes qu'il n'y en ait aucunes qu'on ne doive reſpecter ? Voilà ce qu'il conviendroit d'examiner avant de me donner pour loi une maxime ſuſpecte & vague, qui, fût-elle vraie en elle même, peut pécher par ſon application.

J'ai grande envie, Monſeigneur, de prendre ici ma méthode ordinaire, & de donner l'hiſtoire de mes idées pour toute réponſe à mes accuſateurs. Je crois ne pouvoir mieux juſtifier tout ce que j'ai oſé dire, qu'en diſant encore tout ce que j'ai penſé.

Si-tôt que je fus en état d'obſerver les hommes, je les regardois faire, & je les écoutois parler ; puis, voyant que leurs actions ne reſſembloient point à leurs diſcours, je cherchai la raiſon de cette diſſemblance, & je trouvai qu'être & paroître étant pour eux deux choſes auſſi différentes qu'agir & parler, cette deuxieme différence étoit la cauſe de l'autre, & avoit elle-même une cauſe qui me reſtoit à chercher.

Je la trouvai dans notre ordre ſocial, qui, de tout point contraire à la nature que rien ne détruit, la tyranniſe ſans ceſſe, & lui fait ſans ceſſe reclamer ſes droits. Je ſuivis cette contradiction dans ſes conſéquences, & je vis qu'elle expliquoit ſeule tous les vices des hommes, & tous les maux de

la ſociété. D'où je conclus qu'il n'étoit pas néceſſaire de ſuppoſer l'homme méchant par ſa nature, lorſqu'on pouvoit marquer l'origine & le progrès de ſa méchanceté. Ces réflexions me conduiſirent à de nouvelles recherches ſur l'eſprit humain conſidéré dans l'état civil, & je trouvai qu'alors le développement des lumieres & des vices ſe faiſoit toujours en même raiſon, non dans les individus, mais dans les peuples, diſtinction que j'ai toujours ſoigneuſement faite, & qu'aucun de ceux qui m'ont attaqué n'a jamais pu concevoir.

J'ai cherché la vérité dans les Livres ; je n'y ai trouvé que le menſonge & l'erreur. J'ai conſulté les Auteurs ; je n'ai trouvé que des Charlatans qui ſe font un jeu de tromper les hommes, ſans autre Loi que leur intérêt, ſans autre Dieu que leur réputation ; prompts à décrier les chefs qui ne les traitent pas à leur gré, plus prompts à louer l'iniquité qui les paie. En écoutant les gens à qui l'on permet de parler en public, j'ai compris qu'ils n'oſent ou ne veulent dire que ce qui convient à ceux qui commandent, & que payés par le fort pour prêcher le foible, ils ne ſçavent parler au dernier que de ſes devoirs, & à l'autre que de ſes droits. Toute l'inſtruction publique tendra toujours au menſonge, tant que ceux qui la dirigent trouveront leur

intérêt à mentir, & c'eſt pour eux ſeulement que la vérité n'eſt pas bonne à dire. Pourquoi ſerois-je le complice de ces gens-là?

Il y a des préjugés qu'il faut reſpecter; cela peut être : mais c'eſt quand d'ailleurs tout eſt dans l'ordre, & qu'on ne peut ôter ces préjugés ſans ôter auſſi ce qui les rachete ; on laiſſe alors le mal pour l'amour du bien. Mais lorſque tel eſt l'état des choſes, que plus rien ne ſauroit changer qu'en mieux, les préjugés ſont-ils ſi reſpectables qu'il faille leur ſacrifier la raiſon, la vertu, la juſtice, & tout le bien que la vérité pourroit faire aux hommes? Pour moi, j'ai promis de la dire en toute choſe utile, autant qu'il ſeroit en moi, c'eſt un engagement que j'ai dû remplir ſelon mon talent, & que ſûrement un autre ne remplira pas à ma place, puiſque chacun ſe devant à tous, nul ne peut payer pour autrui. *La divine vérité*, dit S. Auguſtin, *n'eſt ni à moi, ni à vous, ni à lui, mais à nous tous qu'elle appelle avec force à la publier de concert, ſous peine d'être inutile à nous-mêmes, ſi nous ne la communiquons aux autres : car quiconque s'approprie à lui ſeul un bien dont Dieu veut que tous jouiſſent, perd par cette uſurpation ce qu'il dérobe au public, & ne trouve qu'erreur en lui-même, pour avoir trahi la vérité* (o).

Les

(o) Aug. Confeſſ. L. XII, c. 25.

Les hommes ne doivent point être instruits à demi. S'ils doivent rester dans l'erreur, que ne les laissiez-vous dans l'ignorance ? A quoi bon tant d'Ecoles & d'Universités, pour ne leur apprendre rien de ce qui leur importe à sçavoir ? Quel est donc l'objet de vos Colléges, de vos Académies, de tant de fondations sçavantes ? Est-ce de donner le change au Peuple, d'altérer sa raison d'avance, & de l'empêcher d'aller au vrai ? Professeurs de mensonge, c'est pour l'abuser que vous feignez de l'instruire ; &, comme ces brigands qui mettent des fanaux sur des écueils, vous l'éclairez pour le perdre.

Voilà ce que je pensois en prenant la plume, & en la quittant je n'ai pas lieu de changer de sentiment, j'ai toujours vu que l'instruction publique avoit deux défauts essentiels qu'il étoit impossible d'en ôter. L'un est la mauvaise foi de ceux qui la donnent, & l'autre l'aveuglement de ceux qui la reçoivent. Si des hommes sans passions instruisoient des hommes sans préjugés, nos connoissances resteroient plus bornées, mais plus sûres, & la raison régneroit toujours. Or, quoi qu'on fasse, l'intérêt des hommes publics sera toujours le même ; mais les préjugés du peuple, n'ayant aucune base fixe, sont plus variables ; ils peuvent être altérés, changés, augmentés ou diminués. C'est donc de ce côté seul que

l'inſtruction peut avoir quelque priſe, & c'eſt là que doit tendre l'ami de la vérité. Il peut eſpérer de rendre le peuple plus raiſonnable, mais non ceux qui le menent plus honnêtes gens.

J'ai vu dans la Religion la même fauſſeté que dans la politique, & j'en ai été beaucoup plus indigné : car le vice du Gouvernement ne peut rendre les ſujets malheureux que ſur la terre : mais qui ſçait juſqu'où les erreurs de la conſcience peuvent nuire aux infortunés mortels ? J'ai vu qu'on avoit des profeſſions de foi, des doctrines, des cultes qu'on ſuivoit ſans y croire, & que rien de tout cela, ne pénétrant ni le cœur ni la raiſon, n'influoit que très-peu ſur la conduite. Monſeigneur, il faut vous parler ſans détour. Le vrai Croyant ne peut s'accommoder de toutes ces ſimagrées : il ſent que l'homme eſt un être intelligent auquel il faut un culte raiſonnable, & un être ſociable auquel il faut une morale faite pour l'humanité. Trouvons premiérement ce culte & cette morale, cela ſera de tous les hommes ; & puis quand il faudra des formules nationales, nous en examinerons les fondements, les rapports, les convenances, & après avoir dit ce qui eſt de l'homme, nous dirons enſuite ce qui eſt du Citoyen. Ne faiſons pas, ſur-tout, comme votre Monſieur Joli de Fleuri, qui, pour établir ſon Janſéniſme,

veut déraciner toute loi naturelle & toute obligation qui lie entre eux les humains ; de sorte que, selon lui, le Chrétien & l'infidele qui contractent contre eux, ne sont tenus à rien du tout l'un envers l'autre, puisqu'il n'y a point de loi commune à tous les deux.

Je vois donc deux manieres d'examiner & comparer les Religions diverses ; l'une selon le vrai & le faux qui s'y trouvent, soit quant aux faits naturels ou surnaturels sur lesquels elles sont établies, soit quant aux notions que la raison nous donne de l'être suprême, & du culte qu'il veut de nous : l'autre selon leurs effets temporels & moraux sur la terre, selon le bien ou le mal qu'elles peuvent faire à la société & au genre humain. Il ne faut pas, pour empêcher ce double examen, commencer par décider que ces deux choses vont toujours ensemble, & que la Religion la plus vraie est aussi la plus sociale ; c'est précisément ce qui est en question ; & il ne faut pas d'abord crier que celui qui traite cette question est un impie, un Athée ; puisque autre chose est de croire, & autre chose d'examiner l'effet de ce que l'on croit.

Il paroît pourtant certain, je l'avoue, que si l'homme est fait pour la société, la Religion la plus vraie est aussi la plus sociale & la plus humaine ; car Dieu veut que nous soyons tels qu'ils nous a faits, & s'il étoit vrai qu'il nous eût faits méchans, ce

ſeroit lui déſobéir que de vouloir ceſſer de l'être. De plus la Religion, conſidérée comme une relation entre Dieu & l'homme, ne peut aller à la gloire de Dieu que par le bien-être de l'homme, puiſque l'autre terme de la relation qui eſt Dieu, eſt par ſa nature au deſſus de tout ce que peut l'homme pour ou contre lui.

Mais ce ſentiment, tout probable qu'il eſt, eſt ſujet à de grandes difficultés, par l'hiſtorique & les faits qui le contrarient. Les Juifs étoient les ennemis nés de tous les autres Peuples, & ils commencerent leur établiſſement par détruire ſept nations, ſelon l'ordre exprès qu'ils en avoient reçu. Tous les Chrétiens ont eu des guerres de Religion, & la guerre eſt nuiſible aux hommes; tous les partis ont été perſécuteurs & perſécutés, & la perſécution eſt nuiſible aux hommes; pluſieurs ſectes vantent le célibat, & le célibat eſt ſi nuiſible (33) à l'eſpece humaine, que s'il étoit ſui-

(33) La continence & la pureté ont leurs uſages, même pour la population; il eſt toujours beau de ſe commander à ſoi-même, & l'état de virginité eſt, par ces raiſons, très digne d'eſtime; mais il ne s'enſuit pas qu'il ſoit beau, ni bon, ni louable, de perſévérer toute la vie dans cet état, en offenſant la nature, & en trompant ſa deſtination. L'on a plus de reſpect pour une jeune vierge nubile, que pour une jeune femme: mais on en a plus pour une mere de famille, que pour une vieille fille, & cela me paroît très-ſenſé. Comme on ne ſe marie pas en naiſſant, & qu'il n'eſt pas

vi par-tout, elle périroit. Si cela ne fait pas preuve pour décider, cela fait raiſon pour examiner, & je ne demandois autre choſe ſinon qu'on permit cet examen.

Je ne dis ni ne penſe qu'il n'y ait aucune bonne Religion ſur la terre; mais je dis, & il eſt trop vrai, qu'il n'y en a aucune parmi celles qui ſont ou qui ont été dominantes, qui n'ait fait à l'humanité des plaies cruelles. Tous les partis ont tourmenté leurs freres, tous ont offert à Dieu des ſacrifices de ſang humain. Quel que ſoit la ſource de ces contradictions, elles exiſtent; eſt-ce un crime de vouloir les ôter?

La charité n'eſt point meurtriere. L'amour du prochain ne porte point à le maſ-

même à propos de ſe marier fort jeune, la virginité, que tous ont dû porter & honorer, a ſa néceſſité, ſon utilité, ſon prix & ſa gloire; mais c'eſt pour aller, quand il convient, dépoſer toute ſa pureté dans le mariage. Quoi! diſent-ils de leur air bêtement triomphant, des célibataires prêchent le nœud conjugal! pourquoi ne ſe marient-ils pas? Ah! pourquoi? Parce qu'un état ſi ſaint & ſi doux en lui-même eſt devenu, par vos ſottes inſtitutions, un état malheureux & ridicule, dans lequel il eſt déſormais preſque impoſſible de vivre, ſans être un fripon ou un ſot. Sceptres de fer, loix inſenſées! c'eſt à vous que nous reprochons de n'avoir pu remplir nos devoirs ſur la terre: & c'eſt par nous que le cri de la nature s'éléve contre votre barbarie. Comment oſez-vous la repouſſer juſqu'à nous reprocher la miſere où vous nous avez réduits.

facrer. Ainſi le zele du ſalut des hommes n'eſt point la cauſe des perſécutions ; c'eſt l'amour-propre & l'orgueil qui en eſt la cauſe. Moins un culte eſt raiſonnable, plus on cherche à l'établir par la force : celui qui profeſſe une doctrine inſenſée ne peut ſouffrir qu'on oſe la voir telle qu'elle eſt ; la raiſon devient alors le plus grand des crimes ; à quelque prix que ce ſoit, il faut l'ôter aux autres, parce qu'on a honte d'en manquer à leurs yeux. Ainſi l'intolérance & l'inconſéquence ont la même ſource. Il faut ſans ceſſe intimider, effrayer les hommes. Si vous les livrez un moment à leur raiſon vous êtes perdus.

De cela ſeul il ſuit que c'eſt un grand bien à faire aux peuples dans ce délire, que de leur apprendre à raiſonner ſur la Religion ; car c'eſt les rapprocher des devoirs de l'homme, c'eſt ôter le poignard à l'intolérance, c'eſt rendre à l'humanité tous ſes droits. Mais il faut rémonter à des principes généraux & communs à tous les hommes ; car ſi, voulant raiſonner, vous laiſſez quelque priſe à l'autorité des Prêtres, vous rendez au fanatiſme ſon arme, & vous lui fourniſſez de quoi devenir plus cruel.

Celui qui aime la paix ne doit point recourir à des Livres ; c'eſt le moyen de ne rien finir. Les Livres ſont des ſources de diſputes intariſſables : parcourez l'Hiſtoire des Peuples ; ceux qui n'ont point de Li-

vres ne disputent point. Voulez-vous asservir les hommes à des autorités humaines ? L'un sera plus près, l'autre plus loin de la preuve ; ils en seront diversement affectés ; avec la bonne foi la plus entiere, avec le meilleur jugement du monde, il est impossible qu'ils soient jamais d'accord. N'argumentez point sur des arguments, & ne vous fondez point sur des discours. Le langage humain n'est pas assez clair. Dieu lui-même, s'il daignoit nous parler dans nos langues, ne nous diroit rien sur quoi l'on ne pût disputer.

Nos langues sont l'ouvrage des hommes, & les hommes sont bornés. Nos langues sont l'ouvrage des hommes, & les hommes sont menteurs. Comme il n'y a point de vérité si clairement énoncée où l'on ne puisse trouver quelque chicane à faire, il n'y a point de si grossier mensonge qu'on ne puisse étayer de quelque fausse raison.

Supposons qu'un particulier vienne à minuit nous crier qu'il est jour ; on se moquera de lui : mais laissez à ce particulier le temps & les moyens de se faire une secte, tôt ou tard ses partisans viendront à bout de vous prouver qu'il disoit vrai. Car enfin, diront-ils, quand il a prononcé qu'il étoit jour, il étoit jour en quelque lieu de la terre : rien n'est plus certain. D'autres ayant établi qu'il y a toujours dans l'air quelques particules de lumiere, soutien-

nent qu'en un autre sens encore, il est très-vrai qu'il est jour la nuit. Pourvu que des gens subtils s'en mêlent, bientôt on vous fera voir le Soleil en plein minuit. Tout le monde ne se rendra pas à cette évidence. Il y aura des débats qui dégénéreront, selon l'usage, en guerres & en cruautés. Les uns voudront des explications, les autres n'en voudront point : l'un voudra prendre la proposition au figuré, l'autre au propre. L'un dira : il a dit à minuit qu'il étoit jour, & il étoit nuit : l'autre dira : il a dit à minuit qu'il étoit jour, & il étoit jour. Chacun taxera de mauvaise foi le parti contraire, & n'y verra que des obstinés. On finira par se battre, se massacrer ; les flots de sang couleront de toutes parts ; & si la nouvelle secte est enfin victorieuse, il restera démontré qu'il est jour la nuit. C'est à peu près l'histoire de toutes les querelles de Religion.

La plûpart des cultes nouveaux s'établissent par le fanatisme, & se maintiennent par l'hypocrisie ; de là vient qu'ils choquent la raison, & ne ménent point à la vertu. L'enthousiasme & le délire ne raisonnent pas ; tant qu'ils durent, tout passe, & l'on marchande peu sur les dogmes. Cela est d'ailleurs si commode ! la doctrine coûte si peu à suivre, & la morale coûte tant à pratiquer, qu'en se jettant du côté le plus facile, on rachette les bonnes œuvres par le

mérite d'une grande foi. Mais, quoi qu'on faſſe, le fanatiſme eſt un état de criſe qui ne peut durer toujours. Il a ſes accès plus ou moins longs, plus ou moins fréquents, & il a auſſi ſes relâches, durant leſquels on eſt de ſang froid. C'eſt alors qu'en revenant ſur ſoi-même, on eſt tout ſurpris de ſe voir enchainé par tant d'abſurdités. Cependant le culte eſt réglé, les formes ſont preſcrites, les loix ſont établies, les tranſgreſſeurs ſont punis. Ira-t-on proteſter ſeul contre tout cela, récuſer les Loix de ſon pays, & renier la religion de ſon pere? Qui l'oſeroit? On ſe ſoumet en ſilence, l'intérêt veut qu'on ſoit de l'avis de celui dont on hérite. On fait donc comme les autres, ſauf à rire à ſon aiſe en particulier de ce qu'on feint de reſpecter en public. Voilà, Monſeigneur, comme penſe le gros des hommes dans la plupart des Religions, ſur-tout dans la vôtre; & voilà la clef des inconſéquences qu'on remarque entre leur morale & leurs actions. Leur croyance n'eſt qu'apparence, & leurs mœurs ſont comme leur foi.

Pourquoi un homme a-t-il inſpection ſur la croyance d'un autre, & pourquoi l'Etat a-t-il inſpection ſur celle des Citoyens? C'eſt parce qu'on ſuppoſe que la croyance des hommes détermine leur morale, & que des idées qu'ils ont de la vie à venir dépend leur conduite en celle-ci. Quand cela n'eſt

pas, qu'importe ce qu'ils croient ou ce qu'ils font semblant de croire ? L'apparence de la Religion ne sert plus qu'à les dispenser d'en avoir une.

Dans la société chacun est en droit de s'informer si un autre se croit obligé d'être juste ; & le Souverain est en droit d'examiner les raisons sur lesquelles chacun fonde cette obligation. De plus, les forces nationales doivent être observées ; c'est sur quoi j'ai beaucoup insisté. Mais quant aux opinions qui ne tiennent point à la morale, qui n'influent en aucune maniere sur les actions, & qui ne tendent point à transgresser les Loix, chacun n'a là-dessus que son jugement pour maitre, & nul n'a ni droit ni intérêt de prescrire à d'autres sa façon de penser. Si, par exemple, quelqu'un, même constitué en autorité, venoit me demander mon sentiment sur la fameuse question de l'hypostase dont la Bible ne dit pas un mot, mais pour laquelle tant de grands enfans ont tenu des Conciles, & tant d'hommes ont été tourmentés ; après lui avoir dit que je ne l'entends point, & ne me soucie point de l'entendre, je le prierois, le plus honnêtement que je pourrois, de se mêler de ses affaires ; & s'il insistoit, je le laisserois-là.

Voilà le seul principe sur lequel on puisse établir quelque chose de fixe & d'équitable sur les disputes de la Religion,

ſans quoi chacun poſant de ſon côté ce qui eſt en queſtion, jamais on ne conviendra de rien, l'on ne s'entendra de la vie; & la Religion, qui devroit faire le bonheur des hommes, fera toujours leurs plus grands maux.

Mais plus les Religions vieilliſſent, plus leur objet ſe perd de vue: les ſubtilités ſe multiplient, on veut tout expliquer, tout décider, tout entendre; inceſſamment la doctrine ſe rafine, & la morale dépérit toujours plus. Aſſurément il y a loin de l'eſprit du Deutéronome à l'eſprit du Talmud & de la Miſna, & de l'eſprit de l'Evangile aux querelles ſur la Conſtitution! Saint Thomas demande (34) ſi par la ſucceſſion des temps les articles de foi ſe ſont multipliés, & il ſe déclare pour l'affirmative; c'eſt-à-dire, que les Docteurs, renchériſſant les uns ſur les autres, en ſçavent plus que n'en ont dit les Apôtres & Jeſus-Chriſt. Saint Paul avoue ne voir qu'obſcurément, & ne connoître qu'en partie (35). Vraiment nos Théologiens ſont bien plus avancés que cela; ils voient tout, ils ſçavent tout: ils nous rendent clair ce qui eſt obſcur dans l'Ecriture: ils prononcent ſur ce qui étoit indécis: ils nous font ſentir, avec leur modeſtie ordinaire, que les

(34) *Secunda ſecundæ, Quæſt. I. Art. VII.*

(35) I. Cor. XIII. 9. 12.

Auteurs Sacrés avoient grand besoin de leur secours pour se faire entendre, & que le S. Esprit n'eût pas sçu s'expliquer clairement sans eux.

Quand on perd de vue les devoirs de l'homme pour ne s'occuper que des opinions des Prêtres & de leurs frivoles disputes, on ne demande plus d'un Chrétien s'il craint Dieu ; mais s'il est orthodoxe : on lui fait signer des formulaires sur les questions les plus inutiles, & souvent les plus inintelligibles ; & quand il a signé tout va bien ; l'on ne s'informe plus du reste. Pourvu qu'il n'aille pas se faire pendre, il peut vivre au surplus comme il lui plaira ; ses mœurs ne font rien à l'affaire ; la doctrine est en sûreté. Quand la Religion en est-là, quel bien fait elle à la société, de quel avantage est-elle aux hommes ? Elle ne sert qu'à exciter entr'eux des dissentions, des troubles, des guerres de toute espece, à les faire entre-égorger pour des Logogryphes : il vaudroit mieux alors n'avoir point de Religion que d'en avoir une si mal entendue. Empêchons-là, s'il se peut, de dégénérer à ce point ; & soyons sûrs, malgré les bûchers & les chaînes, d'avoir bien mérité du genre humain.

Supposons que, las des querelles qui le déchire, il s'assemble pour les terminer & convenir d'une Religion commune à tous les Peuples. Chacun commencera, cela est

sûr, par proposer la sienne comme la seule vraie, la seule raisonnable & démontrée, la seule agréable à Dieu, & utile aux hommes; mais ses preuves ne répondant pas là-dessus à sa persuasion, du moins au gré des autres sectes, chaque parti n'aura de voix que la sienne; tous les autres se réuniront contre lui; cela n'est pas moins sûr. La délibération fera le tour de cette maniere, un seul proposant, & tous rejettant; ce n'est pas le moyen d'être d'accord. Il est croyable qu'après bien du temps perdu dans ces altercations puériles, les hommes de sens chercheront des moyens de conciliation. Ils proposeront, pour cela, de commencer par chasser tous les Théologiens de l'assemblée, & il ne leur sera pas difficile de faire voir combien ce préliminaire est indispensable. Cette bonne œuvre faite, ils diront aux Peuples: Tant que vous ne conviendrez pas de quelque principe, il n'est pas possible même que vous vous entendiez, & c'est un argument qui n'a jamais convaincu personne, que de dire: vous avez tort, car j'ai raison.

» Vous parlez de ce qui est agréable à » Dieu. Voilà précisément ce qui est en » question. Si nous sçavions quel culte lui » est le plus agréable, il n'y auroit plus de » dispute entre nous. Vous parlez aussi de » ce qui est utile aux hommes; c'est autre » chose; les hommes peuvent juger de cela,

» Prenons donc cette utilité pour regle, &
» puis établiſſons la doctrine qui s'y rap-
» porte le plus. Nous pourrons eſpérer
» d'approcher ainſi de la vérité autant qu'il
» eſt poſſible à des hommes ; car il eſt à pré-
» ſumer que ce qui eſt le plus utile aux créa-
» tures, eſt le plus agréable au Créateur.

» Cherchons d'abord s'il y a quelque af-
» finité naturelle entre nous ; ſi nous ſom-
» mes quelque choſe les uns aux autres.
» Vous, Juifs, que penſez-vous ſur l'ori-
» gine du genre humain ? Nous penſons qu'il
» eſt ſorti d'un même Pere. Et vous, Chré-
» tiens ? Nous penſons là-deſſus comme les
» Juifs. Et vous, Turcs ? Nous penſons
» comme les Juifs & les Chrétiens. Cela eſt
» déjà bon : puiſque les hommes ſont tous
» freres, ils doivent s'aimer comme tels.

» Dites-nous maintenant de qui leur Pe-
» re commun avoit reçu l'être ; car il ne
» s'étoit pas fait tout ſeul. Du Créateur
» du Ciel & de la Terre. Juifs, Chrétiens
» & Turcs ſont d'accord auſſi ſur cela ; c'eſt
» encore un très-grand point.

» Et cet homme, ouvrage du Créateur,
» eſt-il un être ſimple ou mixte ? Eſt-il
» formé d'une ſubſtance unique ou de plu-
» ſieurs ? Chrétiens, repondez. Il eſt com-
» poſé de deux ſubſtances, dont l'une eſt
» mortelle, & dont l'autre ne peut mourir.
» Et vous, Turcs ? Nous penſons de mê-
» me. Et vous, Juifs ? Autrefois nos idées

» là-dessus étoient fort confuses, comme » les expressions de nos Livres sacrés ; mais » les Esséniens nous ont éclairés, & nous » pensons encore sur ce point comme les » Chrétiens ».

En procédant ainsi d'interrogations en interrogations sur la Providence Divine, sur l'économie de la vie à venir, & sur toutes les questions essentielles au bon ordre du genre humain, ces mêmes hommes ayant obtenu de tous des réponses presque uniformes, leur diront : (on se souviendra que les Théologiens n'y sont plus). » Mes amis, de quoi vous tourmentez-» vous ? Vous voilà tous d'accord sur ce » qui vous importe ; quand vous différerez » de sentiment sur le reste, j'y vois peu » d'inconvénient. Formez de ce petit nom-» bre d'articles une Religion universelle, » qui soit, pour ainsi dire, la Religion hu-» maine & sociale, que tout homme vivant » en société soit obligé d'admettre. Si quel-» qu'un dogmatise contre elle, qu'il soit banni » de la société comme ennemi de ses Loix » fondamentales. Quant au reste, sur quoi » vous n'êtes pas d'accord, formez chacun » de vos croyances particulieres autant de » Religions nationales, & suivez les en » sincérité de cœur. Mais n'allez point » vous tourmentant pour les faire admettre » aux autres Peuples, & soyez assurés » que Dieu n'exige pas cela. Car il est aussi

» injuſte de vouloir les ſoumettre à vos opi-
» nions qu'à vos loix ; & les Miſſionnaires
» ne me ſemblent guere plus ſages que les
» Conquérans.

» En ſuivant vos diverſes doctrines, ceſ-
» ſez de vous les figurer ſi démontrées,
» que quiconque ne les voit pas telles,
» ſoit coupable à vos yeux de mauvaiſe foi.
» Ne croyez point que tous ceux qui pe-
» ſent vos preuves, & les rejettent, ſoient
» pour cela des obſtinés que leur incrédu-
» lité rende puniſſables : ne croyez point
» que la raiſon, l'amour du vrai, la ſincé-
» rité ſoient pour vous ſeuls. Quoi qu'on
» faſſe, on ſera toujours porté à traiter en
» ennemis ceux qu'on accuſera de ſe refu-
» ſer à l'évidence. On plaint l'erreur, mais
» on hait l'opiniâtreté. Donnez la préfé-
» rence à vos raiſons, à la bonne heure :
» mais ſçachez que ceux qui ne s'y rendent
» pas, ont les leurs.

» Honorez en général tous les fonda-
» teurs de vos cultes reſpectifs. Que cha-
» cun rende au ſien ce qu'il croit lui de-
» voir, mais qu'il ne mépriſe point ceux
» des autres. Ils ont eu de grands génies
» & de grandes vertus : cela eſt toujours
» eſtimable. Ils ſe ſont dits les envoyés de
» Dieu ; cela peut être & n'être pas : c'eſt
» de quoi la pluralité ne ſçauroit juger
» d'une maniere uniforme ; les preuves n'é-
» tant pas également à ſa portée. Mais

» quan

» quand cela ne seroit pas, il ne faut point
» les traiter si légérement d'imposteurs.
» Qui sçait jusqu'où les méditations con-
» tinuelles sur la Divinité ; jusqu'où l'en-
» thousiasme de la vertu ont pu, dans leurs
» sublimes ames, troubler l'ordre didacti-
» que & rampant des idées vulgaires ?
» Dans une trop grande élévation la tête
» tourne, & l'on ne voit plus les choses
» comme elles sont. Socrate a cru avoir un
» esprit familier, & l'on n'a point osé l'ac-
» cuser pour cela d'être un fourbe. Trai-
» terons-nous les fondateurs des Peuples,
» les bienfaiteurs des Nations avec moins
» d'égard qu'un particulier ?

» Du reste, plus de dispute entre vous
» sur la préférence de vos cultes. Ils sont
» tous bons, lorsqu'ils sont prescrits par
» les Loix, & que la Religion essentielle
» s'y trouve : ils sont mauvais quand elle
» ne s'y trouve pas. La forme du culte est
» la police des Religions, & non leur
» essence ; & c'est au Souverain qu'il appar-
» tient de régler la Police dans son pays ».

J'ai pensé, Monseigneur, que celui qui raisonneroit ainsi ne seroit point un blasphémateur, un impie ; qu'il proposeroit un moyen de paix juste, raisonnable, utile aux hommes ; & que cela n'empêcheroit pas qu'il n'eût sa Religion particuliere, ainsi que les autres, & qu'il n'y fût tout aussi sincérement attaché. Le vrai croyant, sçachant que l'in-

fidele eſt auſſi un homme, & peut-être un honnête homme, peut ſans crime s'intéreſſer à ſon ſort. Qu'il empêche un culte étranger de s'introduire dans ſon pays, cela eſt juſte ; mais qu'il ne damne pas pour cela ceux qui ne penſent pas comme lui ; car quiconque prononce un jugement ſi téméraire ſe rend l'ennemi du reſte du genre humain. J'entends dire ſans ceſſe qu'il faut admettre la tolérance civile, non la théologique ; je penſe tout le contraire. Je crois qu'un homme de bien, dans quelque Religion qu'il vive de bonne foi, peut être ſauvé. Mais je ne crois pas pour cela qu'on puiſſe légitimement introduire en un pays des Religions étrangeres ſans la permiſſion du Souverain ; car ſi ce n'eſt pas directement déſobéir à Dieu, c'eſt déſobéir aux loix ; & qui déſobéit aux loix, déſobéit à Dieu.

Quant aux Religions une fois établies ou tolérées dans un pays, je crois qu'il eſt injuſte & barbare de les y détruire par la violence, & que le Souverain ſe fait tort à lui-même en maltraitant leurs ſectateurs. Il eſt bien différent d'embraſſer une Religion nouvelle, ou de vivre dans celle où l'on eſt né ; le premier cas ſeul eſt puniſſable. On ne doit ni laiſſer établir une diverſité de cultes, ni proſcrire ceux qui ſont une fois établis ; car un fils n'a jamais tort de ſuivre la Religion de ſon pere. La raiſon de la tranquillité publique eſt toute contre les perſé-

cuteurs. La Religion n'excite jamais de troubles dans un état, que quand le parti dominant veut tourmenter le parti foible, ou que le parti foible, intolérant par principe, ne peut vivre en paix avec qui que ce ſoit. Mais tout culte légitime ; c'eſt-à-dire, tout culte où ſe trouve la Religon eſſentielle, & dont, par conſéquent, les ſectateurs ne demandent que d'être ſoufferts & vivre en paix, n'a jamais cauſé ni révoltes ni guerres civiles, ſi ce n'eſt lorſqu'il a fallu ſe défendre & repouſſer les perſécuteurs. Jamais les Proteſtans n'ont pris les armes en France que lorſqu'on les y a pourſuivis. Si l'on eût pu ſe réſoudre à les laiſſer en paix, ils y ſeroient demeurés. Je conviens, ſans détour, qu'à ſa naiſſance la Religion réformée n'avoit pas droit de s'établir en France, malgré les loix. Mais, lorſque, tranſmiſe des peres aux enfans, cette Religion fut devenue celle d'une partie de la Nation Françoiſe, & que le Prince eut ſolemnellement traité avec cette partie par l'Edit de Nantes ; cet Edit devint un Contrat inviolable, qui ne pouvoit plus être annullé que du commun conſentement des deux parties, & depuis ce temps, l'exercice de la Religion Proteſtante eſt, ſelon moi, légitime en France.

Quand il ne le ſeroit pas, il reſteroit toujours aux ſujets l'alternative de ſortir du Royaume avec leurs biens, ou d'y reſter, ſoumis au culte dominant. Mais les contraindre

à rester sans les vouloir tolérer, vouloir à la fois qu'ils soient & qu'ils ne soient pas, les priver même du droit de la nature, annuller leurs mariages (36), déclarer leurs enfans bâtards.... en ne disant que ce qui est, j'en dirois trop ; il faut me taire.

Voici du moins ce que je puis dire. En considérant la seule raison d'Etat, peut-être a-t-on bien fait d'ôter aux Protestans François tous leurs chefs : mais il falloit s'ar-

(36) Dans un Arrêt du Parlement de Toulouse, concernant l'affaire de l'infortuné Calas, on reproche aux Protestans de faire entr'eux des mariages qui, *selon les Protestans, ne sont que des Actes civils, & par conséquent soumis entièrement, pour la forme & les effets, à la volonté du Roi.*

Ainsi de ce que, selon les Protestans, le mariage est un Acte civil, il s'ensuit qu'ils sont obligés de se soumettre à la volonté du Roi, qui en fait un Acte de la Religion Catholique. Les Protestans, pour se marier, sont légitimement tenus de se faire Catholiques, attendu que, selon eux, le mariage est un Acte civil. Telle est la maniere de raisonner de Messieurs du Parlement de Toulouse.

La France est un Royaume si vaste, que les François se sont mis dans l'esprit que le genre humain ne devoit point avoir d'autres loix que les leurs. Leurs Parlemens & leurs Tribunaux paroissent n'avoir aucune idée du droit naturel, ni du droit des gens ; & il est à remarquer que dans tout ce grand Royaume, où sont tant d'Universités, tant de Colléges, tant d'Académies, & où l'on enseigne, avec tant d'importance, tant d'inutilités, il n'y a pas une seule Chaire de Droit naturel. C'est le seul peuple de l'Europe qui ait regardé cette étude comme n'étant bonne à rien.

rêter-là. Les maximes politiques ont leurs applications & leurs distinctions. Pour prévenir les dissensions qu'on n'a plus à craindre, on s'ôte des ressources dont on auroit grand besoin. Un parti qui n'a plus ni Grands ni noblesse à sa tête, quel mal peut-il faire dans un Royaume tel que la France? Examinez toutes vos précédentes guerres; appellez-les guerres de Religion : vous trouverez qu'il n'y en a pas une qui n'ait eu sa cause à la Cour, & dans les intérêts des Grands. Des intrigues de Cabinet brouilloient les affaires, & puis les Chefs ameutoient les peuples au nom de Dieu. Mais quelles intrigues, quelles cabales peuvent former des Marchands & des Paysans? Comment s'y prendront-ils pour susciter un parti dans un pays où l'on ne veut que des Valets ou des Maîtres, & où l'égalité est inconnue ou en horreur? Un Marchand, proposant de lever des troupes, peut se faire écouter en Angleterre, mais il fera toujours rire des François (37).

(37) Le seul cas qui force un peuple ainsi dénué de Chefs à prendre les armes, c'est quand, réduit au désespoir par ses persécuteurs, il voit qu'il ne lui reste plus de choix que dans la maniere de périr. Tel fut, au commencement de ce siecle, la guerre des Camisards. Alors on est tout étonné de la force qu'un parti mépriſé tire de son désespoir : c'est ce que jamais les persécuteurs n'ont sçu calculer d'avance. Cependant, de telles guerres coûtent tant de sang, qu'ils devroient bien y songer avant de les rendre inévitables.

Si j'étois... Roi ? non. Miniſtre ? encore moins ; mais homme puiſſant en France, je dirois : tout tend parmi nous aux emplois, aux charges ; tout veut acheter le droit de mal faire ; Paris & la Cour engouffrent tout. Laiſſons ces pauvres gens remplir le vuide des Provinces ; qu'ils ſoient marchands, & toujours marchands ; laboureurs, & toujours laboureurs. Ne pouvant quitter leur état, ils en tireront le meilleur parti poſſible ; ils remplaceront les nôtres dans les conditions privées, dont nous cherchons tous à ſortir ; ils feront valoir le commerce & l'agriculture que tout nous fait abandonner ; ils alimenteront notre luxe : ils travailleront, & nous jouirons.

Si ce projet n'étoit pas plus équitable que ceux qu'on ſuit, il ſeroit du moins plus humain, & ſûrement il ſeroit plus utile. C'eſt moins la tyrannie, & c'eſt moins l'ambition des Chefs, que ce ne ſont leurs préjugés & leurs courtes vues, qui font le malheur des Nations.

Je finirai par tranſcrire une eſpece de diſcours qui a quelque rapport à mon ſujet, & qui ne m'en écartera pas long-temps.

Un Parſis de Surat ayant en ſecret épouſé une Muſulmane, fut découvert, arrêté, & ayant refuſé d'embraſſer le Mahométiſme, il fut condamné à mort. Avant d'aller au ſupplice, il parla ainſi à ſes juges.

» Quoi! vous voulez m'ôter la vie? Eh!

» de quoi me puniſſez-vous ? J'ai tranſgreſ-
» ſé ma Loi plutôt que la vôtre : ma Loi par-
» le au cœur, & n'eſt point cruelle ; mon
» crime a été puni par le blâme de mes fre-
» res. Mais que vous ai-je fait pour mériter
» de mourir ? Je vous ai traités comme ma
» famille, & je me ſuis choiſi une ſœur parmi
» vous. Je l'ai laiſſée libre dans ſa croyance,
» & elle a reſpecté la mienne pour ſon propre
» intérêt. Borné ſans regret à elle ſeule,
» je l'ai honorée comme l'inſtrument du cul-
» te qu'exige l'Auteur de mon être ; j'ai
» payé par elle le tribut que tout homme
» doit au genre humain : l'amour me l'a
» donnée, & la vertu me l'a rendoit chere :
» elle n'a point vécu dans la ſervitude, elle
» a poſſédé ſans partage le cœur de ſon
» époux : ma faute n'a pas moins fait ſon
» bonheur que le mien.

» Pour expier une faute ſi pardonnable,
» vous m'avez voulu rendre fourbe & men-
» teur, vous m'avez voulu forcer à pro-
» feſſer vos ſentimens ſans les aimer & ſans
» y croire : comme ſi le transfuge de nos
» loix eût mérité de paſſer ſous les vôtres ;
» vous m'avez fait opter entre le parjure
» & la mort, & j'ai choiſi ; car je ne veux
» pas vous tromper. Je meurs donc, puiſ-
» qu'il le faut : mais je meurs digne de re-
» vivre & d'animer un autre homme juſte.
» Je meurs martyr de ma Religion, ſans
» craindre d'entrer après ma mort dans la

» vôtre. Puiſſé-je renaître chez les Muſul-
» mans pour leur apprendre à devenir hu-
» mains, clémens, équitables; car ſervant
» le même Dieu que nous ſervons, puiſ-
» qu'il n'y en a pas deux, vous vous aveu-
» glez dans votre zele, en tourmentant ſes
» ſerviteurs, & vous n'êtes cruels & ſan-
» guinaires que parce que vous êtes incon-
» ſéquens.

» Vous êtes des enfans qui, dans vos
» jeux ne ſçavez que faire du mal aux
» hommes. Vous vous croyez ſçavans, &
» vous ne ſçavez rien de ce qui eſt de Dieu.
» Vos dogmes récens ſont-ils convenables
» à celui qui eſt & qui veut être adoré de
» tous les tems? Peuples nouveaux, com-
» ment oſez vous parler de Religion devant
» nous? Nos Rits ſont auſſi vieux que les
» aſtres: les premiers rayons du Soleil ont
» éclairé & reçu les hommages de nos Pe-
» res. Le grand Zerduſt a vu l'enfance du
» monde; il a prédit & marqué l'ordre de
» l'Univers: & vous homme d'hier, vous
» voulez être nos Prophetes! Vingt ſiecles
» avant Mahomet, avant la naiſſance d'Iſ-
» maël & de ſon pere, les Mages étoient
» antiques. Nos livres ſacrés étoient déjà
» la Loi de l'Aſie & du monde, & trois
» grands Empires avoient ſucceſſivement
» achevé leur long cours ſous nos ancêtres,
» avant que les vôtres fuſſent ſortis du
» néant.

» Voyez, hommes parvenus, la différence qui eſt entre vous & nous. Vous vous dites Croyans, & vous vivez en barbares. Vos Inſtitutions, vos Loix, vos cultes, vos vertus mêmes tourmentent l'homme & le dégradent. Vous n'avez que de triſtes devoirs à lui preſcrire. Des jeûnes, des privations, des combats, des mutilations, des clôtures, vous ne ſçavez lui faire un devoir que de ce qui peut l'affliger & le contraindre. Vous lui faites haïr la vie & les moyens de la conſerver : vos femmes ſont ſans hommes ; vos terres ſont ſans cultures ; vous mangez les animaux, & vous maſſacrez les Humains ; vous aimez le ſang, les meurtres ; tous vos établiſſemens choquent la nature, aviliſſent l'eſpece humaine : &, ſous le double joug du Deſpotiſme & du fanatiſme, vous l'écraſez de ſes Rois & de ſes Dieux.

» Pour nous, nous ſommes des hommes de paix, nous ne faiſons ni ne voulons aucun mal à rien de ce qui reſpire, non pas même à nos Tyrans : nous leur cédons ſans regret le fruit de nos peines, contens de leur être utiles, & de remplir nos devoirs. Nos nombreux beſtiaux couvrent vos pâturages : les arbres plantés par vos mains vous donnent leurs fruits & leurs ombres : vos terres que nous cultivons vous nourriſſent par nos

„ ſoins : un peuple ſimple & doux multi-
„ plie ſous vos outrages, & tire pour vous
„ la vie & l'abondance du ſein de la mere
„ commune où vous ne ſçavez rien trouver.
„ Le Soleil, que nous prenons à témoin de
„ nos œuvres, éclaire notre patience &
„ vos injuſtices ; il ne ſe leve point ſans
„ nous trouver occupés à bien faire, & en
„ ſe couchant il nous ramene au ſein de
„ nos familles nous préparer à de nouveaux
„ travaux.

„ Dieu ſeul ſçait la vérité. Si malgré tout
„ cela nous nous trompons dans notre cul-
„ te, il eſt toujours peu croyable que
„ nous ſoyons condamnés à l'Enfer, nous
„ qui ne faiſons que du bien ſur la terre,
„ & que vous ſoyez les Elus de Dieu, vous
„ qui n'y faites que du mal. Quand nous
„ ſerions dans l'erreur, vous devriez la
„ reſpecter pour votre avantage. Notre
„ piété vous engraiſſe, & la vôtre nous
„ conſume ; nous réparons le mal que vous
„ fait une Religion deſtructive. Croyez-
„ moi, laiſſez-nous un culte qui vous eſt
„ utile ; craignez qu'un jour nous n'adop-
„ tions le vôtre ; c'eſt le plus grand mal
„ qui vous puiſſe arriver ».

J'ai tâché, Monſeigneur, de vous faire entendre dans quel eſprit a été écrite la profeſſion de foi du Vicaire Savoyard, & les conſidérations qui m'ont porté à la publier. Je vous demande à préſent à quel

égard vous pouvez qualifier sa doctrine de blasphématoire, d'impie, d'abominable, & ce que vous y trouvez de scandaleux & de pernicieux au genre humain. J'en dis autant à ceux qui m'accusent d'avoir dit ce qu'il falloit taire, & d'avoir voulu troubler l'ordre public ; imputation vague & téméraire, avec laquelle ceux qui ont le moins réfléchi sur ce qui est utile ou nuisible, indisposent d'un mot le public crédule contre un Auteur bien intentionné. Est-ce apprendre au peuple à ne rien croire, que le rappeller à la véritable foi qu'il oublie. Est-ce troubler l'ordre, que renvoyer chacun aux Loix de son pays ? Est-ce anéantir tous les cultes, que borner chaque peuple au sien ? Est-ce ôter celui qu'on a, que ne vouloir pas qu'on en change ? Est-ce se jouer de toute Religion, que respecter toutes les Religions ? Enfin est-il donc si essentiel à chacun de haïr les autres, que, cette haine ôtée, tout soit ôté ?

Voilà pourtant ce qu'on persuade au peuple quand on veut lui faire prendre son défenseur en haine, & qu'on a la force en main. Maintenant, hommes cruels, vos Décrets, vos Bûchers, vos Mandements, vos Journaux le troublent & l'abusent sur mon compte. Il me croit un monstre sur la foi de vos clameurs ; mais vos clameurs cesseront enfin ; mes Ecrits resteront malgré vous par votre honte. Les Chrétiens, moins

prévenus, y chercheront avec surprise les horreurs que vous prétendez y trouver; ils n'y verront, avec la morale de leur divin Maître, que des leçons de paix, de concorde & de charité. Puissent-ils y apprendre à être plus justes que leurs Peres! Puissent les vertus qu'ils y auront prises, me venger un jour de vos malédictions!

A l'égard des objections sur les sectes particulières dans lesquelles l'Univers est divisé, que ne puis-je leur donner assez de force pour rendre chacun moins entêté de la sienne, & moins ennemi des autres, pour porter chaque homme à l'indulgence, à la douceur, par cette considération si frappante & si naturelle, que, s'il fût né dans un autre pays, dans une autre secte, il prendroit infailliblement pour l'erreur ce qu'il prend pour la vérité, & pour la vérité ce qu'il prend pour l'erreur. Il importe tant aux hommes de tenir moins aux opinions qui les divisent qu'à celles qui les unissent. Et au contraire, négligeant ce qu'ils ont de commun, ils s'acharnent aux sentimens particuliers avec une espece de rage; ils tiennent d'autant plus à ces sentimens qu'ils semblent moins raisonnables, & chacun voudroit suppléer à force de confiance à l'autorité que la raison refuse à son parti. Ainsi, d'accord au fond sur tout ce qui nous intéresse, & dont on ne tient aucun compte, on passe la vie à disputer, à chicaner, à tour-

menter, à perſécuter à ſe battre, pour les choſes qu'on entend le moins, & qu'il eſt le moins néceſſaire d'entendre. On entaſſe en vain déciſions ſur déciſions ; on plâtre en vain leurs contradictions d'un jargon inintelligible, on trouve chaque jour de nouvelles queſtions à réſoudre, chaque jour de nouveaux ſujets de querelles, parce que chaque doctrine a des branches infinies, & que chacun, entêté de ſa petite idée, croit eſſentiel ce qui ne l'eſt point, & néglige l'eſſentiel véritable. Que ſi on leur propoſe des objections qu'ils ne peuvent réſoudre, ce qui, vu l'échafaudage de leurs doctrines, devient plus facile de jour en jour ; ils ſe dépitent comme des enfans ; & parce qu'ils ſont plus attachés à leur parti qu'à la vérité, & qu'ils ont plus d'orgueil que de bonne foi, c'eſt ſur ce qu'ils peuvent le moins prouver qu'ils pardonnent le moins quelque doute.

Ma propre hiſtoire caractériſe mieux qu'aucune autre le jugement qu'on doit porter des Chrétiens d'aujourd'hui ; mais comme elle en dit trop pour être crue, peut-être un jour fera-t-elle porter un jugement tout contraire ; un jour, peut-être, ce qui fait aujourd'hui l'opprobre de mes contemporains fera leur gloire, & les ſimples qui liront mon Livre, diront avec admiration : Quels tems angéliques ce devoient être que

ceux où un tel Livre a été brûlé comme impie, & son Auteur poursuivi comme un malfaiteur! sans doute alors tous les Ecrits respiroient la dévotion la plus sublime, & la terre étoit couverte de Saints!

Mais d'autres Livres demeureront. On saura, par exemple, que ce même siécle a produit un panégyriste de la Saint Barthélemi, Français, & (comme on peut bien croire) homme d'Eglise, sans que ni Parlement ni Prélat ait songé-même à lui chercher querelle. Alors, en comparant la morale des deux livres & le tort des deux Auteurs, on pourra changer de langage, & tirer une autre conclusion.

Les doctrines abominables sont celles qui menent au crime, au meurtre, & qui font des fanatiques. Eh! qu'y a-t-il de plus abominable au monde, que de mettre l'injustice & la violence en système, & de les faire découler de la clémence de Dieu? Je m'abstiendrai d'entrer ici dans un parallele qui pourroit vous déplaire. Convenez seulement, Monseigneur, que si la France eût professé la Religion du Prêtre Savoyard, cette Religion si simple & si pure, qui fait craindre Dieu, & aimer les hommes, des fleuves de sang n'eussent point si souvent inondé les champs Français; ce peuple si doux & si gai n'eût point étonné les autres de ses cruautés dans tant de persécutions & de massacres, depuis l'Inquisition de Toulouse

(38) jusqu'à la Saint Barthélemi, & depuis la guerre des Albigeois jusqu'aux Dragonnades ; le Conseiller Anne du Bourg n'eût point été pendu pour avoir opiné à la douceur envers les Réformés ; les habitans de Merindol & de Cabrieres n'eussent point été mis à mort par Arrêt du Parlement d'Aix, & sous nos yeux l'innocent Calas, torturé par les bourreaux, n'eût point péri sur la roue. Revenons à présent, Monseigneur, à vos censures & aux raisons sur lesquelles vous les fondez.

Ce sont toujours des hommes, dit le Vicaire, qui nous attestent la parole de Dieu, & qui nous l'attestent en des langues qui nous sont inconnues. Souvent, au contraire, nous aurions grand besoin que Dieu nous attestât la parole des hommes ; il est bien sûr, au moins, qu'il eût pu nous donner la sienne,

(38). Il est vrai que Dominique, saint Espagnol, y eut grande part. Le Saint, selon un Ecrivain de son Ordre, eut la charité, prêchant contre les Albigeois, de s'adjoindre de dévotes personnes zélées pour la foi, lesquelles prissent le soin d'extirper corporellement & par le glaive matériel les hérétiques qu'il n'auroit pu vaincre avec le glaive de la parole de Dieu. *Ob charitatem, prædicans contra Albienses, in adjutorium sumsit quasdam devotas personas, zelantes pro fide, quæ corporaliter illos Hæreticos gladio materiali expugnarent, quos ipse gladio verbi Dei amputare non posset.* Antonin. in Chron. P. III. tit. 23. c. 14. §. 2. Cette charité ne ressemble guere à celle du Vicaire ; aussi a-t-elle un prix bien différent. L'une fait décréter, & l'autre canoniser ceux qui la professent.

ſans ſe ſervir d'organes ſi ſuſpects. Le Vicaire ſe plaint qu'il faille tant de témoignages humains pour certifier la parole divine : *que d'hommes*, dit-il, *entre Dieu & moi* (39)!

Vous répondez : *Pour que cette plainte fût ſenſée, M. T. C. F. il faudroit pouvoir conclure que la Révélation eſt fauſſe des qu'elle n'a point été faite à chaque homme en particulier ; il faudroit pouvoir dire : Dieu ne peut exiger de moi que je croie ce qu'on m'aſſure qu'il a dit, dès que ce n'eſt pas directement à moi qu'il a adreſſé ſa parole* (40).

Et tout au contraire, cette plainte n'eſt ſenſée qu'en admettant la vérité de la Révélation. Car ſi vous la ſuppoſez fauſſe, qu'elle plainte avez vous à faire du moyen dont Dieu s'eſt ſervi, puiſqu'il ne s'en eſt ſervi d'aucun ? Vous doit-il compte des tromperies d'un impoſteur ! Quand vous vous laiſſez duper, c'eſt votre faute & non pas la ſienne. Mais lorſque Dieu, maître du choix de ſes moyens, en choiſit par préférence qui exigent de notre part tant de ſçavoir & de ſi profondes diſcuſſions, le Vicaire a-t-il tort de dire : » Voyons toutefois ; examinons, „ comparons, vérifions. O ſi Dieu eût dai„ gné me diſpenſer de tout ce travail, l'en

(39) Emile, Tome III. p. 141.
(40) *Mandement* in-quarto, p. 12, in-12 p. xxxj.

» aurois-je ſervi de moins bon cœur ? (41) ».

Monſeigneur, votre Mineure eſt admirable. Il faut la tranſcrire ici toute entiere ; j'aime à rapporter vos propres termes ; c'eſt ma plus grande méchanceté.

Mais n'eſt-il donc pas une infinité de faits, même antérieurs à celui de la Révélation chrétienne, dont il ſeroit abſurde de douter ? Par quelle autre voie que celle des témoignages humains, l'Auteur lui-même a-t-il donc connu cette Sparte, cette Athenes, cette Rome dont il vante ſi ſouvent & avec tant d'aſſurance les loix, les mœurs & les héros ? Que d'hommes entre lui & les Hiſtoriens qui ont conſervé la mémoire de ces événemens ?

Si la matiere étoit moins grave, & que j'euſſe moins de reſpect pour vous, cette maniere de raiſonner me fourniroit peut-être l'occaſion d'égayer un peu mes lecteurs ; mais à Dieu ne plaiſe que j'oublie le ton qui convient au ſujet que je traite, & à l'homme à qui je parle. Au riſque d'être plat dans ma réponſe, il me ſuffit de montrer que vous vous trompez.

Conſidérez donc, de grace, qu'il eſt tout-à-fait dans l'ordre que des faits humains ſoient atteſtés par des témoignages humains. Ils ne peuvent l'être par nulle autre voie ; je ne puis ſçavoir que Sparte & Rome ont

(41) Emile, ubi. ſup.

exiſté, que parce que des Auteurs contemporains me le diſent, & entre moi & un autre homme qui a vécu loin de moi, il faut néceſſairement des intermédiaires, mais pourquoi en faut-il entre Dieu & moi, & pourquoi en faut il de ſi éloignés, qui en ont beſoin de tant d'autres? Eſt-il ſimple, eſt-il naturel que Dieu ait été chercher Moyſe pour parler à Jean-Jacques Rouſſeau?

D'ailleurs nul n'eſt obligé, ſous peine de damnation, de croire que Sparte ait exiſté; nul, pour en avoir douté, ne ſera dévoré des flammes éternelles. Tout fait dont nous ne ſommes pas les témoins, n'eſt établi pour nous que ſur des preuves morales, & toute preuve morale eſt ſuſceptible de plus & de moins. Croirai-je que la juſtice divine me précipite à jamais dans l'Enfer, uniquement pour n'avoir pas ſçu marquer bien exactement le point où une telle preuve devient invincible?

S'il y a dans le monde une hiſtoire atteſtée, c'eſt celle des Wampirs. Rien n'y manque; procès verbaux, certificats de Notables, de Chirurgiens, de Curés, de Magiſtrats. La preuve juridique eſt des plus complettes. Avec cela, qui eſt-ce qui croit aux Wampirs? Serons-nous tous damnés pour n'y avoir pas cru?

Quelque atteſté que ſoient, au gré même de l'incrédule Cicéron, pluſieurs des prodiges rapportés par Tite-Live, je les

regarde comme autant de fables, & ſûrement je ne ſuis pas le ſeul. Mon expérience conſtante, & celle de tous les hommes, eſt plus forte en ceci que le témoignage de quelques-uns. Si Sparte & Rome ont été des prodiges elles-mêmes, c'étoient des prodiges dans le genre moral ; & comme on s'abuſeroit en Laponie de fixer à quatre pieds la ſtatue naturelle de l'homme, on ne s'abuſeroit pas moins parmi nous de fixer la meſure des ames humaines ſur celles des gens que l'on voit autour de ſoi.

Vous vous ſouviendrez, s'il vous plaît, que je continue ici d'examiner vos raiſonnemens en eux-mêmes, ſans ſoutenir ceux que vous attaquez. Après ce mémoratif néceſſaire, je me permettrai ſur votre maniere d'argumenter encore une ſuppoſition.

Un habitant de la rue S. Jacques vient tenir ce diſcours à Monſieur l'Archevêque de Paris. « Monſeigneur, je ſçais que vous » ne croyez ni à la béatitude de S. Jean de » Pâris, ni aux miracles qu'il a plu à Dieu » d'opérer en public ſur ſa tombe, à la vue » de la Ville du monde la plus éclairée & » la plus nombreuſe. Mais je crois devoir » vous atteſter que je viens de voir reſſuſ- » citer le Saint en perſonne dans le lieu » où ſes os ont été dépoſés ».

L'homme de la rue S. Jacques ajoute à cela le détail de toutes les circonſtances qui peuvent frapper le ſpectateur d'un pareil

fait. Je ſuis perſuadé qu'à l'ouie de cette nouvelle, avant de vous expliquer ſur la foi que vous y ajoutez, vous commencerez par interroger celui qui l'atteſte, ſur ſon état, ſur ſes ſentimens, ſur ſon Confeſſeur, ſur d'autres articles ſemblables; & lorſqu'à ſon air comme à ſes diſcours vous aurez compris que c'eſt un pauvre ouvrier, & que n'ayant point à vous montrer de billet de confeſſion, il vous confirmera dans l'opinion qu'il eſt Janſéniſte; « Ah, ah! » lui direz-vous d'un air railleur, « vous êtes con» vulſionnaire, & vous avez vu reſſuſciter » Saint Pâris? Cela n'eſt pas fort éton» nant; vous avez vu tant d'autres mer» veilles ».

Toujours dans ma ſuppoſition, ſans doute, il inſiſtera: il vous dira qu'il n'a point vu ſeul le miracle; qu'il avoit deux ou trois perſonnes avec lui qui ont vu la même choſe, & que d'autres à qui il l'a voulu raconter, diſent l'avoir auſſi vu eux-mêmes. Là-deſſus vous demanderez ſi tous ces témoins étoient Janſéniſtes. « Oui, Monſeigneur, » dira-t-il; « mais n'importe: » ils ſont en nombre ſuffiſant, gens de bon» nes mœurs, de bon ſens, & non récuſa» bles: la preuve eſt complette, & rien » ne manque à notre déclaration pour » conſtater la vérité du fait ».

D'autres Evêques moins charitables enverroient chercher un Commiſſaire, & lui

consigneroient le bon homme honoré de la vision glorieuse, pour en aller rendre graces à Dieu aux Petites Maisons. Pour vous, Monseigneur, plus humain, mais non plus crédule, après une grave réprimande, vous vous contenterez de lui dire : « Je » sçais que deux ou trois témoins, honnê- » tes gens & de bons sens, peuvent attester » la vie ou la mort d'un homme ; mais je » ne sçais pas encore combien il en faut pour » constater la résurrection d'un Janséniste. » En attendant que je l'apprenne, allez, » mon enfant, tâchez de fortifier votre cer- veau creux. Je vous dispense du jeûne, & » voilà de quoi vous faire de bon bouillon ».

C'est à peu près, Monseigneur, ce que vous diriez, & ce que diroit tout autre homme sage à votre place. D'où je conclus que, même selon vous, & selon tout autre homme sage, les preuves morales suffisantes pour constater les faits qui sont dans l'ordre des possibilités morales, ne suffisent plus pour constater des faits d'un autre ordre, & purement surnaturels : sur quoi je vous laisse juger vous-même de la justesse de votre comparaison.

Voici pourtant la conclusion triomphante que vous en tirez contre moi : *Son Scepticisme n'est donc ici fondé que sur l'intérêt de son incrédulité* (42). Monseigneur, si

(42) *Mandement* in-quarto, p. 12, in-12, p. xxxj.

jamais elle me procure un Evêché de cent mille livres de rente, vous pourrez parler de l'intérêt de mon incrédulité.

Continuons maintenant à vous transcrire, en prenant seulement la liberté de restituer au besoin les passages de mon Livre que vous tronquez.

» Qu'un homme, *ajoute-t-il plus loin*, » vienne nous tenir ce langage : Mortels, » je vous annonce les volontés du Très- » Haut ; reconnoissez à ma voix celui qui » m'envoie. J'ordonne au Soleil de chan- » ger son cours, aux étoiles de former un » autre arrangement, aux montagnes de s'applanir, aux flots de s'élever, à la » terre de prendre un autre aspect : à ces » merveilles, qui ne reconnnoitra pas à » l'instant le maître de la nature ? *Qui ne* » *croiroit, M. T. C. F. que celui qui s'ex-* » *prime de la sorte, ne demande qu'à voir* » *des miracles pour être Chrétien.*

Bien plus que cela, Monseigneur ; puisque je n'ai pas même besoin des miracles pour être Chrétien.

Ecoutez toutefois ce qu'il ajoute : « Reste enfin, dit-il, l'examen le plus important dans la doctrine annoncée ; car puisque ceux qui disent que Dieu fait ici-bas » des miracles, prétendent que le Diable » les imite quelquefois avec les prodiges » les mieux constatés, nous ne sommes pas » plus avancés qu'auparavant ; & puisque

» les Magiciens de Pharaon osoient, en pré-
» sence même de Moyse, faire les mêmes
» signes qu'il faisoit par l'ordre exprès de
» Dieu, pourquoi dans son absence n'eus-
» sent-il pas, aux mêmes titres, prétendu
» la même autorité? Ainsi donc, après avoir
» prouvé la doctrine par le miracle, il faut
» prouver le miracle par la doctrine, de
» peur de prendre l'œuvre du Démon pour
» l'œuvre de Dieu (43). Que faire en pa-
» reil cas pour éviter le dialele? Une seu-
» le chose; revenir au raisonnement, &
» laisser-là les miracles. Mieux eût valu n'y
» pas recourir ».

C'est dire : qu'on me montre des miracles, & je croirai. Oui, Monseigneur, c'est dire, qu'on me montre des miracles, & je croirai aux miracles. *C'est dire : qu'on me montre des miracles, & je refuserai encore de croire.* Oui, Monseigneur, c'est dire, selon le précepte même de Moyse (44); qu'on me montre des miracles, & je refuserai encore de croire une doctrine absurde & déraisonnable qu'on voudroit étayer par eux. Je croirois plutôt à la magie, que de reconnoître la voix de Dieu dans des leçons contre la raison.

(43) Je suis forcé de confondre ici la note avec le texte, à l'imitation de M. de Beaumont. Le Lecteur pourra consulter l'un & l'autre dans le Livre même. T. III, p. 145. & suiv.

(44) Deuteron. c. XIII.

J'ai dit que c'étoit-là du bon sens le plus simple, qu'on n'obscurciroit qu'avec des distinctions tout au moins très-subtiles : c'est encore une de mes prédictions ; en voici l'accomplissement.

Quand une doctrine est reconnue vraie, divine, fondée sur une révélation certaine, on s'en sert pour juger des miracles, c'est-à-dire, pour rejetter les prétendus prodiges que des imposteurs voudroient opposer à cette doctrine. Quand il s'agit d'une doctrine nouvelle qu'on annonce comme émanée du sein de Dieu, les miracles sont produits en preuves ; c'est-à-dire, que celui qui prend la qualité d'Envoyé du Très-Haut, confirme sa Mission, sa Prédication par des miracles qui sont le témoignage même de la Divinité. Ainsi la doctrine & les miracles sont des argumens respectifs dont on fait usage, selon les divers points de vue où l'on se place dans l'étude & dans l'enseignement de la Religion. Il ne se trouve là ni abus du raisonnement, ni sophisme ridicule, ni cercles vicieux (45).

Le lecteur en jugera. Pour moi je n'ajouterai pas un seul mot. J'ai quelquefois répondu ci-devant avec mes passages ; mais c'est avec le vôtre que je veux vous répondre ici.

Où est donc, M. T. C. F. la bonne foi philosophique dont se pare cet Ecrivain ?

Monseigneur,

(45) *Mandement* in-quarto, p. 13, in-12, p. xxxiij.

Monſeigneur, je ne me ſuis jamais piqué d'une bonne foi philoſophique ; car je n'en connois pas de telle. Je n'oſe même trop parler de la bonne foi chrétienne, depuis que les ſoi-diſans Chrétiens de nos jours trouvent ſi mauvais qu'on ne ſupprime pas les objections qui les embarraſſent. Mais pour la bonne foi pure & ſimple, je demande laquelle de la mienne ou de la vôtre eſt la plus facile à trouver ici.

Plus j'avance, plus les points à traiter deviennnent intéreſſans. Il faut donc continuer à vous tranſcrire. Je voudrois dans des diſcuſſions de cette importance ne pas omettre un de vos mots.

On croiroit qu'après les plus grands efforts pour décréditer les témoignages humains qui atteſtent la Révélation Chrétienne, le même Auteur y défere cependant de la maniere la plus poſitive, la plus ſolemnelle.

On auroit raiſon ſans doute, puiſque je tiens pour révélée toute doctrine où je reconnois l'eſprit de Dieu. Il faut ſeulement ôter l'amphibologie de votre phraſe : car ſi le verbe relatif *y défere* ſe rapporte à la Révélation Chrétienne, vous avez raiſon ; mais s'il ſe rapporte aux témoignages humains, vous avez tort. Quoi qu'il en ſoit, je prends acte de votre témoignage contre ceux qui oſent dire que je rejette toute révélation, comme ſi c'étoit rejetter une doctrine que de la reconnoître ſujette

à des difficultés insolubles à l'esprit humain; comme si c'étoit la rejetter que de ne pas l'admettre sur le témoignage des hommes lorsqu'on a d'autres preuves équivalentes ou supérieures, qui dispensent de celle-là? Il est vrai que vous dites conditionnellement, *on croiroit*; mais *on croiroit* signifie *on croit*, lorsque la raison d'exception pour ne pas croire se réduit à rien, comme on verra ci-après de la vôtre. Commençons par la preuve affirmative.

Il faut pour vous en convaincre, M. T. C. F. & en même-temps pour vous édifier, mettre sous vos yeux cet endroit de son ouvrage. « J'avoue que la majesté des Ecritures m'étonne; la sainteté de l'Evangile (46) parle à mon cœur. Voyez les Livres des Philosophes, avec toute leur pompe; qu'ils sont petits près de celui-là! Se peut-il qu'un Livre à la fois si sublime & si simple soit l'ouvrage des hommes? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même? Est-ce-là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire? Quelle dou-

(46) La négligence avec laquelle M. de Beaumont me transcrit, lui a fait faire ici deux changemens dans une ligne. Il a mis *la majesté de l'Ecriture*, au lieu de *la majesté des Ecritures*; & il a mis *la sainteté de l'Ecriture*, au lieu de *la sainteté de l'Evangile*. Ce n'est pas à la vérité, me faire dire des hérésies; mais c'est me faire parler bien niaisement.

» ceur, quelle pureté dans ſes mœurs ! » Quelle grace touchante dans ſes inſtruc- » tions ! quelle élévation dans ſes maximes ! » quelle profonde ſageſſe dans ſes diſcours ! » quelle préſence d'eſprit, quelle fineſſe » & quelle juſteſſe dans ſes réponſes ! » quel empire ſur ſes paſſions ! Où eſt » l'homme, où eſt le ſage qui ſçait agir, » ſouffrir & mourir ſans foibleſſe & ſans » oſtentation (47) ? Quand Platon peint » ſon Juſte imaginaire, couvert de tout » l'opprobre du crime, & digne de tous » les prix de la vertu, il peint trait pour » trait Jeſus-Chriſt : la reſſemblance eſt ſi » frappante, que tous les Peres l'ont ſen- » tie, & qu'il n'eſt pas poſſible de s'y trom- » per. Quels préjugés, quel aveuglement » ne faut-il point avoir pour oſer comparer » le fils de Sophroniſque au fils de Marie ? » Quelle diſtance de l'un à l'autre ! Socra- » te mourant ſans douleur, ſans ignominie, » ſoutint aiſément juſqu'au bout ſon per- » ſonnage, & ſi cette facile mort n'eût

(47) Je remplis, ſelon ma coutume, les lacunes faites par M. de Beaumont, non qu'abſolument celles qu'il fait ici ſoient inſidieuſes, comme en d'autres endroits ; mais parce que le défaut de ſuite & de liaiſon affoiblit le paſſage quand il eſt tronqué ; & auſſi parce que mes perſécuteurs ſupprimant avec ſoin tout ce que j'ai dit de ſi bon cœur en faveur de la Religion, il eſt bon de le rétablir à meſure que l'occaſion s'en trouve.

» honoré sa vie, on douteroit si Socrate,
» avec tout son esprit, fût autre chose
» qu'un Sophiste. Il inventa, dit-on, la
» morale. D'autres avant lui l'avoient mise
» en pratique; il ne fit que dire ce qu'ils
» avoient fait; il ne fit que mettre en le-
» çons leurs exemples. Aristide avoit été
» juste avant que Socrate eût dit ce que
» c'étoit que justice; Léonidas étoit mort
» pour son pays avant que Socrate eût fait
» un devoir d'aimer la patrie; Sparte
» étoit sobre avant que Socrate eût loué
» la sobriété; avant qu'il eût défini la ver-
» tu, Sparte abondoit en hommes ver-
» tueux. Mais où Jésus avoit-il pris par-
» mi les siens cette morale élevée & pure,
» dont lui seul a donné les leçons & l'exem-
» ple? Du sein du plus furieux fanatis-
» me la plus haute sagesse se fit enten-
» dre, & la simplicité des plus héroïques
» vertus honora le plus vil de tous les peu-
» ples. La mort de Socrate philosophant
» tranquillement avec ses amis est la plus
» douce qu'on puisse desirer; celle de Je-
» sus expirant dans les tourmens, inju-
» rié, raillé, maudit de tout un peuple,
» est la plus horrible qu'on puisse crain-
» dre. Socrate prenant la coupe empoison-
» née bénit celui qui la lui présente, & qui
» pleure. Jesus, au milieu d'un supplice af-
» freux, prie pour ses bourreaux acharnés.
» Oui, si la vie & la mort de Socrate sont

» d'un Sage, la vie & la mort de Jesus » sont d'un Dieu. Dirons-nous que l'histoi- » re de l'Evangile est inventée à plaisir ? » Non, ce n'est pas ainsi qu'on invente : » & les faits de Socrate, dont personne » ne doute, sont moins attestés que ceux » de Jesus-Christ. Au fond, c'est reculer la » difficulté sans la détruire. Il seroit plus » inconcevable que plusieurs hommes d'ac- » cord eussent fabriqué ce Livre, qu'il ne » l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. » Jamais des Auteurs Juifs n'eussent trou- » vé ni ce ton, ni cette morale, & l'Evan- » gile a des caracteres de vérité si grands, » si frappans, si parfaitement inimitables, » que l'inventeur en seroit plus étonnant » que le Héros (48) ».

(48) *Il seroit difficile, M. T. C. F. de rendre un plus bel hommage à l'authenticité de l'Evangile.* Je vous sçais gré, Monseigneur, de cet aveu ; c'est une injustice que vous avez de moins que les autres. Venons maintenant à la preuve négative qui vous fait dire, *on croiroit*, au lieu d'*on croit*.

Cependant l'Auteur ne la croit qu'en conséquence des témoignages humains. Vous vous trompez, Monseigneur ; je la reconnois en conséquence de l'Evangile, & de la su-

(48) Emile, T. III. p. 179 & suiv.

(49) *Mandement* in-quarto, page 14, in-douze, page xxxiv.

blimité que j'y vois, sans qu'on me l'atteste. Je n'ai pas besoin qu'on m'affirme qu'il y a un Evangile lorsque je le tiens. *Ce sont toujours des hommes qui lui rapportent ce que d'autres hommes ont rapporté.* Et point du tout; on ne me rapporte point que l'Evangile existe; je le vois de mes propres yeux, & quand tout l'Univers me soutiendroit qu'il n'existe pas, je sçaurois très bien que tout l'Univers ment, ou se trompe. *Que d'hommes entre Dieu & lui?* Pas un seul. L'Evangile est la piece qui décide; & cette piece est entre mes mains. De quelque maniere qu'elle y soit venue, & quelque Auteur qui l'ait écrite, j'y reconnois l'esprit divin: cela est immédiat autant qu'il peut l'être; il n'y a point d'hommes entre cette preuve & moi; & dans le sens où il y en auroit, l'historique de ce saint Livre, de ses Auteurs, du temps où il a été composé, &c. rentre dans les discussions de critique où la preuve morale est admise. Telle est la réponse du Vicaire Savoyard.

Le voilà donc bien évidemment en contradiction avec lui-même; le voilà confondu par ses propres aveux. Je vous laisse jouir de toute ma confusion. *Par quel étrange aveuglement a-t-il donc pu ajouter?* " Avec „ tout cela ce même Evangile est plein de „ choses qui répugnent à la raison, & qu'il „ est impossible à tout homme sensé de „ concevoir ni d'admettre. Que faire au

„ milieu de toutes ces contradictions ? Etre „ toujours modeſte & circonſpect ; reſpec- „ ter en ſilence (50) ce qu'on ne ſçau- „ roit ni rejetter ni comprendre, & s'hu- „ milier devant le grand Etre qui ſeul ſçait „ la vérité. Voilà le ſcepticiſme involon- „ taire où je ſuis reſté „. *Mais le ſcepti- ciſme, M. T. C. F. peut-il donc être in- volontaire, lorſqu'on refuſe de ſe ſoumettre à la doctrine d'un Livre qui ne ſçauroit être inventé par les hommes ? Lorſque ce Livre porte des caracteres de vérité ſi grands, ſi frappans, ſi parfaitement inimitables, que l'inventeur en ſeroit plus étonnant que le Héros ? C'eſt bien ici qu'on peut dire que*

(50) Pour que les hommes s'impoſent ce reſpect & ce ſilence, il faut que quelqu'un leur diſe une fois les raiſons d'en uſer ainſi. Celui qui connoît ces raiſons peut les dire, mais ceux qui cenſurent & n'en diſent point pourroient ſe taire. Parler au public avec franchiſe, avec fermeté, eſt un droit commun à tous les hommes, & même un devoir en toute choſe utile : mais il n'eſt gueres permis à un particulier d'en cenſurer publiquement un autre : c'eſt s'attribuer une trop grande ſupériorité de vertus, de talens, de lumieres. Voilà pourquoi je ne me ſuis jamais ingéré de critiquer ni réprimander perſonne. J'ai dit à mon ſiecle des vérités dures, mais je n'en ai dit à aucun prticulier ; & s'il m'eſt arrivé d'attaquer & nommer quelques livres, je n'ai jamais parlé des Auteurs vivans qu'avec toute ſorte de bienſeance & d'égards. On voit comment ils me les rendent. Il me ſemble que tous ces Meſſieurs, qui ſe mettent ſi fierement en avant pour m'enſeigner l'humilité, trouvent la leçon meilleure à donner qu'à ſuivre.

l'iniquité a menti contre elle-même (51).

Monſeigneur, vous me taxez d'iniquité ſans ſujet ; vous m'imputez ſouvent des menſonges, & vous n'en montrez aucun. Je m'impoſe avec vous une maxime contraire, & j'ai quelquefois lieu d'en uſer.

Le Scepticiſme du Vicaire eſt involontaire par la raiſon même qui vous fait nier qu'il le ſoit. Sur les foibles autorités qu'on veut donner à l'Evangile, il le rejetteroit par les raiſons déduites auparavant, ſi l'eſprit divin, qui brille dans la morale & dans la doctrine de ce Livre, ne lui rendoit toute la force qui manque au témoignage des hommes ſur un tel point. Il admet donc ce Livre Sacré avec toutes les choſes admirables qu'il renferme, & que l'eſprit humain peut entendre ; mais quant aux choſes incroyables qu'il y trouve, *leſquelles répugnent à ſa raiſon, & qu'il eſt impoſſible à tout homme ſenſé de concevoir ni d'admettre*, il les *reſpecte en ſilence, ſans les comprendre ni les rejetter, & s'humilie devant le grand Etre qui ſeul ſçait la vérité.* Tel eſt ſon ſcepticiſme ; & ce ſcepticiſme eſt bien involontaire, puiſqu'il eſt fondé ſur des preuves invincibles de part & d'autre qui forcent la raiſon de reſter en ſuſpens. Ce ſcepticiſme eſt celui de tout Chrétien raiſonnable

(51) *Mandement* in-quarto, page 14, in-douze, page xxxvij.

raiſonnable & de bonne foi, qui ne veut ſçavoir des choſes du Ciel que celles qu'il peut comprendre, celles qui importent à ſa conduite, & qui rejette, avec l'Apôtre, *les queſtions peu ſenſées qui ſont ſans inſtruction, & qui n'engendrent que des combats* (52).

D'abord vous me faites rejetter la Révélation, pour m'en tenir à la Religion naturelle, & premiérement, je n'ai point rejetté la Révélation. Enſuite vous m'accuſez *de ne pas admettre même la Religion naturelle, ou du moins de n'en pas reconnoître la néceſſité*; & votre unique preuve eſt dans le paſſage ſuivant que vous rapportez. « Si je me trompe, c'eſt de bonne » foi. Cela ſuffit (53) pour que mon er» reur ne me ſoit pas imputée à crime; » quand vous vous tromperiez de même, il » y auroit peu de mal à cela. » *C'eſt à-dire*, continuez-vous, *que, ſelon lui, il ſuffit de ſe perſuader qu'on eſt en profeſſion de la vérité; que cette perſuaſion, fut-elle accompagnée des plus monſtrueuſes erreurs, ne peut jamais être un ſujet de reproche; qu'on doit toujours regarder comme un homme ſage & religieux, celui qui, adoptant les erreurs mêmes de l'Athéiſme, dira*

(52) Timoth. C. II. v. 23.

(53) Emile, Tome III. p. 21, M. de Beaumont a mis, *cela me ſuffit.*

qu'il eſt de bonne foi. Or, n'eſt-ce pas-là ouvrir la porte à toutes les ſuperſtitions, à tous les ſyſtêmes fanatiques, à tous les délires de l'eſprit humain (54) ?

Pour vous, Monſeigneur, vous ne pourrez pas dire ici comme le Vicaire ; *Si je me trompe, c'eſt de bonne foi* : car c'eſt bien évidemment à deſſein qu'il vous plaît de prendre le change, & de le donner à vos Lecteurs; c'eſt ce que je m'engage à prouver ſans replique, & je m'y engage ainſi d'avance, afin que vous y regardiez de plus près.

La Profeſſion du Vicaire Savoyard eſt compoſée de deux parties. La premiere, qui eſt la plus grande, la plus importante, la plus remplie de vérités frappantes & neuves, eſt deſtinée à combattre le moderne matérialiſme, à établir l'exiſtence de Dieu & la Religion naturelle avec toute la force dont l'Auteur eſt capable. De celle-là, ni vous ni les Prêtres n'en parlez point, parce qu'elle vous eſt fort indifférente, & qu'au fond la cauſe de Dieu ne vous touche guere, pourvu que celle du Clergé ſoit en ſûreté.

La ſeconde, beaucoup plus courte, moins réguliere, moins approfondie, propoſe des doutes & des difficultés ſur les révélations en général, donnant pourtant à la nôtre ſa véritable certitude dans la pu-

(54) *Mandement* in-quarto, p. 15, in-12, p. xxxvij.

reté, la sainteté de sa doctrine, & dans la sublimité toute divine de celui qui en fut l'Auteur. L'objet de cette seconde partie est de rendre chacun plus réservé dans sa Religion à taxer les autres de mauvaise foi dans la leur, & de montrer que les preuves de chacune ne sont pas tellement démonstratives à tous les yeux, qu'il faille traiter en coupables ceux qui n'y voient pas la même clarté que nous. Cette seconde partie, écrite avec toute la modestie, avec tout le respect convenables, est la seule qui ait attiré votre attention & celle des Magistrats. Vous n'avez eu que des bûchers & des injures pour réfuter mes raisonnements. Vous avez vu le mal dans le doute de ce qui est douteux; vous n'avez point vu le bien dans la preuve de ce qui est vrai.

En effet, cette premiere partie, qui contient ce qui est vraiment essentiel à la Religion, est décisive & dogmatique. L'auteur ne balance pas, n'hésite pas. Sa conscience & sa raison le déterminent d'une maniere invincible. Il croit, il affirme : il est fortement persuadé.

Il commence l'autre, au contraire, par déclarer que *l'examen qui lui reste à faire est bien différent; qu'il n'y voit qu'embarras, mystere, obscurité; qu'il n'y porte qu'incertitude & défiance; qu'il n'y faut donner à ses discours que l'autorité de la raison; qu'il ignore lui-même s'il est dans l'erreur, &*

que toute ſes affirmations ne ſont ici que des raiſons de douter (55). Il propoſe donc ſes objections, ſes difficultés, ſes doutes. Il propoſe auſſi ſes grandes & fortes raiſons de croire; & de toute cette diſcuſſion réſulte la certitude des dogmes eſſentiels, & un ſcepticiſme reſpectueux ſur les autres. A la fin de cette ſeconde partie il inſiſte de nouveau ſur la circonſpection néceſſaire en l'écoutant. *Si j'étois plus ſûr de moi, j'aurois*, dit-il, *pris un ton dogmatique & déciſif; mais je ſuis homme, ignorant, ſujet à l'erreur: que pouvois-je faire? Je vous ai ouvert mon cœur ſans réſerve; ce que je tiens pour ſûr, je vous l'ai donné pour tel: je vous ai donné mes doutes pour des doutes, mes opinions pour des opinions, je vous ai dit mes raiſons de douter & de croire. Maintenant c'eſt à vous de juger* (56).

Lors donc que dans le même écrit l'Auteur dit: *Si je me trompe, c'eſt de bonne foi: cela ſuffit pour que mon erreur ne me ſoit pas imputée à crime*; je demande à tout lecteur, qui a le ſens commun, & quelque ſincérité, ſi c'eſt ſur la premiere ou ſur la ſeconde partie que peut tomber ce ſoupçon d'être dans l'erreur; ſur celle où l'Auteur affirme, ou ſûr celle où il balance? Si ce ſoupçon marque la crainte de croire en

(55). Emile Tome III. page 131.
(56). Ibid. page 192.

Dieu mal-à-propos, ou celle d'avoir à tort des doutes sur la révélation? Vous avez pris le premier parti contre toute raison, & dans le seul desir de me rendre criminel; je vous défie d'en donner aucun autre motif. Monseigneur, où sont, je ne dis pas l'équité, la charité chrétienne, mais le bon sens & l'humanité?

Quand vous auriez pu vous tromper sur l'objet de la crainte du Vicaire, le texte seul que vous rapportez vous eût désabusé malgré vous. Car lorsqu'il dit: *cela suffit pour que mon erreur ne me soit pas imputée à crime*, il reconnoît qu'une pareille erreur pourroit être un crime, & que ce crime lui pourroit être imputé, s'il ne procédoit pas de bonne foi. Mais quand il n'y auroit point de Dieu, où seroit le crime de croire qu'il y en a un? Et quand ce seroit un crime, qui est-ce qui le pourroit imputer? La crainte d'être dans l'erreur ne peut donc ici tomber sur la Religion naturelle, & le discours du Vicaire seroit un vrai galimathias dans le sens que vous lui prêtez. Il est donc impossible de déduire du passage que vous rapportez, que *je n'admets pas la Religion naturelle*, ou que *je n'en reconnois pas la nécessité*; il est encore impossible d'en déduire *qu'on doive toujours*, ce sont vos termes, *regarder comme un homme sage & religieux celui qui, adoptant les erreurs de l'Athéisme, dira qu'il est de bonne foi*;

& il eſt même impoſſible que vous ayez cru cette déduction légitime. Si cela n'eſt pas démontré, rien ne pouroit jamais l'être, où il faut que je ſois un inſenſé.

Pour montrer qu'on ne peut s'autoriſer d'une miſſion divine pour débiter des abſurdités, le Vicaire met aux priſes un Inſpiré, qu'il vous plait d'appeller Chrétien, & un Raiſonneur, qu'il vous plait d'appeller Incrédule, & il les fait diſputer chacun dans leur langage qu'il déſaprouve, & qui, très-ſûrement, n'eſt ni le ſien, ni le mien (57). Là-deſſus vous me taxez *d'une inſigne mauvaiſe foi* (58), & vous prouvez cela par l'ineptie des diſcours du premier. Mais ſi ſes diſcours ſont ineptes, à quoi donc le reconnoiſſez-vous pour Chrétien ? & ſi le Raiſonneur ne réfute que des inepties, quel droit avez-vous de le taxer d'incrédulité ? S'enſuit-il des inepties que débite un Inſpiré, que ce ſoit un Catholique ; & de celles que réfute un Raiſonneur, que ce ſoit un Mécréant ? Vous auriez bien pu, Monſeigneur, vous diſpenſer de vous reconnoître à un langage ſi plein de bile, & de déraiſon ; car vous n'aviez pas encore donné votre Mandement.

Si la raiſon & la révélation étoient op-

(57) Emile, Tome III. page 151.

(58) *Mandement* in quarto, page 15, in 12, page xxxviij.

posées l'une à l'autre, il est constant, dites-vous, *que Dieu seroit en contradiction avec lui-même* (59). Voilà un grand aveu que vous nous faites-là ; car il est sûr que Dieu ne se contredit point. *Vous dites, ô impies, que les dogmes que nous regardons comme révélés combattent les vérités éternelles : mais il ne suffit pas de le dire.* J'en conviens ; tâchons de faire plus.

Je suis sûr que vous pressentez d'avance où j'en vais venir. On voit que vous passez sur cet article des mysteres comme sur des charbons ardents ; vous osez à peine y poser le pied. Vous me forcez pourtant à vous arrêter un moment dans cette situation douloureuse. J'aurai la discrétion de rendre ce moment le plus court qu'il se pourra.

Vous conviendrez bien, je pense, qu'une de ces vérités éternelles, qui servent d'élémens à la raison, est que la partie est moindre que le tout, & c'est pour avoir affirmé le contraire, que l'Inspiré vous paroit tenir un discours plein d'inepties. Or, selon votre doctrine de la transubstantiation, lorsque Jesus fit la derniere Céne, avec ses Disciples, & qu'ayant rompu le pain il donna son corps à chacun d'eux, il est clair qu'il tint son corps entier dans sa main ; &, s'il mangea lui-même du pain consacré,

(8) *Mandement* in-quarto, p. 15, 16, in. 12, xxxviij.

comme il put le faire, il mit sa tête dans sa bouche.

Voilà donc bien clairement, bien précisément la partie plus grande que le tout, & le contenant moindre que le contenu. Que dites-vous à cela, Monseigneur ? Pour moi, je ne vois que M. le Chevalier de Causans qui puisse vous tirer d'affaire.

Je sçais bien que vous avez encore la ressource de Saint Augustin, mais c'est la même. Après avoir entassé sur la Trinité force discours inintelligibles, il convient qu'ils n'ont aucun sens; *mais*, dit naïvement ce Pere de l'Eglise, *on s'exprime ainsi, non pour dire quelque chose, mais pour ne pas rester muet.* (60).

Tout bien considéré, je crois, Monseigneur, que le parti le plus sûr que vous ayez à prendre sur cet article & sur beaucoup d'autres, est celui que vous avez pris avec M. de Montazet, & par la même raison.

La mauvaise foi de l'Auteur d'Emile n'est pas moins révoltante dans le langage qu'il fait tenir à un Catholique prétendu (61). » Nos Catholiques, « *lui fait-il dire*, » font grand bruit de l'autorité de l'Eglise, » mais que gagnent-ils à cela, s'il leur faut

(69) *Dictum est tamen tres personæ, non ut aliquid diceretur, sed ut taceretur.* Aug. de Trinit. L. 5. c. 9.

(61) *Mandement* in-quarto, p. 15, in-12, page xxxix.

» un auſſi grand appareil de preuves pour » cette autorité qu'aux autres ſectes pour » établir directement leur doctrine ? L'E- » gliſe décide que l'Egliſe a droit de déci- » der. Ne voilà-t-il pas une autorité bien » prouvée ? » *Qui ne croiroit, M. T. C. F. à entendre cet impoſteur, que l'autorité de l'Egliſe n'eſt prouvée que par ſes propres déciſions, & qu'elle procede ainſi ? Je décide que je ſuis infaillible ; donc je le ſuis ? Imputation calomnieuſe, M. T. C. F.* Voilà Monſeigneur, ce que vous aſſurez : il nous reſte à voir vos preuves. En attendant, oſeriez-vous bien affirmer que les Théologiens Catholiques n'ont jamais établi l'autorité de l'Egliſe par l'autorité de l'Egliſe, *ut in ſe virtualiter reflexam* ? S'ils l'ont fait, je ne les charge donc pas d'une imputation calomnieuſe.

(62) *La conſtitution du Chriſtianiſme, l'eſprit de l'Evangile, les erreurs mêmes & la foibleſſe de l'eſprit humain, tendent à démontrer que l'Egliſe établie par Jeſus-Chriſt eſt une Egliſe infaillible.* Monſeigneur, vous commencez par nous payer-là de mots qui ne nous donne pas le change. Les diſcours vagues ne font jamais preuves, & toutes ces choſes qui tendent à démontrer, ne démontrent rien. Allons donc tout d'un

(1) *Mandement* in-quarto, pag. 15, in-12, pag. xxxix.

coup au corps de la démonſtration : le voici.

Nous aſſurons que, comme ce divin légiſlateur a toujours enſeigné la vérité, ſon Egliſe l'enſeigne auſſi toujours (63).

Mais qui êtes-vous, vous qui nous aſſurez cela pour toute preuve ? Ne ſeriez-vous point l'Egliſe ou ſes Chefs ? A vos manieres d'argumenter, vous paroiſſez compter beaucoup ſur l'aſſiſtance du Saint Eſprit. Que dites-vous donc, & qu'a dit l'impoſteur ? De grace voyez cela vous-même : car je n'ai pas le courage d'aller juſqu'au bout.

Je dois pourtant remarquer que toute la force de l'objection, que vous attaquez ſi bien, conſiſte dans cette phraſe que vous avez eu ſoin de ſupprimer à la fin du paſſage dont il s'agit. *Sortez de là, vous rentrerez dans nos diſcuſſions* (64).

En effet, quel eſt ici le raiſonnement du Vicaire ? Pour choiſir entre les Religions diverſes, il faut, dit-il, de deux choſes l'une ; ou entendre les preuves de chaque ſecte & les comparer ; ou s'en rapporter à l'autorité de ceux qui nous inſtruiſent. Or le premier moyen ſuppoſe des connoiſſances que peu d'hommes ſont en état d'acqué-

(63) Ibid. Cet endroit mérite d'être lu dans le Mandement même.

(64) Emile, Tome III. page 165.

rir, & le second justifie la croyance de chacun dans quelque Religion qu'il naisse. Il cite en exemple la Religion Catholique où l'on donne pour loi l'autorité de l'Eglise, & il établit là-dessus ce second dilemme : Ou c'est l'Eglise qui s'attribue à elle-même cette autorité, & qui dit : *Je décide que je suis infaillible ; donc je le suis* : & alors elle tombe dans le sophisme appellé cercle vicieux ; ou elle prouve qu'elle a reçu cette autorité de Dieu ; & alors il lui faut un aussi grand appareil de preuves pour montrer qu'en effet elle a reçu cette autorité, qu'aux autres sectes pour établir directement leur doctrine. Il n'y a donc rien à gagner pour la facilité de l'instruction, & le peuple n'est pas plus en état d'examiner les preuves de l'autorité de l'Eglise chez les Catholiques, que la vérité de la Doctrine chez les Protestans. Comment donc se déterminera-t-il d'une maniere raisonnable autrement que par l'autorité de ceux qui l'instruisent ? Mais alors le Turc se déterminera de même. En quoi le Turc est-il plus coupable que nous ? Voilà, Monseigneur, le raisonnement auquel vous n'avez pas répondu, & auquel je doute qu'on puisse répondre (65). Votre franchise épiscopale

(65) C'est ici une de ces objections terribles auxquelles ceux qui m'attaquent se gardent bien de toucher Il n'y a rien de si commode que de répondre avec des injures & de saintes déclama-

ſe tire d'affaire en tronquant le paſſage de l'Auteur de mauvaiſe foi.

Grace au Ciel ! J'ai fini cette ennuyeuſe tâche. J'ai ſuivi pied à pied vos raiſons, vos citations, vos cenſures ; & j'ai fait voir qu'autant de fois que vous avez attaqué mon Livre, autant de fois vous avez eu tort. Il reſte le ſeul article du Gouvernement dont je veux bien vous faire grace ; très-ſûr que quand celui qui gémit ſur les miſeres du Peuple, & qui les éprouve, eſt accuſé par vous d'empoiſonner les ſources de la félicité publique, il n'y a point de Lecteur qui ne ſente ce que vaut un pareil diſcours. Si le Traité du Contrat Social n'exiſtoit pas, & qu'il fallut prouver de nouveau les grandes vérités que j'y développe, les compliments que vous faites à mes dépens aux Puiſſances, ſeroient un des faits que je citerois en preuve, & le fort

tions ; on élude aiſément tout ce qui embarraſſe. Auſſi faut-il avouer qu'en ſe chamaillant entr'eux, les Théologiens ont bien des reſſources qui leur manquent vis à-vis des ignorans, & auxquelles il faut alors ſuppléer comme ils peuvent. Ils ſe paient réciproquement de mille ſuppoſitions gratuites qu'on n'oſe récuſer, quand on n'a rien de mieux à donner ſoi même. Telle eſt ici l'invention de je ne ſçais qu'elle foi infuſe qu'ils obligent Dieu, pour les tirer d'affaire, de tranſmettre du pere à l'enfant. Mais ils réſervent ce jargon pour diſputer avec les Docteurs ; s'ils s'en ſervoient avec nous autres profanes, ils auroient peur qu'on ne ſe moquât d'eux.

de l'Auteur en ſeroit un autre encore plus frappant. Il ne me reſte plus rien à dire à cet égard ; mon ſeul exemple à tout dit, & la paſſion de l'intérêt particulier ne doit point ſouiller les vérités utiles. C'eſt le Décret contre ma perſonne ; c'eſt mon Livre brûlé par le Bourreau que je tranſmets à la poſtérité pour pieces juſtificatives. Mes ſentiments ſont moins bien établis par mes Ecrits que par mes malheurs.

Je viens, Monſeigneur de diſcuter tout ce que vous alléguez contre mon Livre. Je n'ai pas laiſſé paſſer une de vos propoſitions ſans examen ; j'ai fait voir que vous n'avez raiſon dans aucun point ; & je n'ai pas peur qu'on réfute mes preuves ; elles ſont au deſſus de toute réplique où regne le ſens commun.

Cependant quand j'aurois eu tort en quelques endroits, quand j'aurois eu toujours tort, quelle indulgence ne méritoit point un Livre où l'on ſent par-tout, même dans les erreurs, même dans le mal qui peut y être, le ſincere amour du bien, & le zele de la vérité ; un Livre où l'Auteur, ſi peu affirmatif, ſi peu déciſif, avertit ſi ſouvent ſes lecteurs de ſe défier de ſes idées, de peſer ſes preuves, de ne leur donner que l'autorité de la raiſon ; un Livre qui ne reſpire que paix, douceur, patience, amour de l'ordre, obéiſſance aux Loix en toute choſe, & même en matiere de Religion ;

un Livre enfin où la cauſe de la Divinité eſt ſi bien défendue, l'utilité de la Religion ſi bien établie, où les mœurs ſont ſi reſpectées, où l'arme du ridicule eſt ſi bien ôtée au vice, où la méchanceté eſt peinte ſi peu ſenſée, & la vertu ſi aimable ? Eh ! quand il n'y auroit pas un mot de vérité dans cet Ouvrage, on en devroit honorer & chérir les rêveries comme les Chimeres les plus douces qui puiſſent flatter & nourrir le cœur d'un homme de bien. Oui, je ne crains point de le dire ; s'il exiſtoit en Europe un ſeul Gouvernement vraiment éclairé ; un Gouvernement dont les vues fuſſent vraiment utiles & ſaines, il eût rendu des honneurs publics à l'Auteur d'Emile, il lui eût élevé des ſtatues. Je connoiſſois trop les hommes pour attendre d'eux de la reconnoiſſance ; je ne les connoiſſois pas aſſez, je l'avoue, pour en attendre ce qu'ils ont fait.

Après avoir prouvé que vous avez mal raiſonné dans vos cenſures, il me reſte à prouver que vous m'avez calomnié dans vos injures. Mais, puiſque vous ne m'injuriez qu'en vertu des torts que vous m'imputez dans mon Livre, montrer que mes prétendus torts ne ſont que les vôtres, n'eſt-ce pas dire aſſez que les injures qui les ſuivent ne doivent pas être pour moi ? Vous chargez mon Ouvrage des épithetes les plus odieuſes, & moi je ſuis homme abominable, un

téméraire, un impie, un impoſteur. Charité Chrétienne, que vous avez un étrange langage dans la bouche des Miniſtres de Jeſus-Chriſt !

Mais vous, qui m'oſez reprocher des blaſphêmes, que faites-vous quand vous prenez les Apôtres pour complices des propos offenſants qu'il vous plaît de tenir ſur mon compte ? A vous entendre, on croiroit que Saint Paul m'a fait l'honneur de ſonger à moi, & de prédire ma venue comme celle de l'Ante-chriſt. Et comment l'a-t-il prédite, je vous prie ? Le voici. C'eſt le début de votre Mandement.

Saint Paul a prédit, mes très-chers Freres, qu'il viendroit des jours périlleux où il y auroit des gens amateurs d'eux-mêmes, fiers, ſuperbes, blaſphémateurs, impies, calomniateurs, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu ; des hommes d'un eſprit corrompu, & pervertis dans la Foi (66).

Je ne conteſte aſſurément pas que cette prédiction de Saint Paul ne ſoit très-bien accomplie ; mais s'il eût prédit, au contraire, qu'il viendroit un temps où l'on ne verroit point de ces gens-là, j'aurois été, je l'avoue, beaucoup plus frappé de la prédiction, & ſur-tout de l'accompliſſement.

(66) *Mandement* in-quarto, page 4, in-12, page xv.

D'après une prophétie ſi bien appliquée, vous avez la bonté de faire de moi un portrait dans lequel la gravité épiſcopale s'égaie à des antitheſes ; & où je me trouve un perſonnage fort plaiſant. Cet endroit, Monſeigneur, m'a paru le plus joli morceau de votre Mandement. On ne ſçauroit faire une ſatyre plus agréable, ni diffamer un homme avec plus d'eſprit.

Du ſein de l'erreur, (il eſt vrai que j'ai paſſé ma jeuneſſe dans votre Egliſe. *Il s'eſt élevé* (pas fort haut) *un homme plein du langage de la philoſophie*, (comment prendrois-je un langage que je n'entends point ?) *ſans être véritablement philoſophe* : (Oh ! d'accord : je n'aſpirai jamais à ce titre, auquel je reconnois n'avoir aucun droit ; & je n'y renonce aſſurément pas par modeſtie.) *eſprit doué d'une multitude de connoiſſances.* (J'ai appris à ignorer des multitudes de choſes que je croyois ſçavoir,) *qui ne l'ont pas éclairé*, (Elles m'ont appris à ne pas penſer l'être.) *& qui ont répandu les ténebres dans les autres eſprits* : (Les ténebres de l'ignorance valent mieux que la fauſſe lumiere de l'erreur.) *caractere livré aux paradoxes d'opinions & de conduite* ; (Y a-t-il beaucoup à perdre à ne pas agir & penſer comme tout le monde ?) *alliant la ſimplicité de mœurs avec le faſte des penſées* ; (La ſimplicité des mœurs éleve l'ame ; quant au faſte de mes penſées, je ne ſçais ce que c'eſt.) *le zele des maximes*

maximes antiques avec la fureur d'établir des nouveautés, (Rien de plus nouveau pour nous que des maximes antiques : il n'y a point à cela d'alliage, & je n'y ai point mis de fureur.) *l'obscurité de la retraite avec le desir d'être connu de tout le monde* : Monseigneur, vous voilà comme les faiseurs de Romans qui devinent tout ce que leur Héros a dit & pensé dans sa chambre. Si c'est ce desir qui m'a mis la plume à la main, expliquez comment il m'est venu si tard, ou pourquoi j'ai tardé si long-temps à le satisfaire). *On l'a vu invectiver contre les sciences qu'il cultivoit ;* (cela prouve que je n'imite pas vos gens de Lettres, & que dans mes écrits l'intérêt de la vérité marche avant le mien.) *préconiser l'excellence de l'Evangile*, (toujours & avec le plus vrai zele.) *dont il détruisoit les dogmes ;* (Non ; mais j'en prêchois la charité bien détruite par les Prêtres.) *peindre la beauté des vertus qu'il éteignoit dans l'ame de ses Lecteurs.* (Ames honnêtes, est-il vrai que j'éteins en vous l'amour des vertus ?

Il s'est fait le Précepteur du genre humain pour le tromper ; le Moniteur public pour égarer tout le monde ; l'Oracle du siecle pour achever de le perdre. (Je viens d'examiner comment vous avez prouvé tout cela.) *Dans un Ouvrage sur l'inégalité des conditions*, (Pourquoi des conditions ? Ce n'est-là ni mon sujet, ni mon titre.) *il*

avoit rabaissé l'homme jusqu'au rang des bêtes? (Lequel de nous deux l'éleve ou l'abaisse dans l'alternative d'être bête ou méchant?) *dans une autre production plus récente il avoit insinué le poison de la volupté :* (Eh! que ne puis-je aux horreurs de la débauche substituer le charme de la volupté? Mais rassurez-vous, Monseigneur ; vos Prêtres sont à l'épreuve de l'Héloïse, ils ont pour préservatif l'Aloïsia.) *dans celui ci, il s'empare des premiers momens de l'homme, afin d'établir l'empire de l'irreligion.* (Cette imputation a déjà été examinée.)

Voilà, Monseigneur, comment vous me traitez, & bien plus cruellement encore; moi que vous ne connoissez point, & que vous ne jugez que sur des oui-dire. Est-ce donc là la morale de cet Evangile dont vous vous portez pour le défenseur? Accordons que vous voulez préserver votre troupeau du poison de mon Livre : pourquoi des personnalités contre l'Auteur? J'ignore quel effet vous attendez d'une conduite si peu chrétienne, mais je sçais que défendre sa Religion par de telles armes, c'est la rendre fort suspecte aux gens de bien.

Cependant c'est moi que vous appellez téméraire. Eh! comment ai-je mérité ce nom, en ne proposant que des doutes, & même avec tant de réserve ; en n'avançant que des raisons, & même avec tant de

respect ; en n'attaquant personne ; en ne nommant personne ? Et vous, Monseigneur, comment osez-vous traiter ainsi celui dont vous parlez avec si peu de justice & de bienséance, avec si peu d'égard, avec tant de légéreté.

Vous me traitez d'impie ; & de quelle impiété pouvez-vous m'accuser, moi qui jamais n'ai parlé de l'Etre suprême que pour lui rendre la gloire qui lui est due, ni du prochain que pour porter tout le monde à l'aimer ? Les impies sont ceux qui profanent indignement la cause de Dieu en la faisant servir aux passions des hommes. Les impies sont ceux qui, s'osant porter pour interprétes de la divinité, pour arbitres entre elle & les hommes, exigent pour eux-mêmes les honneurs qui lui sont dus. Les impies sont ceux qui s'arrogent le droit d'exercer le pouvoir de Dieu sur la terre, & veulent ouvrir & fermer le Ciel à leur gré. Les impies sont ceux qui font lire des Libelles dans les Eglises..... A cette idée horrible tout mon sang s'allume, & des larmes d'indignation coulent de mes yeux. Prêtres du Dieu de paix, vous lui rendrez compte un jour, n'en doutez pas, de l'usage que vous osez faire de sa maison.

Vous me traitez d'imposteur, & pourquoi ? Dans votre maniere de penser j'erre ; mais où est mon imposture ? Raisonner & se tromper, est-ce en imposer ?

Un Sophiſte même qui trompe ſans ſe tromper, n'eſt pas un impoſteur, encore tant qu'il ſe borne à l'autorité de la raiſon, quoiqu'il en abuſe. Un impoſteur veut être cru ſur ſa parole, il veut lui-même faire autorité. Un impoſteur eſt un fourbe qui veut en impoſer aux autres pour ſon profit; & où eſt, je vous prie, mon profit dans cette affaire? Les impoſteurs ſont, ſelon Ulpien, ceux qui font des preſtiges, des imprécations, des exorciſmes : or aſſurément je n'ai jamais rien fait de tout cela.

Que vous diſcourez à votre aiſe, vous autres hommes conſtitués en dignité? Ne reconnoiſſant de droits que les vôtres, ni de Loix que celles que vous impoſez : loin de vous faire un devoir d'être juſtes, vous ne vous croyez pas même obligés d'être humains. Vous accablez fiérement le foible ſans répondre de vos iniquités à perſonne : les outrages ne vous coûtent pas plus que les violences; ſur les moindres convenances d'intérêt ou d'état, vous nous balayez devant vous comme la pouſſiere. Les uns décrétent & brûlent, les autres diffament & deshonorent ſans droit, ſans raiſon, ſans mépris, même ſans colere, uniquement parce que cela les arrange, & que l'infortuné ſe trouve ſur leur chemin. Quand vous nous inſultez impunément, il ne nous eſt pas même permis de nous plaindre, & ſi nous montrons notre innocence & vos

torts, on nous accuſe encore de vous manquer de reſpect.

Monſeigneur, vous m'avez inſulté publiquement. Je viens de prouver que vous m'avez calomnié. Si vous étiez un particulier comme moi, que je puſſe vous citer devant un Tribunal équitable, & que nous y comparuſſions tous deux, moi avec mon Livre, & vous avec votre Mandement : vous y ſeriez certainement déclaré coupable, & condamné à me faire une réparation auſſi publique que l'offenſe l'a été. Mais vous tenez un rang où l'on eſt diſpenſé d'être juſte ; & je ne ſuis rien. Cependant, vous qui profeſſez l'Evangile ; vous, Prélat, fait pour apprendre aux autres leur devoir, vous ſçavez le vôtre en pareil cas. Pour moi, j'ai fait le mien, je n'ai plus rien à vous dire, & je me tais.

Daignez, Monſeigneur, agréer mon profond reſpect.

J. J. ROUSSEAU.

A Môtiers le 18. Novembre 1762.

LETTRE

DE J. J. ROUSSEAU,

AU PREMIER SYNDIC

DU CONSEIL DE GENEVE.

MONSIEUR,

Revenu du long étonnement où m'a jetté, de la part du magnifique Conseil, le procédé que j'en devois le moins attendre, je prends enfin le parti que l'honneur & la raison me prescrivent, quelque cher qu'il en coûte à mon cœur.

Je vous déclare donc, Monsieur, & je vous prie de déclarer au magnifique Conseil, que j'abdique à perpétuité mon droit de Bourgeoisie & de Cité dans la Ville & République de Geneve. Ayant rempli de mon mieux les devoirs attachés à ce titre, sans jouir d'aucun de ses avantages, je ne crois point être en reste avec l'Etat en le quittant. J'ai tâché d'honorer le nom de Génevois; j'ai tendrement aimé mes compatriotes; je n'ai rien oublié pour me faire

aimer d'eux : on ne ſçauroit plus mal réuſſir ; je veux leur complaire juſques dans leur haine. Le dernier ſacrifice qui me reſte à faire, eſt celui d'un nom qui me fut ſi cher. Mais, Monſieur, ma Patrie en me devenant étrangere ne peut me devenir indifférente : je lui reſte attaché par un tendre ſouvenir, & je n'oublierai d'elle que ſes outrages. Puiſſe-t-elle proſpérer toujours, & voir augmenter ſa gloire ! Puiſſe-t-elle abonder en Citoyens meilleurs, & ſur-tout plus heureux que moi !

Recevez, je vous prie Monſieur, les aſſurances de mon profond reſpect, &c.

J. J. ROUSSEAU.

Le Conſeil s'étant aſſemblé à ce ſujet, quelques-uns des Membres opinerent à ce qu'on ſévit contre cette Lettre comme contenant des expreſſions injurieuſes à la République ; mais il fut réſolu, à la pluralité des voix, qu'on accepteroit purement & ſimplement la renonciation du ſieur Rouſſeau aux droits de Cité & de Bourgeoiſie, & que la Lettre ſeroit inſérée dans les Regiſtres.

AVIS DE L'IMPRIMEUR.

L'AUTEUR de cet Ouvrage ne s'étant pas trouvé à portée de revoir les épreuves, on ne doit point lui attribuer les fautes qui peuvent s'y être glissées, malgré tous mes soins pour ma correction.